

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des Etats-Unis, ou de qui que ce soit d'autre l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

(12-X-37) Lord TWEEDSMUIR

LE DEVOIR

Directeur-gérant : Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omar HEROUX

Montréal, lundi 27 avril 1942

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL

TOUS LES SERVICES
TELEPHONE : BELAIR 3361

SOIRS, DIMANCHES ET FETES
Administration : BELAIR 3361
Rédaction : BELAIR 2984
Cérant : BELAIR 3361

Aucun revenu net, taxes payées, ne dépassera \$25,000 aux Etats-Unis (Voir en page 3)

Pendant qu'on vote...

Un aveu des autorités fédérales qui souligne l'injustice et l'absurdité de l'attitude du gouvernement dans l'affaire de "Radio-Canada" — Un article de l'"Evening Journal": ce journal ne peut voir comment les partisans de la conscription peuvent faire autrement que de voter "oui" — Le "non" écartera ou, en tout cas, retardera pour longtemps, la conscription, dit-il — La question du bulletin

Les dépêches de ce matin nous apportent un aveu tardif, mais qui n'en est pas moins profondément significatif. Il a donc été décidé que deux représentants de la Ligue pour la Défense du Canada pourraient, en tant que tels, assister au dépouillement des bulletins déposés par les militaires à l'occasion du plébiscite.

Ce que cela veut dire, on le voit tout de suite: c'est que, de l'aveu des autorités compétentes, il existe dans le débat sur le plébiscite deux parties opposées (les partisans du oui et ceux du non), que les deux ont le droit de surveiller le dépouillement du scrutin et que la Ligue pour la Défense du Canada a qualité pour représenter les non.

Rien encore n'a plus nettement, plus brutalement même, démontré l'absurdité, la cruauté injuste imposée à Radio-Canada, et par voie de conséquence à toute une partie de l'opinion canadienne, par le gouvernement fédéral.

Car si l'existence des non comme partie au débat est ainsi formellement reconnue, comment peut-on expliquer qu'on n'ait pas reconnu cette même existence, avec le droit de représentation qu'elle comporte, lorsqu'il s'est agi de distribuer les facilités de parole à Radio-Canada?

Comment se fait-il qu'on ait traité les partisans du non en citoyens de deuxième zone lorsqu'il s'agissait de débattre le fond de la question, alors qu'on reconnaît aujourd'hui qu'ils ont droit, à titre de partie au débat, de surveiller le dépouillement du scrutin?

Quel que soit le résultat du plébiscite, la confiscation, au seul profit des oui, de la radio officielle fera toujours figure de scandale.

Il en sera de même — qu'on ne l'oublie pas! — de l'emploi des fonctionnaires fédéraux et de l'argent du public pour mener la propagande des oui ou en solder les frais.

L'"Evening Journal", d'Ottawa, qui est à la fois partisan de la guerre à fond et peu sympathique à M. King, publiait vendredi soir un article dont il est vraiment regrettable qu'il n'ait pu atteindre toute la population du pays.

La situation, du point de vue des conscriptionnistes, y est résumée en termes très clairs, et de ce résumé, les anti-conscriptionnistes peuvent sûrement tirer grand profit. Il n'est pas trop tard pour mettre ce texte sous les yeux d'un certain nombre d'électeurs et d'électorices.

Voici donc ce que disait vendredi soir le Journal:

Que signifiera un vote oui? Pour commencer (beaucoup de gens, imaginons-nous, voudraient avoir des idées claires là-dessus), il ne signifiera pas un vote de confiance dans le gouvernement. Ce qu'il signifiera, et tout ce qu'il peut signifier, c'est que ce sera un vote pour permettre au gouvernement d'amener la conscription quand il la croira nécessaire.

On nous dit sans doute qu'un vote oui ne sera pas une garantie que nous aurons la conscription. C'est vrai. M. King l'admet. Mais la réponse à ceci — prenant pour acquis que nous croyons à la conscription —

tion —, c'est que si nous votons non, il y aura une garantie que le gouvernement n'amènera pas la conscription. En d'autres termes, un vote oui donnera une chance à la conscription; un vote non signifiera qu'elle n'aura aucune chance. Pas d'ici longtemps en tout cas.

Dans les circonstances, NOUS NE POUVONS VOIR COMMENT QUI QUE CE SOIT QUI DESIRE LA CONSCRIPTION, OU QUI CROIT QUE LA GUERRE TOTALE EST IMPOSSIBLE SANS LA CONSCRIPTION PEUT FAIRE AUTRE CHOSE QUE DE VOTER OUI.

Pareillement, nous ne pouvons voir comment qui que ce soit qui croit à la conscription, ou qui croit à la guerre totale, peut s'abstenir de voter oui, parce que la personne qui, voulant que ce plébiscite donne pour réponse oui, s'abstient du bureau de vote, soit délibérément, soit par négligence, manquera d'annuler un vote non qu'elle pourrait annuler, risquera qu'il y ait une majorité de non.

Plus que cela: une petite majorité en faveur du oui, quoique meilleure qu'un vote non, ne sera pas suffisante. Elle ne sera pas suffisante parce qu'elle laissera au gouvernement un autre échappatoire pour s'abstenir. M. King, avec une petite majorité de oui, sera en position de prétendre (comme sir Wilfrid Laurier l'a fait lors du plébiscite de la prohibition il y a quelque quarante-cinq ans) que le verdict n'est pas suffisamment décisif; que ce caractère d'indécision l'oblige à tenir compte de "l'unité nationale" et qu'en tout cas (le gouvernement peut toujours recourir à ceci dans un cas d'embarras), il n'y a pas disette de recrues.

Un vote oui décida rendra impossible pareille attitude, parce qu'un vote affirmatif écartera ne dira pas seulement au gouvernement que ses mains sont libres; il lui dira en même temps de se servir de ses mains et d'amener la conscription et toute autre mesure de guerre totale qu'il tient encore en réserve.

Est-ce assez net?

Il sera curieux de voir comment aura fonctionné, dans les diverses parties du pays, le système des bulletins anglais et français, au lieu du bulletin anglo-français que commandaient le bon sens, la logique et l'équité.

Dès ce matin, et de bonne heure, l'un de nos amis nous téléphonait qu'il s'était présenté au bureau de vote 346, 1251, rue Saint-Georges, qu'il y avait en vain réclamé un bulletin français. — Il n'y en a pas, lui a-t-on répondu.

Que telle chose ait pu se produire en plein Montréal, ce n'est pas, on l'avouera, très rassurant quant à ce qui pourra se passer ailleurs.

Omar HEROUX

27-IV-42

L'actualité

De choses et d'autres

Le vote du plébiscite est la grande question d'aujourd'hui. Que sortira-t-il de ce scrutin? Peu de chose, disent les uns, beaucoup, assurent les autres. La lutte entre les partisans du oui et les partisans du non fut dure. La décision que prennent aujourd'hui les citoyens du pays, décidera qui sera connu sous peu, pour être grave de conséquences. Et quelles conséquences sur la conduite de la guerre, par la suite, sur l'économie du pays? Autant de mystères pour le présent. Si le pays allait voter oui, qu'advient-il? Un effort de guerre plus accentué? Assurément. D'aucuns disent que le oui conduira droit à cette alternative. Le gouvernement n'a pas nié la chose catégoriquement. On peut donc s'attendre à tout.

Un journal notait l'autre jour qu'une conscription de quelque 600,000 conscrits de la place venait de passer par Montréal à destination de Terre-Neuve. Ce qui faisait dire à un observateur qu'il devait se trouver des soldats américains à ce point de destination puisqu'il est reconnu que le cône de crémation du soldat yankee. D'aucuns disent que le cône de crémation de la place n'est pas une arme à deux tranchants, ni même tranchante du tout. Pourtant il ne faut pas négliger sa valeur. S'il faut au soldat yankee un cône de crémation à la place pour bien se battre, de grâce donnons-le-lui. Car, "Petite cause grand effet", dit le dicton.

S'il faut en croire les marchands de savon qui s'emparent de la radio, le peuple canadien a fort besoin de leçons de propreté. Cent fois par jour ces marchands con-

(suite à la dernière page)

Le carnet du grincheux

"Certaine presse a tort de voir un acte de trahison ou de complaisance dans un vote négatif. Comment le gouvernement aurait-il pu sérieusement poser une question à laquelle l'une des deux réponses constituerait un acte de trahison? Soyons sérieux."

C'est M. L.-P. Roy, dans l'"Action Catholique" de samedi, qui parle ainsi. Le bon docteur a enlin trouvé l'esprit de l'escalier... de sauvetage.

M. King fait un grand effort pour ne pas s'asseoir entre deux chaises; mais il s'assoit sur la chaise honteuse.

Le cyclone oratoire qui s'est abattu sur la province vendredi soir de 7.30 à 8 heures a fait peu de dégâts. La population toutefois est restée calme.

M. Cardin était tout simplement indigné qu'on l'ait accusé d'avoir été contre la conscription durant 25 ans.

On s'est vite aperçu que c'était la même voix qui jadis faisait pleurer les femmes et les enfants en dénonçant les monstres conscriptionnistes.

Pour M. Cardin, la Saint-Jean-Baptiste, les chambres de commerce des jeunes, nos associations canadiennes-françaises, quel c'est de la petite bière. Le congrès juif canadien, les comités anonymes du plébiscite, la Gazette, Meighen, Tim Buck, ça c'est quelque chose.

Payer \$2.50 pour entendre les sketches des yesmen, c'est vraiment trop cher. Pour 75 cts on pouvait assister à Fridolin 1942 et ça valait cent fois mieux.

Il paraît que les gens de l'Ulster sont en fureur. Il y a de quoi. Ils se demandent si l'annonce sur le plébiscite publiée le 23 avril par la Gazette ne serait pas par ricochet une manœuvre de ce journal pour faire imposer la conscription chez eux.

Tous les grands hommes ont eu leurs mots historiques. "Suiveux" sera celui d'Azellus Denis.

Après les ondes longues et courtes, la Société Radio-Canada a fait l'expérience des "ondes affirmatives". Il est plus que probable qu'elle les abandonne vu qu'elles n'ont pas donné satisfaction.

De l'aveu général, M. St-Laurent vient de plaider la cause la plus difficile de sa carrière d'avocat.

A partir de demain les radiophiles pourront entendre le nouveau roman radiophonique "Radio-Canada et son péché". C'est la triste histoire de l'assassinat de la liberté de parole.

— En qui mettez-vous votre confiance? (King-Cardin). A force de se faire bouffer, c'est bien ce que se demandent les Canayens.

Le premier ministre Godbout a demandé à la population d'aller voter aujourd'hui. C'étaient des mauvaises langues ceux qui prétendaient qu'il ne prendrait pas position sur le plébiscite.

Le Grincheux

27-IV-42

Il se l'est fait voter à l'unanimité par le Reichstag — Goering l'appuie à fond... car il est le dauphin — Nehru croit que Londres devrait abandonner son ton protecteur à l'endroit de l'Inde — Celle-ci résistera jusqu'à la mort à toute forme d'impérialisme envahisseur — Est-ce ou non un vote de confiance à M. King?

IL AVAIT DIT LE CONTRAIRE EN FEVRIER ET M. HANSON LE LUI FAIT REPETER

La nouvelle la plus importante des dernières heures est celle d'un discours d'Hitler qui demande les pouvoirs les plus extraordinaires possibles: même le droit de décider lui-même, sans tenir compte des tribunaux ordinaires, du sort de quiconque, à son avis, ne remplit pas tous ses devoirs, — ce qui est vague et illimité. Dans le même discours, Hitler promet la victoire à son pays contre "le colosse bolcheviste", mais il ne peut plus dire quand elle viendra.

Aux Indes, Nehru, chef du plus vaste groupe indien qui a négocié ces semaines-ci avec sir Stafford Cripps au sujet d'un accord pour obtenir l'émancipation politique de l'Inde, — négociations qui n'ont à peu près rien donné de pratique, sinon rien du tout, — vient de déclarer que Londres a tort de "continuer son vieux langage protecteur d'avant la guerre" et d'ajouter que "si Cripps pense qu'il a amélioré la situation de l'Inde au cours de son dernier voyage, il commet une grave erreur. Le golfe qui nous sépare est plus large que jamais. Nous ne pourrions travailler ensemble et d'accord que comme des hommes libres, avec un gouvernement national libre et que les autres reconnaissent comme tel".

Au Canada, aujourd'hui, c'est le vote sur le plébiscite King selon lequel le gouvernement veut se faire libérer de tous ses engagements au sujet de la conscription pour service outre-mer. C'est un des votes les plus importants que le Canada ait jamais donnés. M. King, après avoir dit il y a déjà plusieurs semaines (le 25 février) que son gouvernement ne posait pas la question de confiance, à l'occasion du plébiscite, a laissé poser la question de confiance par tous ses orateurs québécois, à commencer par M. Cardin. Lui-même, vendredi soir, en terminant sa campagne à "Radio-Canada" confisquée au profit exclusif de tenants du "oui", a fait entendre qu'il s'agissait d'un vote de confiance. Mis en demeure par M. Hanson, leader tory, de s'expliquer plus clairement là-dessus, M. King, aux toutes dernières heures de samedi, a fait savoir qu'il ne considérerait pas un vote affirmatif comme un vote de confiance en son gouvernement. Cela n'a pas empêché ses orateurs québécois, hier, de reposer la question de confiance en M. King. Double jeu?

LE DISCOURS DE HITLER

On mande de Suisse que les Allemands sont étonnés du ton du discours que Hitler a prononcé hier devant le Reichstag pour demander qu'on lui accorde les pouvoirs les plus étendus imaginables à exercer d'ici la fin de la guerre. On interprète ce discours comme un indice de la part d'Hitler qu'il est convaincu qu'il devra sévir dans de nouvelles purges, soit parmi l'armée, soit parmi la nation. Hitler a moins parlé de la guerre que des pouvoirs sans précédent qu'il demande, alors qu'il en avait déjà de fort étendus. Il se place en quelque sorte au-dessus de toutes les lois de son pays et de tous les tribunaux, ou plutôt il substitue son autorité à la leur. Il avait, avant de demander cette puissance absolue, prédit que la Russie sera le champ de bataille décisif de cette guerre-ci et que ce sera la scène de la plus grande victoire allemande. Il a aussi parlé de la survivance de l'armée allemande à l'hiver russe et "à la catastrophe menaçante" de l'hiver le plus rigoureux qu'il y ait eu en Russie depuis des dizaines d'années. On prétend interpréter les déclarations d'Hitler comme le signe d'une faiblesse grandissante de la part de l'organisme allemand de combat. L'Allemagne sera encore sur le front russe d'ici l'hiver prochain et l'hiver de 1943 aussi, a-t-il dit.

Là-dessus Hitler a précisé ses intentions, quant aux pouvoirs supplémentaires qu'il sollicitait du Reichstag, — histoire d'avoir l'air à lui demander une autorisation légale. "Je veux, dit-il, que la nation m'autorise à intervenir et à agir directement moi-même dans tous les cas où, au service de la plus grande cause qui décide de notre existence, il n'y a pas l'obéissance la plus stricte et la plus profonde qu'il faudrait. Je demande au Reichstag allemand confirmation explicite du fait que je suis légalement autorisé à tenir m'importe qui responsable de son devoir, et à le congédier, à l'exclusion de son poste sans aucune considération pour sa personne, lorsque, à mon sens et selon ma conscience, il ne remplit pas tout son devoir." On câble de Londres que ces paroles, Hitler entendues à la radio, les dit d'une voix aiguë et avec excitation. Dès qu'il eut fini ce discours, Goering, son assistant et successeur présumé, déclara tout de suite: "Il ne peut y avoir de doute que le Führer, à l'heure qu'il est, et vu que la nation allemande est engagée dans un combat pour son existence, doit obtenir le droit qu'il demande de pouvoir sans tarder prendre de son chef toutes les initiatives qui peuvent servir à la victoire ou y contribuer. En conséquence le Führer, sans être dorénavant lié par les lois et règlements du pays, et en tant que chef de la nation et commandant suprême des forces armées, chef du gouvernement, premier détenteur du pouvoir exécutif, maître suprême de la justice et chef du parti national-socialiste, devrait être en position, en n'importe quel temps, d'obliger tout Allemand, — qu'il soit soldat, officier, petit ou haut fonctionnaire, ou juge, ou membre du parti, ouvrier ou patron, — à faire tout son devoir, et à rayer d'office, congédier de son emploi ou dégrader de son rang quiconque, au témoignage du Führer et à son avis, après enquête approfondie, aura violé ses devoirs. Le Führer doit être autorisé à prendre des mesures contre tous ces gens sans avoir à recourir aux procédures ordinaires". Goering a demandé un consentement voté par assis et levé, et le Reichstag s'est levé en bloc, ce qui veut dire que dès lors Hitler devenait l'arbitre suprême de l'Allemagne, avec droit de vie et de mort, à toutes fins pratiques, sur quelque Allemand que ce soit, civil

ou militaire. Dictature absolue, comme il n'en exista que dans les anciens empires ou sous les tyrannies d'avant la chrétienté, sauf des cas exceptionnels.

Pour le reste Hitler a dénoncé l'Angleterre, a déclaré que Berlin ne recherche "que la paix", prédit les pires catastrophes pour l'Empire britannique, maudit les "parasites internationaux juifs", affirmé que la population civile anglaise paiera chèrement les attaques aériennes contre l'Allemagne et promis que les sous-marins allemands, plus nombreux que jamais dans l'histoire de la marine de guerre de ce pays, affameront les Alliés et les priveront de tout matériel de combat, à la longue. "Ni les grands généraux de Londres ni ceux des Etats-Unis ne me font peur", a-t-il déclaré en finale, après s'être pris au général MarArthur et aux "commandos" ou corps francs anglais en particulier, qui ont tenté des coups sur le littoral de la France occupée.

APRES LE VOYAGE DE SIR STAFFORD CRIPPS

On se rappelle le rapide voyage de sir Stafford Cripps, ministre de M. Churchill, qui est allé aux Indes s'employer à négocier un accord entre les Indiens et l'Angleterre, au sujet de l'émancipation politique de l'Inde elle-même, à la veille de l'attaque que les Japonais peuvent diriger contre cette immense péninsule, aussi peuplée que toute l'Europe. Il n'y a pas eu l'accord que Londres recherchait et la situation politique de l'Inde reste ce qu'elle était: le pays est sous le gouvernement direct de Londres par l'entremise d'une sorte de conseil exécutif où les Indiens n'ont pas grand chose à dire. Or ils voulaient obtenir immédiatement le statut de Dominion, comme il existe au Canada, en Australie, etc. Londres le leur a promis, mais pour après la guerre. Et sir Stafford Cripps, de retour en Angleterre, a fait des déclarations qui n'ont pas plu aux chefs du groupe nationaliste indien en particulier. C'est ce qui a décidé Jawaharlal Nehru, un des nationalistes les plus actifs, pendant les négociations, à rechercher une solution acceptable à tous, à dire il y a quelques heures à Calcutta: "Nous ne sommes pas pour approcher le gouvernement anglais et nous ferons face à nos problèmes et à nos dangers avec sagesse et endurance... Nous préférons périr plutôt que de nous soumettre à l'impérialisme d'un nouvel envahisseur" (ce qui veut dire que l'Inde résistera aux Japonais). Au sujet des pourparlers de Delhi entre Cripps et les chefs indiens, Nehru a ajouté: "Il est vrai que les événements nous obligent à penser à ce que nous devons faire pour résoudre nos problèmes, mais qui que nous fassions nous ne saurions coopérer avec le gouvernement britannique aux Indes... Nous ne saurions coopérer que si nous sommes des gens libres et si nous avons un gouvernement national reconnu comme tel par les autres gouvernements. Sir Stafford Cripps a dit que nous avons peur des responsabilités. Pourtant, nous avons sollicité des responsabilités qu'on n'a pas voulu nous laisser prendre. A coup sûr, nous ne croyons pas que des responsabilités, ce soit la lourde tâche d'administrer des cantines et des boutiques de papier à lettres, qu'on nous a dit pouvoir être le partage d'un ministère de la Défense nationale bien à nous..." Le ton est plutôt ironique.

DECLARATIONS DE M. KING

Manchette du "Canada", journal libéral, en première page, avant-hier (samedi) au lendemain du discours de M. King à la radio: "Il est de l'intérêt du peuple canadien de me faire confiance, dit M. King". Manchette du numéro suivant du "Canada" (lundi, 27 avril) en même page: "Le vote d'aujourd'hui n'est pas un vote de confiance, dit M. King". Choisissez. Samedi c'était un vote de confiance. C'est ce qui découlait du discours de M. King à "Radio-Canada" vendredi soir. Samedi soir M. King, sommé par M. Hanson de s'expliquer, sans quoi il y aurait eu de la part de nombre de conservateurs ou d'adversaires de M. King favorables à un effort de guerre total, mais qui ne voulaient pas faire confiance en particulier à M. King, soit abstention, soit vote négatif, au plébiscite d'aujourd'hui, a dû corriger sa déclaration. Il l'a fait en termes plus ou moins clairs, à la dernière heure. "Je voudrais que l'on sache que je ne considérerai pas un vote affirmatif comme un vote de confiance... Vous n'êtes pas invités à voter pour ou contre le gouvernement... Qu'il me soit permis de répéter que je ne considérerai nullement dans ce sens un vote affirmatif au plébiscite". M. King a demandé que "Radio-Canada" inclut cette nouvelle dans ses programmes de samedi soir et de dimanche, parce qu'il ne pouvait plus parler à la radio, à cause des règlements des campagnes électorales. Il y a des régions du Canada où l'on a cru que M. King demandait un vote de confiance, après sa déclaration de vendredi soir, et d'autres où l'on saura qu'il n'a pas voulu demander ce vote de confiance. Qui profitera de l'équivoque, de la mise au point tardive? En fait, hier encore, les partisans politiques de M. King ont réitéré la question de confiance en petits comités, et répandu l'impression que M. King avait posé catégoriquement, ce qui a décidé quelques milliers de partisans fanatiques à voter "oui" plutôt que "non". M. Cardin avait le premier posé cette question de confiance en M. King, il y a déjà quelques semaines et ses collègues ministériels québécois ont pour la plupart suivi la même tactique, afin d'embrouiller les électeurs. On aura rarement vu campagne aussi trompeuse, de la part des ministériels et des partisans de la réponse affirmative. C'était dans leur jeu. Et voilà que M. King, en toute dernière heure, fait une déclaration qui achève d'embrouiller des centaines de mille électeurs. Le gouvernement dira, après cela, qu'il a posé la question nettement. — G. P.

27-IV-42

Le plébiscite

La campagne est finie

Les habiletés du gouvernement et la lutte qu'il a dû soutenir de la part d'esprits indépendants — Les méthodes prises pour remporter l'approbation de la masse

Comme quoi le plébiscite n'était pas nécessaire

(par Leopold RICHER)

Ottawa, 27-IV-42. — Dans quelques heures la population aura peut-être dit son dernier mot sur le plébiscite et sur la conscription pour outre-mer. Les deux questions sont inséparables. Au moyen du plébiscite, le gouvernement entend se faire délier de ses engagements anticonscriptionnistes. Si la population cède aux pressions ministérielles et aux contraintes que l'on a mises en oeuvre depuis une semaine tout particulièrement et consent à libérer le gouvernement de ses promesses, la question ne relèvera plus du peuple lui-même, mais du ministère et du parlement. Le premier ministre, ses collègues dans le cabinet et nombre d'orateurs ont insisté sur ce point: le gouvernement ne demande que la liberté de prendre une décision et de la soumettre au parlement. M. Mackenzie King, 25 février 1942, discours à la Chambre des commu-

Pas nécessaire

nes). Par le vote qu'elle donne aujourd'hui, la population est invitée à céder son droit de veto contre la conscription. L'acte est grave. Son importance n'échappera à personne, pas même à ceux, espérons-le, qui se sont laissés conduire, au cours de ces dernières semaines, par un esprit de parti étroit et aveugle.

Le plébiscite n'était pas nécessaire. Tout le monde admet que le gouvernement a le pouvoir légal d'imposer la conscription pour outre-mer. Le gouvernement n'est pas obligé de consulter la population avant de prendre pareille décision. Le premier ministre n'est lié, en face d'une situation donnée, que par sa conscience. Sa conscience de Canadien. C'est à titre de premier ministre du Canada, le chef de l'Etat canadien, que M. Mac-

(Suite à la dernière page)

Bloc notes

Vive Giraud!

On se rappelle la capture du général Henri Giraud. Il paraît redresser le front français. La nation avait les yeux sur lui, comptait qu'il allait enrayer la débâcle. Il se porte résolument, en char d'assaut, à l'extrême pointe du terrain occupé par ses troupes. Il est entré dans une souricière. Les Boches le cueillent à la descente, le photographient et repandent par radio dans le monde entier ce document humiliant pour lui et pour la France qui déjà chan-

celle. Or Giraud vient de s'évader. Le correspondant du N.-Y. Times à Berlin, M. G.-H. Archambault (il a un nom trop canadien-français pour ne pas l'être), rapporte que, bien que Berlin ait promis une forte récompense à ses capteurs et décrété la peine de mort contre quiconque aurait pu aider à son évasion, le général paraît en sécurité, mais qu'il ne fera pas connaître d'ici longtemps peut-être sa cachette. Il a de bonnes raisons d'en agir ainsi. D'abord, ses capteurs — ils ont déjà fait — pourraient prétendre qu'il a manqué à sa parole en s'évadant. D'autre part, il reste à savoir quelle sorte de réception lui ferait Laval. L'enthousiasme soulevé par l'évasion d'un héros national pourrait être embarrassant.

Cependant, note M. Archambault, le général n'a jamais rien eu à voir avec la politique. Il est soldat et rien de plus, mais, de ce temps-ci, l'opinion française est nerveuse et variable. Le culte d'un héros est la dernière chose que voudraient encourager les collaborationnistes.

Le correspondant du Times ajoute que tous ceux qui connaissent le général refusent d'ajouter foi aux rumeurs de Berlin. Le général n'a pas pu se sauver en abusant d'un relâchement de surveillance qu'on lui aurait accordé et en violant sa parole d'honneur. Du reste, c'est un récidiviste de l'évasion. Il avait déjà brûlé la politesse aux Boches pendant la première grande guerre.

Tout Univers applaudira à sa hardiesse et à son succès qui lavent l'humiliation qu'il a subie en 1940.

Du reste, les gardiens de la forteresse où il était interné devaient se douter qu'il rongerait son frein. Dans sa situation, et même malade, il est

(suite à la dernière page)

A compter de 8 h 30 ce soir nos lecteurs pourront obtenir par téléphone les nouvelles du résultat du plébiscite, au fur et à mesure qu'elles viendront. Appeler

BE. 3361*

On ne croit pas avoir des résultats un peu complets de l'extérieur avant minuit, car les bureaux ferment, en Colombie, à 11 heures du soir (heure de Montréal).

Le plébiscite

32,000 bureaux de votation; 5 millions de votants; de 8 h. à 8 h.; dans Saint-Marie

Les Canadiens votent aujourd'hui dans 32,000 bureaux de votation disséminés à travers le pays sur le plébiscite organisé par le gouvernement fédéral King-Cardin. Ils sont invités à répondre à la question suivante: "Consentez-vous à libérer le gouvernement de toute obligation résultant d'engagements antérieurs restreignant les méthodes de mobilisation pour le service militaire?" S'ils votent oui, ils donnent au gouvernement les pleins pouvoirs; s'ils votent non, ils signifient par là leur opposition à la conscription pour outre-mer en particulier.

On estime à plus de 5,000,000 le nombre des votes qui se donneront aujourd'hui avec ceux des dix derniers jours. Aux élections de mars 1940, le nombre des votants a été de 4,672,338. Et ce n'était qu'une élection générale.

Les bureaux de votation sont ouverts depuis 8 heures ce matin et ils seront jusqu'à 8 heures ce soir. Cela donne deux heures — deux heures de plus en moyenne qu'aux élections générales — pour la votation. Dans les bureaux, il y a des représentants du oui et du non.

Les votants dont les noms ne figurent pas sur les listes peuvent voter quand même, pourvu qu'ils s'identifient et prêtent le serment. C'est la première fois, a fait observer M. Jules Castonguay, commissaire des élections, que cette procédure se pratique hors de la campagne, soit dans des villes de plus de 10,000 habitants.

Dans le comté de Montréal, les bureaux de votation ont été de nouveau énumérés, en raison de l'élection partielle récente du 9 février, les votants vont déposer leur bulletin aux mêmes bureaux de votation que le 9 février.

Le plébiscite d'aujourd'hui met fin à une longue campagne sur les raisons de relever le gouvernement de ses promesses anticonscriptionnistes. Le premier ministre du Canada, M. King, et ses ministres et tous les députés fédéraux, sauf une vingtaine, dont douze du Québec, ont fait campagne en faveur du oui. Ils ont utilisé le réseau de Radio-Canada, interdisant aux partisans du non à profiter du même réseau.

Bureaux des officiers-rapporteurs

Voici la liste des bureaux des officiers-rapporteurs ou présidents d'élection dans chaque collège électoral de Montréal:

Cartier: M. Lazarus Bavitich, 4848 boul. St-Laurent, Plateau 3365.
Hochelaga: M. André Côté, 2062 rue Dery, CHerrier 2837.
Jacques-Cartier: M. Rodolphe Paré, 467 rue Notre-Dame, à Lachine, zone 8-331.

Laurier: J.-Eugène LeFrançois, 1518 rue Gifford, AMherst 2888.
Maisonnette-Rosemont: M. J.-E. Forté, 509 rue William David, CL, 5148.
Mercier: M. Avila Beauchamp, 2501 rue Mousseau, CL, 5778.

Mont-Royal: M. B. J. Snyder, 5625 ouest, rue Sherbrooke, DE, 3089.
Outremont: M. Wilfrid Bessette, 1209 avenue Van Horne, CAumet 7124.

St-Anne: M. Thomas Clarke, 256 rue McDermott, WIlbank 7025.
St-Antoine-Westmount: M. Edvard C. McCrory, 3005 ouest, rue St-Catherine, WIlbank 4332.

St-Denis: M. le docteur Omer Mongrain, 7573 rue St-Hubert, CAumet 0500.

NECROLOGIE

ALLARD — A Montréal, le 22, à 8 jours, Gilles, enfant de M. et Mme Marcel Allard.

BARRY-LAFLEUR — A LaTouche, le 24, à 1 an, Antoinette enfant d'Alme Lafleur et de Sophie Barry.

EDARD — A Lachine, le 24, à 70 ans, Mme Napoléon Edard, née Adèle Cardinal.

ELBEAU — A Montréal, le 24, à 75 ans, Ida Elbeau, épouse de Catherine Grandmont.

BRASSARD — A Montréal, le 25, à 73 ans, Yves Brassard, époux de Clara St-Jean.

COUVILLE — A Montréal, le 25, Mme Joseph Couville, née Céline Dubé.

GELINAS — A Montréal, le 24, à 46 ans, Mme Edy Gelinas, née Germaine Lippe.

GENDRON — A Montréal, le 24, Marcel, fils de Lucien Gendron et de Mathilde Martel.

GROFFRON — A Montréal, le 24, à 50 ans, Marie, fille de Asarie Geoffron et de feu Asile Sénécal.

MERCIER — A Montréal, le 23, à 85 ans, Alida Mercier, épouse de feu Moïse Mercier.

Imprimés de deuil

MEMENTOS — REMERCIEMENTS

Imprimés et gravés.

Liste des prix et spécimens sur demande.

L'Imprimerie Populaire, Limitée

430, Notre-Dame est. Montréal

Tél.: BB141 3361

CALENDRIER

de mois AVRIL 10 jours

Demain: MARDI, 28 AVRIL 1942

8. Paul de la Croix, confesseur.

Lever du soleil, 4 h. 52.

Coucher du soleil, 7 h. 02.

Coucher de la lune, 4 h. 21.

Lever de la lune, 3 h. 56.

Pleine lune, le 1, à 7 h. 32 m. du matin

Quatrième quartier, le 7, à 11 h. 43 m. du matin

Soulevée lune, le 15 à 9 h. 33 m. du matin

Premier quartier, le 23 à 1 h. 10 m. du soir

Pleine lune, le 30, à 4 h. 59 m. du soir

AVRIL 1942

Dim Lun Mar Mer Jeu Ven Sam

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30

INLIS 1024

Les résultats du plébiscite à la radio

Radio-Canada fera connaître les résultats du plébiscite à partir de 8 heures, ce soir, cela de demi-heure en demi-heure.

Les postes de Radio-Canada transmettront également des communications au sujet des résultats, comté par comté et province par province, ainsi que les principaux faits de cet événement historique.

De même les postes privés CKAC et CFCF donneront les résultats à intervalles réguliers à mesure qu'ils leur parviendront.

LE PLEBISCITE

Les assemblées dans la région de Québec

Québec, 27. — Le plébiscite a encore provoqué, en fin de semaine, un bon nombre d'assemblées. A Montmagny, M. Léo Laflamme et M. Fernand Choquette ont parlé hier sur le même estrade. Le premier a demandé de voter "oui" et le second de voter "non".

Au Lauzon, M. Maurice Bourget, M. J.-G. Francoeur, M. Charles Parent et autres ont tenu hier une assemblée très paisible. Ils ont demandé de voter "non".

A Québec, une grande assemblée a été tenue à la salle Saint-Pierre. Les orateurs ont été MM. Charles Parent, Jean-François Pouliot, député de Témiscouata, et Maurice Bourget, député de Lévis, ainsi que MM. Oscar Drouin et Wilfrid Hamel, ministres dans le cabinet Godbout.

"L'Album de Jacques Viger"

M. Gérard Morisset sera le conférencier de la Société historique de Montréal, mercredi soir, à 8 heures, et traitera de l'Album de Jacques Viger.

Mois de Ville-Marie

Première fête à Notre-Dame des Victoires — Tableaux sur l'origine mariale de Montréal — Défilé des associations mariales de la ville — Fondation d'une Congrégation

Le mois de mai est le mois de la fondation de Ville-Marie. Pendant ce mois, auront lieu de nombreuses manifestations commémoratives.

Le mois de Ville-Marie s'ouvrira à l'église de Notre-Dame des Victoires, dimanche le 3 mai. Comme Montréal a commencé à vrai dire sous l'influence de la Sainte Vierge, le 2 février 1630, il convient que la première fête du mois de mai se déroule dans une ambiance mariale.

La manifestation à l'église de Notre-Dame des Victoires commencera à 2 h. p.m., par la présentation sur le parvis de tableaux vivants, figurant l'origine mariale de Montréal. Les jeunes de cette paroisse préparent ce beau spectacle.

Suivra une procession avec la statue de la Vierge. Les associations mariales de la ville en constitueront le corps principal.

Au retour à l'église, trente-cinq hommes et jeunes gens fonderont une congrégation de la Sainte Vierge. Cet acte revêtira un sens historique, en rappelant le nombre des membres de la Société de Notre-Dame de Montréal lors de leur réunion en février 1642 à Notre-Dame de Paris, leur premier grand geste.

La Congrégation de Notre-Dame des Victoires portera le titre de la Purification, en mémoire des 2 février 1630 et 1636, où MM. de La Dauversière et Olier recurent les premières inspirations au sujet de Montréal.

Les autorités civiles et religieuses de Montréal prendront part à cette cérémonie. Invitation est faite à tous de se rendre à Notre-Dame des Victoires le 3 mai, à 2 h.

Le Fonds de secours de la Reine

Pour tout le Commonwealth britannique

Avec l'approbation de sa majesté la reine, le fonds de secours de la reine, qui est en train de recueillir son second million de dollars, va étendre son champ d'activité.

Le fonds, qui se bornait à aider les victimes des raids aériens en Grande-Bretagne, par l'entremise du fonds de secours national du lord-maire, s'étendra maintenant par tout le Commonwealth britannique.

De plus, le fonds de secours de la reine aidera à l'avenir tout civil qui aura été victime de quelque manière des attaques de l'ennemi et agira par l'entremise des organismes officiellement approuvés et reconnus dans le Commonwealth.

Les dépenses minimales de l'administration du fonds de secours de la reine continueront à être défrayées par des particuliers, afin que toutes les contributions du public puissent être expédiées sans déduction d'aucune sorte.

Les administrateurs du fonds de secours de la reine comptent bien que l'expansion de la sphère d'activité de cette oeuvre de guerre recevra une approbation non équivoque de la part du public canadien qui a déjà contribué si généreusement au fonds de secours dès la première année de son existence.

Le Bureau d'administration de l'hôpital Notre-Dame

L'élection des officiers du Bureau d'administration de l'hôpital Notre-Dame, pour l'année fiscale 1942-43, qui a eu lieu à l'Assemblée régulière tenue le 24 avril 1942, a donné le résultat suivant:

Messieurs: Hector H. Racine, président; Armand Chaput, 1er vice-président; Ernest Tétrault, 2e vice-président; C.-A. Roy, trésorier honoraire.

Le comité exécutif sera composé comme suit: MM. Hector H. Racine, C.-A. Roy, Roméo Gauthier, Ernest Tétrault, le Dr Emile Blain,

Assemblée énorme en faveur du "non" à Sorel

Plus de 10,000 personnes applaudissent les orateurs qui étaient le Dr Philippe Hamel, MM. Ernest Grégoire, Jean-Louis Arbiue et J.-B. Lemoine

Sorel, 27 (Spécial au Devoir). — Une assemblée anticonscriptionniste énorme, et comme on n'en avait pas eu depuis le temps de sir Wilfrid Laurier, à Sorel (au témoignage des anciens de cette ville industrielle), avait attiré, hier après-midi, au parc de Sorel, plus de 10,000 personnes qui montrèrent le plus vif enthousiasme; cela est d'autant plus significatif que l'assemblée se tenait dans la propre comté du ministre des transports, M. Cardin, qui, avec ses collègues du cabinet, demande d'être relevé de ses promesses anticonscriptionnistes, au plébiscite d'aujourd'hui.

L'assemblée s'est tenue en plein air, car les partisans du "oui" avaient retenu à l'avance toutes les salles disponibles.

Les orateurs ont été le Dr Philippe Hamel, MM. Ernest Grégoire, de Québec; Jean-Louis Arbiue, professeur à Montréal, et J.-B. Lemoine, président de la section locale de l'U.C.C. H a été question, dans les discours, de dictature économique, de conscription, etc. Tous les orateurs ont insisté pour que la population soreloise et celle du reste du pays donnent un vote négatif au plébiscite.

"L'Album de Jacques Viger"

M. Gérard Morisset sera le conférencier de la Société historique de Montréal, mercredi soir, à 8 heures, et traitera de l'Album de Jacques Viger.

Les députés qui voteront NON au plébiscite

Ceux d'Ottawa et de Québec qui, à date, ont pris des engagements publics et ont invité leurs électeurs à faire comme eux

Tableau dressé d'après des déclarations publiques en Chambre, devant les électeurs à la radio ou dans les journaux.

Clé: — Lib., libéral; Cons., conservateur; U. N., Union nationale; P. C., parti canadien; Ind., indépendant.

Les noms précédés d'un x sont ceux des députés qui ont combattu le plébiscite aux Communes.

(Cette liste est révisée au 25 avril 1942)

Députés d'Ottawa

BEAUCHE — x-Ed. Lacroix, lib.

BEAUMARNOIS-LAPRAIRIE — x-Maxime Raymond, lib.

DRUMMOND-ARTHABASKA — Armand Cloutier, lib.

GASPE — x-J.-S. Roy, ind.

KAMOURASKA — x-L.-P. Lizotte, lib.

LAVAL-DEUX-MONTAGNES — x-L. Lacombe, P. C.

LEBELLE — Maurice Lalonde, lib.

LEVIS — x-M. Bourget, lib.

NICOLET-YAMASKA — Lucien Dubois, lib.

PORTNEUF — x-Pierre Gauthier, lib.

QUEBEC-OUEST ET SUD — x-Chs Parent, lib.

QUEBEC-MONTMORENCY — x-W. Lacroix, lib.

RIMOUSKI — x-E. D'Amour, lib.

ST-MAURICE-LAFLECHE — x-J.-A. Crête, lib.

TEMISCOUATA — x-J.-Fr Pouliot, lib.

TERREBONNE — x-Lionel Bertrand, lib.

Candidats de 1940

ABITIBI — J.-A. Turgeon, cons.

BEAUCHE — Joseph Poulin, cons.

BELLECHASSE — Ed. Morissette, cons.

BONAVENTURE — Bona Dussault, cons.

CHARLEVOIX-SAGUENAY — Antoine Cimon, cons.

CHICOUTIMI — Dr F.-A. Dumas, cons.

KAMOURASKA — Dr T.-W. Michaud, cons.

LAC ST-JEAN — Dr Léo Dugay, cons.

LEVIS — Alb. Dumontier, cons.

MATANE — Henri Larue, cons.

MEGANTIC-FRONTENAC — Dr E. Fortin, cons.

QUEBEC-COMTE — Pierre Audet, cons.

QUEBEC-EST — Roméo St-Pierre, cons.

ST-JACQUES (Montréal) — J.-Ed. Jeannotte, Nat.-cons.

ATTITUDES DES QUOTIDIENS DU QUEBEC

Favorables au "NON"

Le "Devoir", Montréal

Le "Droit", Ottawa

L'Événement-Journal", Québec

Le "Nouveliste", Les Trois-Rivières

Le "Soleil", Québec

Favorables au "OUI"

Le "Canada", voui, voui, Montréal

Le "Chronicle-Telegraph", Québec

La "Gazette", Montréal

Le "Herald", Montréal

Le "Matin", Montréal

Le "Star", Montréal

Le "Tribune", Sherbrooke

LES "CLUTURISTES" NI CHAIR, NI POISSON

La "Presse" et sa doublure: la "Patrie", Montréal

L'Action Catholique", Québec

L'Hon. Premier Ministre Adélard GODBOUT (1)

(1) Bien qu'il n'appartienne pas au journalisme, l'homme qui s'est "engagé sur l'honneur", etc., etc., mérite bien de figurer avec les équilibristes dont il est le plus suave.

MARIAGE

en tableaux synoptiques

Par M. l'abbé J. CARRIER, D. Th.

EXPOSE théologique, éducationnel, économique et même médical de tout le problème matrimonial.

TRES UTILE aux prêtres, aux éducateurs, professionnels et gardes-malades.

INDISPENSABLE aux époux et fiancés

Au comptoir, \$1.50; par la poste, \$1.60.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

430, Notre-Dame est, Montréal

Evasion du général Giraud

Berlin, 27 (A.P.). — On a annoncé samedi l'évasion du général Henri Giraud, qui commandait sur la Meuse au printemps de 1940, et qui fut fait prisonnier par les Allemands après Sedan. Le général Giraud s'était déjà évadé d'Allemagne pendant l'autre guerre alors qu'il n'était que capitaine et qu'il avait été fait prisonnier à la bataille de Guise. Il était détenu, avec d'autres officiers français, au château de Koenigstein, en Saxe. Les autorités allemandes ont promis une récompense de 100,000 marks à quiconque le livrera et menacé de la peine de mort ceux qui pourraient l'aider à s'échapper de l'Allemagne.

Economise vraiment qui achète chez

AL DUPONT LEE

4020 Ste-Catherine (est) Tél.: FR. 0828

S.V.P.

NECTAR MOUSSEUX

CHRISTIN

(avec vitamine B-1)

Il rafraichit et maintient la vigueur du matin.

Cartes Professionnelles

ANCETRES

Pour retracer tous vos ancêtres consultez

GABRIEL DROUIN

4184, St-Denis - LA. 8151 - MH

ASSURANCES

HORACE LABRECQUE

441, St-François-Xavier - Montréal

AVOCATS

ANTOINETTE VANIER, C. J. GUY VANIER, C. J.

57, rue St-Jacques - Montréal

COMPTABLES

Anderson & Valiquette

84, Notre-Dame ouest - PL. 9709

CARON & CARON

139, rue Alexandre, TROIS-RIVIERES

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie

SAUBEGARDE

MONTREAL

NARCISSE DUCHARME, PRESIDENT

CARTES D'AFFAIRES

L'ART DE VENDRE

ROYAL REMINGTON, UNDERWOOD

ENCADREURS

Wisintainer & Fils

LES ENCADREURS MANUFACTURIERS

IMPORTATEURS

C. X. TRANCHMONTAGNE & CIE

MEURLES

Achetes comptant vous paierez meilleur marché.

A. E. Marcotte

REMBOURSEURS-MATELASSIERS

REMBOURSEURS-MATELASSIERS BOYER Limitée

REPARATIONS ELECTRIQUES

Reparations électriques

Service, vente et réparations de moteurs, générateurs, transformateurs

Geo. DAIGNEAULT Ltée

CANADA	\$6.00
(Sauf Montréal et la banlieue)	
E.-Unis et Empire britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
EDITION HEBDOMADAIRE	
CANADA	2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE	3.00

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

LUNDI, 27 AVRIL 1942

Dernier: Beau et modérément chaud.

MAXIMUM et MINIMUM:

Aujourd'hui maximum, 54.
Minimum, 40.
Même date l'an dernier, 54.
Même date l'an dernier, 50.
BAROMETRE: 10 h. a.m., 73.95; 11 h. a.m., 73.95; midi, 73.95.

Chiffres fournis par Mme veuve M.-R. de
Mésle 444 Sherbrooke est août 8

La Ligue pour la défense du Canada durera aussi longtemps que durera la guerre

La Ligue motive la ligne de conduite qu'elle suivra à l'avenir — Elle combattra l'introduction et le vote de toute loi de conscription pour service militaire outre-mer et s'opposera à l'application de cette mesure, sans consultation et sans vote préalable du Parlement

La Ligue pour la Défense du Canada communique:

La campagne du plébiscite est terminée. Au moment où paraîtront ces lignes, les électeurs auront usé pour la dernière fois leur droit de vote. Avant que le résultat de ce vote ne soit connu, la Ligue pour la Défense du Canada entend communiquer, à ses membres comme au public canadien, et motiver la ligne de conduite qu'elle suivra à l'avenir; la Ligue durera aussi longtemps que durera la guerre.

QUEL QUE SOIT LE RESULTAT DU PLEBISCITE, LA LIGUE ENTEND USER DE SON DROIT DE COMBATTRE L'INTRODUCTION ET LE VOTE DE TOUTE LOI DE CONSCRIPTION POUR SERVICE MILITAIRE OUTRE-MER.

Elle s'opposera également de toutes ses forces à l'application de cette mesure par décret, c'est-à-dire sans consultation et sans vote préalable du Parlement.

Le droit de discussion découle du sens même du plébiscite, tel que défini par le premier ministre du Canada. On a fait valoir l'argument partiel pour arracher le plus de loi possible: il ne s'agit pas d'un ordre du gouvernement d'imposer la conscription, mais du droit de faire quand la chose devient nécessaire. "Ce que le gouvernement demande aujourd'hui, disait M. King, le 7 avril, à Radio-Canada, c'est la liberté d'étudier et de discuter cette question..." L'opinion publique conserve donc le droit de faire valoir, par tous les moyens légaux ordinaires, les arguments propres à montrer qu'une telle mesure n'est ni nécessaire, ni justifiable. Autrement, nous ne vivrions plus en une démocratie, même en temps de guerre. Ce serait l'absolutisme totalitaire.

BIRMANIE

Deux nouvelles avance japonaises

Les Chinois ont repris Hopong

Londres, 27 (C. P.). — On rapporte aujourd'hui que deux nouvelles avances japonaises ont compromis la situation des armées alliées en Birmanie. L'une des colonnes est partie de Loilem, à l'extrémité est du front et vise à prendre à revers dans la région de Taunggyi et de Thazi les troupes chinoises qui combattent dans la région de Pyawbwe et à couper la route Mandalay-Lashio. L'autre est une infiltration vers l'ouest qui vise à isoler les troupes alliées qui se trouvent à Pyawbwe.

Dans les cercles officiels anglais, on dit ne posséder que des renseignements assez maigres sur la position exacte des lignes d'alliés après cinq jours d'engagements confus. La ligne part du fleuve Irrawaddy à Eale et s'étend vers l'est jusqu'à un peu au nord de Pyawbwe; plus à l'est, il n'y aurait pas de ligne fixe, mais toute une série de points fortifiés qui s'appuieraient sur Taunggyi.

Tchoungking, Chine, 27 (A. P.). — Les Chinois annoncent aujourd'hui qu'ils ont repris Hopong, accroissant leur avantage dans ce secteur qui couvre des lignes du côté du sud-est. Hopong se trouve à 100 milles environ à l'est de Taunggyi que les Chinois ont repris aux Japonais à la fin de la semaine. Les deux villes se trouvent à 100 milles environ au sud-est de Mandalay.

Dans le secteur de Meiktila, au sud de Mandalay, les Chinois rapportent qu'ils livrent une vigoureuse action d'arrière-garde contre des troupes ennemies qui ont suivi la route et qui ont dépassé Takton. Aux dernières nouvelles, on se bat à 20 milles au sud de Meiktila et de Thazi et à 85 milles au sud de Mandalay.

Le bulletin chinois rapporte encore que les aviateurs volontaires américains ont détruit cinq avions japonais sans subir de pertes samedi dans le voisinage de Loilem, à l'extrémité orientale du front de Birmanie.

Autre manifestation vite réprimée

Un individu du nom de Jack Edling, 16 ans, 4813 avenue du Parc, appréhendé hier soir, boulevard Saint-Laurent, entre les rues Villeneuve et Mont-Royal, a comparu ce matin devant le recorder Plan sous l'accusation d'avoir gêné la circulation. Le tribunal a rendu un jugement de sentence suspendue dans ce cas. Edling demeure à la même adresse qu'un individu du même âge, du nom de Jall Allbing, appréhendé le vingt-deux avril dernier lors d'une manifestation survenue au coin des rues Villeneuve et avenue du Parc. Jack Edling avait été arrêté au cours d'une manifestation hier soir, manifestation que la police réprima rapidement. Une auto fut endommagée par les manifestants.

Etats-Unis

Programme de Roosevelt en sept points pour combattre le coût croissant des nécessités de la vie

Aucun revenu net, taxes payées, de plus de \$25,000 — Lourdes taxes — Diminution des achats à crédit, etc.

Washington, 27 (A.P.). — Le président Roosevelt a déclaré aujourd'hui que pendant la guerre, "aucun citoyen américain ne devrait avoir un revenu net de plus de \$25,000 après qu'il aura payé ses taxes". Il a proposé au Congrès un programme en sept points dans le but de combattre le coût croissant des nécessités de la vie.

Il a proposé la stabilisation des gages et salaires des individus, en disant: "Je crois que stabiliser le coût de la vie signifie que de façon générale, les gages peuvent et doivent être maintenus aux niveaux actuels" et il a demandé le rappel des clauses de la loi de fixation des prix qui autorisent la hausse des vivres à 110 pour cent de parité (La parité est le prix calculé de façon à donner au cultivateur un profit, basé sur les achats industriels, et dont il bénéficiait dans la période de base de 1909-14.)

M. Roosevelt a aussi déclaré que c'est "une prétention insoutenable que ceux qui reçoivent de gros revenus de l'Etat et des valeurs locales, soient exemptés de la taxe alors que nous sommes en guerre". Il a demandé que les obligations fédérales, municipales et autres soient sujettes au moins aux surtaxes.

Le président s'oppose à la suspension de la loi établissant la semaine de 40 heures de travail.

"La plupart des ouvriers dans les industries de munitions travaillent bien plus que 40 heures par semaine, et on devrait continuer à les payer temps et demi pour le travail supplémentaire; autrement leur paie hebdomadaire serait réduite".

M. Roosevelt annonce que toutes les grèves sont au minimum. Il discutera son programme dans une émission radiophonique demain soir.

Dans son message au Congrès, le président Roosevelt a aussi proposé de lourdes taxes, afin de tenir les profits sur une base "raisonnable, le rationnement de toutes les commodités essentielles qui se font rares, l'encouragement à l'achat des obligations de la victoire, la diminution des achats à crédit, etc. Il ne faudra de nouvelles lois que pour les taxes et la stabilisation des denrées agricoles.

"J'assure au Congrès que si les buts que nous recherchons ne sont pas atteints, et si le coût de la vie continue à monter de façon substantielle, j'en aviserai le Congrès et le demanderai de passer les nouvelles lois qui pourront devenir nécessaires.

RUSSIE

2,000 soldats finlandais tués

Londres, 27 (C.P.). — On rapporte que 2,000 soldats finlandais ont été tués la semaine dernière au cours d'une offensive russe sur le front glacé de la Lapponie. La ligne du front de ce côté se trouve à l'ouest de la Finlande de 1939 et les troupes soviétiques conserveraient l'initiative de ce côté. Les Russes s'efforceraient d'obliger les Finlandais de faire la paix et de protéger ainsi leurs grands ports septentrionaux de Mourmansk et d'Archangel.

A Leningrad, les défenses contre avions auraient défendu la ville et la région avec succès contre les escadrilles allemandes qui se sont montrées très actives depuis quelques jours. On croit que les Allemands utilisent toute leur aviation disponible pour tenter d'attenter à l'armée rouge pendant que les troupes allemandes préparent leur offensive.

Pour assurer la paix sociale

Vendredi dernier, M. Alfred Charpentier, en sa qualité de représentant de la C. T. C. G. à la Ligue canadienne de la Société des Nations, prenait part à une entrevue avec les membres de cet organisme avec les ministres fédéraux. Au cours de l'entrevue, les représentants de la Société des Nations ont exposé le programme de la Ligue sur les principes à suivre par les nations lors du traité de paix et aussi de l'opportunité de créer un autre organisme plus parfait encore que la Société des Nations, et tout cela avec, pour but, d'assurer la paix sociale de par le monde.

Il y eut échange de vues sur cet important sujet, tous exprimant le vif désir de voir cesser cette calamité des guerres entre pays qui des années d'ennemis jurés les uns des autres.

Jeux de bagatelle

Le conseiller municipal J. Benoit a retiré son avis de motion pour faire donner à Montréal le pouvoir de taxer les jeux de bagatelle, parce que la ville a déjà ce pouvoir. Il a annoncé qu'il demandera l'adoption d'un règlement pour l'imposition d'une taxe sur ces appareils.

Le coût de la vie a déjà augmenté de 15% depuis l'automne de 1939, et "il pourrait augmenter de 80 à 90% au cours de l'an prochain".

Les sept points

Voici les sept objectifs soumis au Congrès par M. Roosevelt:

1. Pour empêcher le coût de la vie de monter, nous devons taxer lourdement, et maintenir les profits individuels ou des compagnies à un taux raisonnable. (Le mot raisonnable signifiant un bas niveau.)

2. Pour empêcher le coût de la vie de grimper, nous devons plafonner les prix que les consommateurs, détaillants, grossistes et manufacturiers paient pour ce qu'ils achètent; et plafonner les loyers des logis dans toutes les régions affectées par les industries de guerre.

3. Pour empêcher le coût de la vie de grimper, nous devons stabiliser les prix reçus par les individus pour leur travail.

4. Nous devons stabiliser les prix reçus par les producteurs pour les produits de leur terre.

5. Nous devons encourager tous les citoyens à contribuer au coût de la victoire en achetant des obligations de guerre avec leurs économies au lieu d'employer celles-ci à l'achat d'articles non essentiels.

6. Nous devons rationner toutes les commodités essentielles où il y a rareté afin qu'une distribution équitable soit faite parmi les consommateurs et non pas seulement suivant la capacité de payer les hauts prix.

7. Nous devons décourager les achats à crédits et à termes, et encourager le paiement des dettes, des dettes hypothécaires et autres obligations; car c'est encourager l'épargne, à réduire les achats excessifs et à ajouter aux épargnes disponibles aux créanciers pour l'achat d'obligations de guerre.

"Lorsque le coût de la vie aura grimpé semaine après semaine, et mois après mois, la population, dans son ensemble, s'appauvrira".

M. Roosevelt dit que les Etats-Unis dépensent \$100,000,000 par jour pour la guerre et qu'avant la fin de l'année on dépensera \$200,000,000 par jour.

Le résultat de mesures que l'on prend actuellement signifie, dit M. Roosevelt, que chacun de nous devra passer de nombreuses choses auxquelles nous étions habitués. Nous devrons vivre avec moins de confort qu'en temps de paix et notre niveau de vie diminuera.

Troupes américaines en Nouvelle-Calédonie

Washington, 27 (A.P.). — Le gouvernement des Etats-Unis a annoncé samedi qu'il avait débarqué des troupes en Nouvelle-Calédonie, la colonie française du Pacifique qui se trouve sur la route maritime qui relie les Etats-Unis à l'Australie. Le communiqué du département de la guerre précise que ce geste a été posé "du plein consentement des administrateurs français de la Nouvelle-Calédonie". On sait que les Français libres sont maîtres de la Nouvelle-Calédonie.

Vichy, 27 (A.P.). — Le gouvernement français a donné instruction à son ambassadeur à Washington, M. Gaston Henri-Haye, de protester auprès du gouvernement des Etats-Unis contre le débarquement de troupes américaines en Nouvelle-Calédonie. "Même si des Français qui se sont révoltés contre la mère-patrie se sont emparés de la Nouvelle-Calédonie en septembre 1940, dit le communiqué du gouvernement français, ce fait n'autorise pas des troupes américaines à s'y installer. De Gaulle ou ses représentants n'ont aucun droit de parler au nom de la France".

M. Jules Castonguay n'avait pas voté depuis 20 ans

Ottawa, 27 (C.P.). — Parmi les premiers votants, dans la ville d'Ottawa, dès l'ouverture des polls, ce matin, il y avait un électeur qui n'avait pas voté depuis plus d'une vingtaine d'années: il s'agit de M. Jules Castonguay, directeur général du plébiscite qui, en sa qualité d'officier électoral en chef, n'a pas le droit de voter aux élections générales.

M. Castonguay a inscrit son vote, à 8 h. 30 ce matin.

Eglise vendue pour taxes

Une église a été vendue pour les taxes ce matin. Il s'agit d'une église roumaine, située au 2601 rue Bruxelles. L'évaluation municipale de l'immeuble est de \$1400, et les arriérés de taxes atteignent \$1689. La ville a acheté cette propriété à l'enchère publique ce matin pour la somme de \$1.

LE PLEBISCITE

Représentants de la Ligue pour la défense du Canada à Ottawa

Ottawa, 27 (C. P.). — La Ligue pour la Défense du Canada aura deux représentants ce soir: au dépouillement du scrutin des militaires du Québec et de l'Ontario.

Six scrutateurs feront le comptage des votes. Ils ont été désignés par les quatre chefs de parti de la Chambre des communes.

M. Jules Castonguay, commissaire des élections, a déclaré que la Ligue a demandé la permission d'avoir des représentants au dépouillement du scrutin et à l'audition des votes. Cette permission lui a été accordée. Le comptage commencera à 8 h.

"On sait que la Ligue a fait campagne en faveur du non sur le plébiscite tant dans les provinces anglaises de l'Est que dans le Québec."

M. Castonguay s'attend de pouvoir annoncer les résultats du vote militaire le 5 mai. A ce moment, il aura reçu les rapports du Canada, du Royaume-Uni, de Terre-Neuve et de la Jamaïque.

AUSTRALIE

Attaques alliées contre Lae et Bougainville

Raid sur Port-Darwin — Concentration japonaise dans les îles Marshall

Quartier général des Nations unies en Australie, 27 (A.P.). — L'aviation japonaise a déployé plus d'activité en fin de semaine, mais l'aviation alliée a riposté hier en allant attaquer Lae, en Nouvelle-Guinée, et Bougainville, dans l'archipel de Salomon. Le bulletin allié dit que l'on a détruit quatre appareils ennemis, un dans l'air et trois sur le sol, au cours de l'attaque contre Lae.

Vingt-quatre bombardiers japonais escortés de chasseurs ont attaqué samedi Port-Darwin, en Australie, pour la première fois en trois semaines. Huit bombardiers et trois chasseurs japonais ont été descendus et le ministre australien de l'aviation, M. Drakeford, a souligné que cela démontrait l'efficacité des défenses australiennes. Les avions japonais ont également attaqué Port-Moresby, en Nouvelle-Guinée, samedi hier, et attaqué Tulagi, dans les îles Salomon, samedi, mais ces attaques n'ont guère donné de résultats.

Dans les cercles militaires alliés, on est d'avis que l'offensive aérienne persistante des Alliés va amener une action décisive du côté de l'Australie. Les Japonais ne sauraient demeurer passifs pendant que les Alliés organisent des forces puissantes en Australie. Il va falloir qu'ils attaquent directement l'Australie ou qu'ils s'emparent de toute la Nouvelle-Guinée ainsi que des îles au sud et à l'est de la Nouvelle-Guinée afin de couper les lignes de communications entre l'Australie et les Etats-Unis. On croit que le débarquement de troupes américaines en Nouvelle-Guinée a pour but de prévenir une poussée des Japonais vers l'est ou même une attaque contre la Nouvelle-Zélande. On rapporte que les Japonais seraient à concentrer des navires, des hommes et du matériel dans les îles Marshall en vue de quelque nouvelle opération, ce qui pourrait bien amener une grande bataille navale entre la flotte japonaise et la flotte américaine quelque part entre Hawaii et la Nouvelle-Zélande.

Des experts du B. I. T. à Londres

Le Bureau international du Travail à Montréal annonce qu'à la requête du gouvernement britannique, des experts de ce Bureau participent à une enquête générale sur les différentes branches des assurances sociales en Grande-Bretagne.

M. O. Stein, chef de la section des assurances sociales du Bureau, accompagné par M. M. Stark, conseiller technique, sont déjà partis pour Londres où ils séjourneront plusieurs semaines.

L'enquête à laquelle ils participent, qui a été décrite comme l'une des plus importantes entreprises jusqu'ici dans le domaine social, fut décidée l'année dernière à Londres, par M. Arthur Greenwood, alors ministre chargé des problèmes de reconstruction. Elle constitue la première mesure concrète pour l'établissement d'une charte de la sécurité sociale d'après-guerre. Un Comité interdépartemental, présidé par sir William Beveridge, a été créé dans ce but. Sa tâche sera de réorganiser les services sociaux existants et de les coordonner plus étroitement, de façon à assurer à toutes les classes de la population une plus grande sécurité économique et sociale après la guerre.

Le gouvernement britannique a estimé que le Comité devrait bénéficier d'informations complètes sur les expériences faites dans d'autres pays dans le domaine de l'assurance et de l'assurance sociales. A cet égard, la documentation considérable recueillie par le B.I.T. sur les services sociaux dans le monde entier sera utile au Comité dans l'élaboration d'une politique de sécurité sociale complète pour le petit-petit britannique.

Le plébiscite

Les explications de dernière heure de M. King

Sa réponse à M. Hanson, à savoir que le plébiscite n'est pas un vote de confiance, peut avoir "des conséquences considérables"

Ottawa, 27 (D.N.C.). — Les explications de dernière heure données par le premier ministre au sujet de l'interprétation du vote d'aujourd'hui a modifié considérablement la situation. Un partisan du "oui" nous disait ce matin, qu'il avait toujours eu l'intention de répondre affirmativement à la question du plébiscite, mais que le télégramme de M. Mackenzie King à M. R. B. Hanson, samedi soir, lui avait fait changer d'idée.

Les orateurs libéraux, en effet, ont prétendu que le vote d'aujourd'hui était réellement un vote de confiance dans le gouvernement libéral et dans la direction de M. Mackenzie King. Le premier ministre vient de déclarer à M. Hanson que tel n'est pas le cas. Il n'a pas

l'intention de considérer un vote affirmatif comme un vote de confiance. M. King a dit cela pour s'attirer le vote conservateur qui hésitait à manifester de la confiance dans le ministre libéral.

Mais si le premier ministre n'interprète pas un vote affirmatif comme un vote de confiance, il ne peut interpréter un vote négatif comme un vote de défiance.

De sorte que ceux qui répondront NON à la question du plébiscite ne vont être tout à fait à l'aise sous ce rapport. Ils ont la liberté de voter NON tout en étant assurés de garder M. Mackenzie King à la tête du pays.

La déclaration du premier ministre peut avoir des conséquences considérables.

Gala musical à Joliette

Inauguration des nouvelles orgues du noviciat des Clercs-de-Saint-Viateur

Joliette, 27 (D.N.C.). — Un gala musical des mieux réussis marqua vendredi, le 24 avril, la bénédiction et l'inauguration des nouvelles orgues, installées dans la chapelle du noviciat des Clercs de Saint-Viateur à Joliette.

Ce riche instrument, à deux claviers, à 21 jeux et d'une belle sonorité, est sorti de la maison Jacques, de Saint-Hyacinthe, et est un don généreux fait aux Clercs de Saint-Viateur par des amis ayant à leur tête de Dr Albert Geoffroy, musicien et organisateur à ses heures de loisir.

La bénédiction fut présidée par Son Excellence Mgr J.-A. Papineau. On voyait aux côtés de Son Excellence dans le chœur transformé temporairement en estrade: Mgr Philippe Perrier, de Montréal, et un grand nombre de dignitaires ecclésiastiques.

Avant d'exécuter un programme varié de musique d'orgue, de chant et de violon, le R. Père S. Sylvestre, provincial des Clercs de Saint-Viateur, adressa ses hommages aux distingués visiteurs et aux nombreux auditeurs, offrit ses remerciements au conseil de la cité pour son toujours généreux concours envers la communauté des Clercs de Saint-Viateur, et remercia chaleureusement les donateurs des nouvelles orgues, en particulier le Dr Albert Geoffroy, sans oublier le R. P. Wilfrid Corbeil, C.S.V., à qui on doit la construction du nouveau noviciat.

L'artiste invité était M. Georges-Emile Tanguay, organisateur à l'Immaculée-Conception, Montréal, qui exécuta des œuvres de César Franck, Couperin et Louis Vierne, son maître.

Le Dr Albert Geoffroy interpréta du Gustave Gagnon, E. Batiste et une marche composée en 1915 par M. J.-A. Contant, décédé récemment, ancien organisateur à la cathédrale de Joliette et dédiée au Dr A. Geoffroy.

La chorale du Séminaire, sous la direction du R. P. Lucien Bellemare, C.S.V., rendit le *Tu es Petrus*, de Gustave Gagnon, le *Jerusalem*, de Gounod, et le *Chœur des Chénobites*, de Wagner.

Il y eut chant par M. Lucien Dugas, M. Roland Leblanc et M. Alexandre Massicotte. Le R. P. Roland Brunelle, C.S.V., exécuta sur son violon de riche valeur l'IVe Sonate de Haendel.

Le programme fut clos par l'exécution sur orgue de nos deux hymnes nationaux.

Importance des légumes dans la diète

Québec, 27 — On ne saurait trop insister sur l'importance des légumes dans l'alimentation. En nutrition, avec le lait et les fruits, on les désigne sous le nom d'aliments protecteurs, parce que les sels minéraux et les vitamines qu'ils contiennent sont des substances indispensables au maintien de la santé et de la vigueur ainsi qu'à la croissance normale.

Ces conseils des hygiénistes, nous dit M. Henri Groulx, ministre de la santé et du bien-être social, ne doivent pas être oubliés surtout à l'époque de l'année où les jardins potagers sont sur le point d'être mis en culture. La population rurale de la province rend un grand service à la population urbaine, ainsi qu'à elle-même, en se livrant à la culture intensive des légumes. C'est pourquoi, à cette période de l'année, la division de la nutrition de mon département tient à rappeler à tous qu'il convient de consommer, tous les jours, deux ou trois variétés de légumes, afin d'assurer au corps une abondance de ces éléments essentiels à la santé.

Quant à leur valeur nutritive, les légumes, disent les hygiénistes, se subdivisent en quatre groupes: les feuilles vertes, les légumes à pigment jaune, toutes les autres variétés qui n'entrent pas dans ces catégories, et les pommes de terre. Les hygiénistes invitent tout particulièrement les ménagères à surveiller étroitement la cuisson des légumes. En effet, la valeur nutritive naturelle peut être diminuée par certains procédés de conservation, de préparation ou de cuisson.

Statistiques vitales du Québec

Chiffres préliminaires pour 1941

Québec, 27. — Avec les données du mois de décembre, nous obtenons un aperçu préliminaire de l'année démographique 1941. Bien que forcément incomplet, cet aperçu fournit des informations du plus haut intérêt.

Naissances. — Actuellement, nous en comptons 87,502, soit 1,645 de plus qu'en 1940. Il y a toujours lieu d'escompter un grand total de près de 90,000 naissances lorsque celles non encore enregistrées auront été rapportées. Présentement, le taux de natalité de 1941 est établi à 24.5 comparativement à celui de 26.3 de 1940. Si le total prévu de 90,000 naissances est atteint, ce taux deviendra 27.0. La différence entre celui-ci et celui de 1940 ne sera pas considérable en dépit d'une augmentation de quelque 7,000 naissances, et ce fait est expliqué par une augmentation de quelque 45,000 dans le chiffre total de la population servant de base à ces taux.

Mariages. — Ces données sont présentement presque complètes. L'année 1941 a donc fourni 32,680 mariages pour un taux de 10.3, comparativement aux 35,069 mariages de 1940 dont le taux de nuptialité est de 11.0. Une légère diminution se constate donc dans la nuptialité.

Mortalité générale. — Nous devons compter 1,196 décès de plus en 1941, soit 33,995 contre les 32,799 de 1940; le taux de cette année augmente donc à 10.7 de 10.2 qu'il était l'année précédente. Les quelques décès non encore rapportés ne feront pas varier de beaucoup ces constatations.

Mortalité infantile. — Ici aussi nous marquons une augmentation soit 853 décès de plus qu'en 1940. Il faut constater de suite que ces 853 décès représentent 71 p.c. des 1,196 décès de plus de 1941. Et d'autres termes, la mortalité marquée surtout cette augmentation du fait de la mortalité infantile plus élevée, 1941 obtient donc un taux de cette mortalité infantile de 76.7 contre 69.4 en 1940. Cette variation n'est pas inquiétante mais seulement normale; d'ailleurs ce taux de 76.7 est encore le plus faible à l'exception de 1940.

Perte d'un contre-torpilleur américain

Washington, 27 (A.P.). — Le département de la marine des Etats-Unis annonce aujourd'hui la perte du contre-torpilleur *Sturtevant*. Le bulletin officiel dit que le vaisseau de guerre a été coulé "par une explosion sous-marine au cours des 24 dernières heures". Le bulletin ajoute que les pertes de vie ne sont pas élevées et que la plupart des hommes de l'équipage ont pu heureusement atteindre un port, ce qui laisse entendre que le navire n'aurait coulé que lentement.

Le bain de Rosemont

La Commission municipale a décidé de retourner au comité exécutif pour nouvelle étude la recommandation de construire un bain public dans le quartier Rosemont, au coût de \$200,000. Le motif de cette demande de reconsidération, c'est qu'il n'y avait que quatre membres de l'exécutif présents lors de l'adoption du rapport. MM. Aime Parent, Filion et Guérin ont voté en faveur, et M. Asselin a voté contre; MM. Marler et Quinlan étaient absents.

Retenez la "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphonez au service du tirage: L'Elair 3361* si vous donnez l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.



Lundi, 27 avril 1942

Sommaire des postes locaux

CBF-690 kilocycles	7.45 Max Pirani, pianiste.	5.15 Secret City.
4.15 Interim.	8.50 Sérenades pour cordes.	5.30 Uncle Harry.
4.30 Musique.	8.30 Concert de Winnipeg.	5.35 Singing Sam.
5.00 L'Ass des bibliothécaires.	8.45 Débat sur l'agriculture.	6.00 Programmes.
5.15 Fémina.	9.00 Relais de Toronto.	6.15 Town Crier.
5.30 Les beaux disques.	9.30 Le chant du monde.	6.25 What's happening.
5.45 Marmaille.	10.00 Concerts.	6.30 Lucky melodies.
6.00 Programmes de soir.	10.00 Nouvelles.	6.45 Easy aces.
6.05 La radio de soir.	11.15 British speaks.	7.00 Values.
6.10 Sport.	11.30 Nouvelles de la BBC.	7.05 Nouvelles de Holly.
6.15 Nouvelles.		7.10 Wood.
6.30 Lionel Parent.		7.15 Lum et Abner.
6.45 Interim.		7.20 Uncle Troy.
7.00 Pension Veider.		7.30 Orch. de concert.
7.15 Un homme et son péché.		8.00 Let's we forget.
7.30 Nouvelles françaises de BBC.		8.05 Musique.
7.45 M. Balharzar.		8.10 True or false.
8.00 Interim.		8.20 The green hornet.
8.05 Sérenade pour cordes.		8.30 For America we sing.
8.30 S.V.P.		8.35 Nouvelles.
8.50 Concert de Toronto.		10.30 Nouvelles.
9.00 Le chant du monde.		10.45 Orch. Steele.
10.00 Concerts.		11.00 Nouvelles de hockey.
10.30 Orch. Turner.		11.05 Orchestre.
10.50 Radio-journal.		12.05 Nouvelles.
11.15 Sport.		
11.30 Poèmes symphoniques.		

Mardi, 28 avril 1942

Sommaire des postes locaux

CBF-690 kilocycles	6.15 Radio-journal.	11.00 Your fortune.
7.30 Nouvelles.	6.30 Chronique sportive.	11.15 Symphonie style.
8.00 Radio-journal.	6.45 Interim.	11.30 Por ladies.
8.15 Élévation.	6.50 Nouvelles de BBC.	11.45 Por ladies.
8.30 Pot-pourri.	7.00 Causette.	11.50 Nouvelles.
8.45 Interim.	7.15 Rex Battle.	12.00 Melodies.
9.00 Madeline et ses amis.	7.30 Journal de la famille.	12.15 Orch. Lopez.
9.15 15 minutes avec...	7.45 Causette.	12.30 House of Peter.
9.30 Chansons.	8.00 Commentaires.	12.45 Highlights.
9.45 Nouvelles.	8.15 Journal de la famille.	1.00 Friendly music.
10.00 Vie de famille.	8.30 Orchestre.	1.05 Friendly music.
10.15 Chansons.	8.45 John and Judy.	1.10 Orchestre.
10.30 Dénoué.	8.50 McGee and Molly.	1.15 Rotary Club.
10.45 C'est la vie.	10.00 A choisir.	2.00 Fanfare de l'armée.
11.00 Grande Soeur.	11.00 Radio-journal.	2.15 Cavalcade of drama.
11.15 Interim.	11.15 British speaks.	2.30 Into the light.
11.30 Troubadours.	11.30 Nouvelles de BBC.	3.00 Voice of memory.
11.45 Jeunesse dorée.		3.15 Smiling Jack.
12.15 Quelles nouvelles.		3.30 Stars of the week.
12.30 Nouvelles de la BBC.		3.45 Tip and Teas.
12.45 Rue Principale.		4.00 Club Matinée.
12.50 Signal-horloge.		4.05 Musique.
1.00 Radio-journal.		4.10 Heure du thé.
1.15 Tanté Lucie.		4.15 Secret city.
1.30 Réveil rural.		4.20 Sport.
1.45 Météo Rancourt.		4.30 Service secret scout.
1.55 Chansonnets.		4.45 Singing Sam.
2.00 Concert vocal et instrumental.		4.50 Programmes.
2.15 A choisir.		5.00 Nouvelles-claire.
2.30 Les beaux disques.		5.15 Questions.
2.45 Nouvelles.		5.20 Variétés.
2.55 Chansons.		5.30 Tango.
3.00 Les beaux disques.		5.45 What's happening.
3.15 Chansons.		5.50 Easy aces.
3.30 Chansons.		6.00 Easy aces.
3.45 Chansons.		6.15 Easy aces.
3.55 Chansons.		6.30 Easy aces.
4.05 Chansons.		6.45 Easy aces.
4.15 Chansons.		6.55 Easy aces.
4.25 Chansons.		7.05 Easy aces.
4.35 Chansons.		7.15 Easy aces.
4.45 Chansons.		7.25 Easy aces.
4.55 Chansons.		7.35 Easy aces.
5.05 Chansons.		7.45 Easy aces.
5.15 Chansons.		7.55 Easy aces.
5.25 Chansons.		8.05 Easy aces.
5.35 Chansons.		8.15 Easy aces.
5.45 Chansons.		8.25 Easy aces.
5.55 Chansons.		8.35 Easy aces.
6.05 Chansons.		8.45 Easy aces.
6.15 Chansons.		8.55 Easy aces.
6.25 Chansons.		9.05 Easy aces.
6.35 Chansons.		9.15 Easy aces.
6.45 Chansons.		9.25 Easy aces.
6.55 Chansons.		9.35 Easy aces.
7.05 Chansons.		9.45 Easy aces.
7.15 Chansons.		9.55 Easy aces.
7.25 Chansons.		10.05 Easy aces.
7.35 Chansons.		10.15 Easy aces.
7.45 Chansons.		10.25 Easy aces.
7.55 Chansons.		10.35 Easy aces.
8.05 Chansons.		10.45 Easy aces.
8.15 Chansons.		10.55 Easy aces.
8.25 Chansons.		11.05 Easy aces.
8.35 Chansons.		11.15 Easy aces.
8.45 Chansons.		11.25 Easy aces.
8.55 Chansons.		11.35 Easy aces.
9.05 Chansons.		11.45 Easy aces.
9.15 Chansons.		11.55 Easy aces.
9.25 Chansons.		12.05 Easy aces.
9.35 Chansons.		12.15 Easy aces.
9.45 Chansons.		12.25 Easy aces.
9.55 Chansons.		12.35 Easy aces.
10.05 Chansons.		12.45 Easy aces.
10.15 Chansons.		12.55 Easy aces.
10.25 Chansons.		1.05 Easy aces.
10.35 Chansons.		1.15 Easy aces.
10.45 Chansons.		1.25 Easy aces.
10.55 Chansons.		1.35 Easy aces.
11.05 Chansons.		1.45 Easy aces.
11.15 Chansons.		1.55 Easy aces.
11.25 Chansons.		2.05 Easy aces.
11.35 Chansons.		2.15 Easy aces.
11.45 Chansons.		2.25 Easy aces.
11.55 Chansons.		2.35 Easy aces.
12.05 Chansons.		2.45 Easy aces.
12.15 Chansons.		2.55 Easy aces.
12.25 Chansons.		3.05 Easy aces.
12.35 Chansons.		3.15 Easy aces.
12.45 Chansons.		3.25 Easy aces.
12.55 Chansons.		3.35 Easy aces.
1.05 Chansons.		3.45 Easy aces.
1.15 Chansons.		3.55 Easy aces.
1.25 Chansons.		4.05 Easy aces.
1.35 Chansons.		4.15 Easy aces.
1.45 Chansons.		4.25 Easy aces.
1.55 Chansons.		4.35 Easy aces.
2.05 Chansons.		4.45 Easy aces.
2.15 Chansons.		4.55 Easy aces.
2.25 Chansons.		5.05 Easy aces.
2.35 Chansons.		5.15 Easy aces.
2.45 Chansons.		5.25 Easy aces.
2.55 Chansons.		5.35 Easy aces.
3.05 Chansons.		5.45 Easy aces.
3.15 Chansons.		5.55 Easy aces.
3.25 Chansons.		6.05 Easy aces.
3.35 Chansons.		6.15 Easy aces.
3.45 Chansons.		6.25 Easy aces.
3.55 Chansons.		6.35 Easy aces.
4.05 Chansons.		6.45 Easy aces.
4.15 Chansons.		6.55 Easy aces.
4.25 Chansons.		7.05 Easy aces.
4.35 Chansons.		7.15 Easy aces.
4.45 Chansons.		7.25 Easy aces.
4.55 Chansons.		7.35 Easy aces.
5.05 Chansons.		7.45 Easy aces.
5.15 Chansons.		7.55 Easy aces.
5.25 Chansons.		8.05 Easy aces.
5.35 Chansons.		8.15 Easy aces.
5.45 Chansons.		8.25 Easy aces.
5.55 Chansons.		8.35 Easy aces.
6.05 Chansons.		8.45 Easy aces.
6.15 Chansons.		8.55 Easy aces.
6.25 Chansons.		9.05 Easy aces.
6.35 Chansons.		9.15 Easy aces.
6.45 Chansons.		9.25 Easy aces.
6.55 Chansons.		9.35 Easy aces.
7.05 Chansons.		9.45 Easy aces.
7.15 Chansons.		9.55 Easy aces.
7.25 Chansons.		10.05 Easy aces.
7.35 Chansons.		10.15 Easy aces.
7.45 Chansons.		10.25 Easy aces.
7.55 Chansons.		10.35 Easy aces.
8.05 Chansons.		10.45 Easy aces.
8.15 Chansons.		10.55 Easy aces.
8.25 Chansons.		11.05 Easy aces.
8.35 Chansons.		11.15 Easy aces.
8.45 Chansons.		11.25 Easy aces.
8.55 Chansons.		11.35 Easy aces.
9.05 Chansons.		11.45 Easy aces.
9.15 Chansons.		11.55 Easy aces.
9.25 Chansons.		12.05 Easy aces.
9.35 Chansons.		12.15 Easy aces.
9.45 Chansons.		12.25 Easy aces.
9.55 Chansons.		12.35 Easy aces.
10.05 Chansons.		12.45 Easy aces.
10.15 Chansons.		12.55 Easy aces.
10.25 Chansons.		1.05 Easy aces.
10.35 Chansons.		1.15 Easy aces.
10.45 Chansons.		1.25 Easy aces.
10.55 Chansons.		1.35 Easy aces.
11.05 Chansons.		1.45 Easy aces.
11.15 Chansons.		1.55 Easy aces.
11.25 Chansons.		2.05 Easy aces.
11.35 Chansons.		2.15 Easy aces.
11.45 Chansons.		2.25 Easy aces.
11.55 Chansons.		2.35 Easy aces.
12.05 Chansons.		2.45 Easy aces.
12.15 Chansons.		2.55 Easy aces.
12.25 Chansons.		3.05 Easy aces.
12.35 Chansons.		3.15 Easy aces.
12.45 Chansons.		3.25 Easy aces.
12.55 Chansons.		3.35 Easy aces.
1.05 Chansons.		3.45 Easy aces.
1.15 Chansons.		3.55 Easy aces.
1.25 Chansons.		4.05 Easy aces.
1.35 Chansons.		4.15 Easy aces.
1.45 Chansons.		4.25 Easy aces.
1.55 Chansons.		4.35 Easy aces.
2.05 Chansons.		4.45 Easy aces.
2.15 Chansons.		4.55 Easy aces.
2.25 Chansons.		5.05 Easy aces.
2.35 Chansons.		5.15 Easy aces.
2.45 Chansons.		5.25 Easy aces.
2.55 Chansons.		5.35 Easy aces.
3.05 Chansons.		5.45 Easy aces.
3.15 Chansons.		5.55 Easy aces.
3.25 Chansons.		6.05 Easy aces.
3.35 Chansons.		6.15 Easy aces.
3.45 Chansons.		6.25 Easy aces.
3.55 Chansons.		6.35 Easy aces.
4.05 Chansons.		6.45 Easy aces.
4.15 Chansons.		6.55 Easy aces.
4.25 Chansons.		7.05 Easy aces.
4.35 Chansons.		7.15 Easy aces.
4.45 Chansons.		7.25 Easy aces.
4.55 Chansons.		7.35 Easy aces.
5.05 Chansons.		7.45 Easy aces.
5.15 Chansons.		7.55 Easy aces.
5.25 Chansons.		8.05 Easy aces.
5.35 Chansons.		8.15 Easy aces.
5.45 Chansons.		8.25 Easy aces.
5.55 Chansons.		8.35 Easy aces.
6.05 Chansons.		8.45 Easy aces.
6.15 Chansons.		8.55 Easy aces.
6.25 Chansons.		9.05 Easy aces.
6.35 Chansons.		9.15 Easy aces.
6.45 Chansons.		9.25 Easy aces.
6.55 Chansons.		9.35 Easy aces.
7.05 Chansons.		9.45 Easy aces.
7.15 Chansons.		9.55 Easy aces.
7.25 Chansons.		10.05 Easy aces.
7.35 Chansons.		10.15 Easy aces.
7.45 Chansons.		10.25 Easy aces.
7.55 Chansons.		10.35 Easy aces.
8.05 Chansons.		10.45 Easy aces.
8.15 Chansons.		10.55 Easy aces.
8.25 Chansons.		11.05 Easy aces.
8.35 Chansons.		11.15 Easy aces.
8.45 Chansons.		11.25 Easy aces.
8.55 Chansons.		11.35 Easy aces.
9.05 Chansons.		11.45 Easy aces.
9.15 Chansons.		11.55 Easy aces.
9.25 Chansons.		12.05 Easy aces.
9.35 Chansons.		12.15 Easy aces.
9.45 Chansons.		12.25 Easy aces.
9.55 Chansons.		12.35 Easy aces.
10.05 Chansons.		12.45 Easy aces.
10.15 Chansons.		12.55 Easy aces.
10.25 Chansons.		1.05 Easy aces.
10.35 Chansons.		1.15 Easy aces.
10.45 Chansons.		1.25 Easy aces.
10.55 Chansons.		1.35 Easy aces.
11.05 Chansons.		1.45 Easy aces.
11.15 Chansons.		1.55 Easy aces.
11.25 Chansons.		2.05 Easy aces.
11.35 Chansons.		2.15 Easy aces.
11.45 Chansons.		2.25 Easy aces.
11.55 Chansons.		2.35 Easy aces.
12.05 Chansons.		2.45 Easy aces.
12.15 Chansons.		2.55 Easy aces.
12.25 Chansons.		3.05 Easy aces.
12.35 Chansons.		3.15 Easy aces.
12.45 Chansons.		3.25 Easy aces.
12.55 Chansons.		3.35 Easy aces.
1.05 Chansons.		3.45 Easy aces.
1.15 Chansons.		3.55 Easy aces.
1.25 Chansons.		4.05 Easy aces.
1.35 Chansons.		4.15 Easy aces.
1.45 Chansons.		4.25 Easy aces.
1.55 Chansons.		4.35 Easy aces.
2.05 Chansons.		4.45 Easy aces.
2.15 Chansons.		4.55 Easy aces.
2.25 Chansons.		5.05 Easy aces.
2.35 Chansons.		5.15 Easy aces.
2.45 Chansons.		5.25 Easy aces.
2.55 Chansons.		5.35 Easy aces.
3.05 Chansons.		5.45 Easy aces.
3.15 Chansons.		5.55 Easy aces.
3.25 Chansons.		6.05 Easy aces.
3.35 Chansons.		6.15 Easy aces.
3.45 Chansons.		6.25 Easy aces.
3.55 Chansons.		6.35 Easy aces.
4.05 Chansons.		6.45 Easy aces.
4.15 Chansons.		6.55 Easy aces.
4.25 Chansons.		7.05 Easy aces.
4.35 Chansons.		7.15 Easy aces.
4.45 Chansons.		7.25 Easy aces.
4.55 Chansons.		7.35 Easy aces.
5.05 Chansons.		7.45 Easy aces.
5.15 Chansons.		7.55 Easy aces.
5.25 Chansons.		8.05 Easy aces.
5.35 Chansons.		8.15 Easy aces.
5.45 Chansons.		8.25 Easy aces.
5.55 Chansons.		8.35 Easy aces.
6.05 Chansons.		8.45 Easy aces.
6.15 Chansons.		8.55 Easy aces.
6.25 Chansons.		9.05 Easy aces.
6.35 Chansons.		9.15 Easy aces.
6.45 Chansons.		9.25 Easy aces.
6.55 Chansons.		9.35 Easy aces.
7.05 Chansons.		9.45 Easy aces.
7.15 Chansons.		9.55 Easy aces.
7.25 Chansons.		10.05 Easy aces.
7.35 Chansons.		10.15 Easy aces.
7.45 Chansons.		10.25 Easy aces.
7.55 Chansons.		10.35 Easy aces.
8.05 Chansons.		10.45 Easy aces.
8.15 Chansons.		10.55 Easy aces.
8.25 Chansons.		11.05 Easy aces.
8.35 Chansons.		11.15 Easy aces.
8.45 Chansons.		11.25 Easy aces.
8.55 Chansons.		11.35 Easy aces.
9.05 Chansons.		11.45 Easy aces.
9.15 Chansons.		11.55 Easy aces.
9.25 Chansons.		12.05 Easy aces.
9.35 Chansons.		12.15 Easy aces.
9.45 Chansons.		12.25 Easy aces.
9.55 Chansons.		12.35 Easy aces.
10.05 Chansons.		12.45 Easy aces.
10.15 Chansons.		12.55 Easy aces.
10.25 Chansons.		1.05 Easy aces.
10.35 Chansons.		1.15 Easy aces.
10.45 Chansons.		1.25 Easy aces.
10.55 Chansons.		1.35 Easy aces.
11.05 Chansons.		1.45 Easy aces.
11.15 Chansons.		1.55 Easy aces.
11.25 Chansons.		2.05 Easy aces.
11.35 Chansons.		2.15 Easy aces.
11.45 Chansons.		2.25 Easy aces.
11.55 Chansons.		2.35 Easy aces.
12.05 Chansons.		2.45 Easy aces.
12.15 Chansons.		2.55 Easy aces.
12.25 Chansons.		3.05 Easy aces.
12.35 Chansons.		3.15 Easy aces.
12.45 Chansons.		3.25 Easy aces.
12.55 Chansons.		3.35 Easy aces.
1.05 Chansons.		3.45 Easy aces.
1.15 Chansons.		3.55 Easy aces.
1.25 Chansons.		4.05 Easy aces.
1.35 Chansons.		4.15 Easy aces.
1.45 Chansons.		4.25 Easy aces.
1.55 Chansons.		4.35 Easy aces.
2.05 Chansons.		4.45 Easy aces.
2.15 Chansons.		4



Directrice: Germaine BERNIER

Pour servir votre santé

Pourquoi attendre

(Collaboration spéciale au Devoir par le Dr Adrien PLOUFFE)

Le médecin vous a prescrit un régime alimentaire et vous vous plaignez, prétendant que votre santé est en aussi mauvais état qu'auparavant. Je vous crois sans peine et le contraire serait surprenant! Sans doute, vous êtes allée voir le docteur, mais avez-vous bien suivi le régime? Non, vous n'avez pas daigné le suivre, sous prétexte que cela vous ennuie!

Evidemment, ce n'est guère agréable que d'avoir à se soumettre à certains sacrifices, quand on a l'estomac piqué par l'aiguillon de la gourmandise. Mais voyons, il faut tout de même être raisonnable. Vous dépensez de l'argent pour une consultation. Le médecin vous interroge et vous examine avec soin. Il rédige une ordonnance. Il prend la peine de vous remettre un feuillet qui vous indique les aliments permis et les aliments défendus. Vous prenez le remède et vous suivez le régime pendant huit jours. Ensuite, vous envoyez le tout à la balade et vous reprenez vos habitudes invétérées de gourmandise fiévreuse.

D'abord, je me demande pourquoi vous vous êtes adressée à un médecin. A quoi bon dépenser de l'argent, quand on ne se soumet pas aux instructions de la science et de l'expérience? Et puis, je me demande pourquoi vous vous plaignez quand vous remarquez — et à juste titre — que "ça ne va pas mieux qu'auparavant".

Les médecins ne font pas de miracles. Ils peuvent améliorer votre cas à condition que de votre côté vous y mettiez un brin de bonne volonté; mais si vous vous moquez et de l'ordonnance et du régime, il y a des chances que vous restiez dans le même état! Et s'il y a aggravation de vos maux, quelques mois plus tard, eh bien! avez-vous franchement le droit de mettre en doute la valeur d'un traitement que vous n'avez pas suivi — ou à peu près pas?

Le médecin est à votre service avec la science qu'il a acquise par des études sérieuses; il est à votre service avec une expérience que lui confèrent de longues années de pratique médicale. Si, après avoir été soigneusement examinée, vous ne vous soumettez pas au régime prescrit, c'est vous, ma pauvre madame, qui êtes en faute, oui, c'est votre faute si vous souffrez encore.

Il y a une sorte de contrat tacite entre le médecin et vous. Il vous traite mais vous devez obéir, autrement vous allez rester avec votre maladie. C'est si simple que, si vous réfléchissez un tant soit peu, vous allez me donner raison.

Vous ne mettez pas de beurre dans votre assiette, non, mais vous en prenez soigneusement des parcelles dans le beurrier et tous ces petits morceaux finissent par faire un demi-quart de livre de beurre! Et vous croyez naïvement avoir suivi le conseil de votre médecin qui vous a défendu le beurre!

Vous ne prenez qu'une petite portion de ce rôti de porc, oui, c'est exact, mais à cette petite portion vous en ajoutez une autre, puis une autre!

Les pâtisseries vous sont défendues. Vous n'en mangez pas aux repas, mais vous rattrapez le temps perdu, à l'heure du goûter!

Et ainsi de suite! Et vous vous croyez raisonnable! Vous agissez comme une grande enfant que vous êtes!

Cela vous regarde. Vous êtes libre d'agir à votre guise, mais encore une fois vous paierez pour tous ces abus. Et si vous avez le désir de guérir, il faudra que vous changiez vos façons de suivre le régime imposé. Ce n'est pas votre médecin qui en souffrira! C'est vous, vous seule, qui en subirez tous les inconvénients. Cela coûte parfois fort cher, car, tous les jours, il y a des gens qui aggravent consciemment ou non leur cas, à telles enseignes qu'ils peuvent en mourir, quand le cœur s'arrête de battre au cours d'une gastrite aiguë, par exemple!

Mais je ne suis pas en danger! — Non, madame, mais vous êtes sur une pente qui conduit au danger.

Les hygiénistes sont là pour vous crier casse-cou. Tant pis si vous n'avez pas le bon esprit de répondre à leur S.O.S., par une soumission compréhensive aux conseils des médecins praticiens.



A PARTIR DE \$1.50

CHEZ CHARLEBOIS

12 MAGASINS à votre SERVICE

NOUVEAUX CHAPEAUX pour le PRINTEMPS

Chapeaux printaniers

Il y en a pour tous les goûts mais aussi pour tous les visages; à vous de choisir le modèle qui convient réellement à votre genre; c'est le seul qui vous coiffera bien.

A vous de comprendre et de prendre la résolution bienfaisante de vous soumettre avec le sourire aux directives de la science.

Prenez garde, vous pourriez être tôt ou tard obligée de suivre bon gré mal gré les instructions de votre médecin!

A quoi bon attendre? Adrien PLOUFFE

Assemblée annuelle de l'Association des Gardes-Malades

Voici le programme de la 22^e assemblée annuelle de l'Association des Gardes-Malades enregistrées de la province de Québec.

Vendredi, le 15 mai:

9 h. du matin. — Assemblée générale de la Section de l'Ecole de Nursing et des infirmières hospitalières. Auditorium de l'Ecole des gardes-malades, hôpital Notre-Dame, 2205, rue Maisonneuve, Montréal.

Présidente d'honneur: Mlle E.-C. Flanagan, G.M.E., présidente de l'A. G. M. E. P. Q. Présidente: Révérende Sœur Décarie, G.M.E., coordinatrice de la section de l'Ecole de nursing et des infirmières hospitalières, directrice des infirmières, hôpital Notre-Dame.

Conférenciers: R. P. Emile Bouvier, S.J., professeur de l'Ecole de Service social de l'Université de Montréal; "L'assurance-maladie obligatoire"; Mlle Suzanne Giroux, G.M.E., directrice des infirmières, hôpital Saint-Luc, Montréal; "Problèmes actuels de la profession de nursing".

2 h. 30: Salon York, hôtel Windsor. Assemblée générale d'affaires avec allocution par la présidente. Présidente: Mlle E.-C. Flanagan, G.M.E.

8 h. 30: Des séances de langue française et de langue anglaise seront tenues concurremment dans les salons York et Prince de Galles.

Séance de langue française.

Présidente: Révérende Sœur Valérie de la Sagesse, G.M.E., vice-présidente de l'A. G. M. E. P. Q., directrice des infirmières, hôpital Sainte-Justine, Montréal.

Conférenciers: R. P. Noël Mailoux, O.F., Ph.D., professeur de psychologie, Ecole Normale secondaire, Montréal; "Les infirmières sur le front invisible"; le brigadier

Georges-P. Vanier, D.S.P., M.C., officier commandant, district militaire No 5, Québec; "Dans l'époque ou nous vivons".

Séance de langue anglaise.

Présidente: Mlle E.-C. Flanagan, G.M.E.

Conférenciers: le brigadier Georges-P. Vanier, D.S.P., M.C., officier commandant, district militaire no 5, Québec; "The times in which we live"; Dr Barnuch Silverman, directeur, Institut d'hygiène mentale, Montréal; "Mental Health in War Time".

Nos jardins

Moyens de détruire la digitale dans les pelouses des jardins

Voici un résumé sommaire des pratiques de culture qui permettent de maîtriser la mauvaise herbe appelée digitale, et "crab grass" en anglais.

1. Fertilisation au printemps. Appliquez un bon engrais chimique juste avant que la croissance commence;

2. Fauchage. Fauchez souvent, à une hauteur d'au moins un pouce et demi;

3. Arrosage. Les arrosages copieux à longs intervalles valent beaucoup mieux que les arrosages fréquents et légers.

4. Sarclage. Le meilleur moment pour arracher la digitale est lorsqu'elle est dans la phase de plantule. On la reconnaît par ses feuilles vert clair, larges, velues et terminées en une pointe aiguë;

5. Empêchez la semence de se former. Il faut ratisser la pelouse avant le fauchage pour redresser les tiges à graine afin que la faucille puisse les emporter. On commence ce traitement avant que les capsules de graines soient mûres et on le continue pendant toute la saison de l'épiage, en ratisant dans une direction différente avant chaque fauchage. Recueillez l'herbe dans une boîte attachée à la tondeuse et brûlez-la;

6. Application d'engrais et semis en automne. Appliquez un engrais sur la pelouse et reensemencez les étendues nues et dégarnies avec un bon mélange de semence.

Pour plus amples renseignements sur l'entretien des pelouses, écrivez à la Division des plantes fourragères. Ferme expérimentale centrale, Ottawa, Ont.

Menu pour épargner le sucre

DEJEUNER

Compote de pommes

Galette Thé Sirop Café

LUNCH

Sandwiches rôtis au fromage et aux tomates

Cornichons Pouding Beachburg Café

DINER

Filets de poisson au four avec sauce

Pommes de terre au persil Pois

Plan de pruneaux Biscuits Café

POUDING BEACHBURG

(Recette approuvée par le "Châtelaine Institute")

1/4 de tasse de sucre

1 c. à table de beurre

1/4 de tasse de sirop de maïs

1 tasse de farine

1 c. à thé de bicarbonate de soude

1 c. à thé de poudre à pâte

1/2 c. à thé de sel

1/2 tasse de lait

1/2 tasse de raisin

1/2 c. à thé de vanille

SAUCE

1-3 de tasse de cassonade

1-3 de tasse de sirop de maïs

1 1/2 tasse d'eau bouillante

1 c. à table de beurre

Crémier le beurre, ajouter la cassonade, le sirop et crémier. Tamiser et mesurer la farine et tamiser de nouveau avec les ingrédients secs.

Ajouter les ingrédients secs, tamisés, en alternant avec le lait. Ajouter les raisins et la vanille et verser la pâte dans un plat à gratiner graissé.

Mélanger la cassonade, le sirop, l'eau bouillante et le beurre, puis verser la sauce qui en résulte sur la pâte. Cuire en four modéré (350° F.) treize à quarante minutes. Servir cinq ou six personnes.

FLAN DE PRUNEAUX

2 tasses de pruneaux cuits

1 c. à thé de zeste de citron

1/4 de tasse de jus de pruneaux

4 blancs d'œufs

Méthode: Enoyauter les pruneaux, écraser en pulpe. Mélanger avec blancs d'œufs en neige ferme. Zeste de citron et jus de pruneaux. Verser dans un plat à gratiner graissé. Cuire en four modéré (350° F.) environ 25 minutes.

Mme Pitoëff au Collège Marguerite-Bourgeoys

Brillant succès du dernier thé-causerie

La salle des conférences du collège Marguerite-Bourgeoys était hier remplie à sa capacité pour le dernier thé-causerie de la saison.

Mme Ludmilla Pitoëff, la grande artiste que tout Montréal applaudit il y a quelques semaines au théâtre et à la radio était la conférencière invitée; elle a été présentée à l'auditoire de façon éloquent par la révérende Mère Sainte-Thérèse qui présidait à cette brillante réunion.

Mme Pitoëff avec tout le talent et l'art qu'on lui connaît avait choisi d'offrir à son auditoire des extraits de la "Belle au Bois" de Jules Supervielle. Celui-ci est un grand poète français pas assez connu, mais qui le deviendra, dit Mme Pitoëff.

Oeuvre de pure imagination, la "Belle au Bois" est un essai où sont réunis les personnages des contes de Perrault, où l'on voit, par exemple, la "Belle au Bois Dormant" amoureux de "Barbe Bleue", discuter avec la fée, sa marraine et bavarder avec le "Chat Botté". Les dialogues, pleins de fraîcheur et de finesse ont été détaillés avec beaucoup de goût et de gentillesse par Mme Pitoëff qui a su en souligner toutes les qualités.

Les personnages de Perrault sortent de leurs images pour se rencontrer et retournent à leur forme première après la rencontre. C'est une œuvre faite pour charmer l'imagination par sa grâce et sa poésie.

Les activités féminines

Mardi de la Providence

Mmes C. Sarasin, Arthur Malo et Mlle Thérèse Oulmet, résideront la réunion hebdomadaire de l'Oeuvre de la Soupe avec partie de cartes.

Mardi, le 28 avril, au Club Canadien, 438 est, rue Sherbrooke.

Invitée d'honneur: Mme Pierre Casgrain. Pour renseignements: tél. HA. 5076.

Messe à minuit durant la Neuvaine de Réparation

Durant la Neuvaine solennelle de Réparation qui aura lieu du 2 au 10 mai, à la chapelle de Marie-Réparatrice, une messe sera célébrée à minuit, jeudi soir, le 7 mai. Cette messe sera précédée de trois heures d'adoration et de réparation. De 11 h. à minuit, Mgr Léger, vicaire général de Valleyfield, sera le prédicateur et il dira ensuite la messe.

Tous les fidèles sont invités à prendre part à cette neuvaine dont le principal office aura lieu chaque soir à 8 heures, alors que le R. P. Fortunat Laurendeau, S.J., donnera le sermon de circonstance et le salut solennel sera ensuite chanté par les différentes chorales de la ville.

Les institutions qui désirent venir faire un pèlerinage sont priées de s'entendre avec la directrice et elles seront accueillies avec reconnaissance.

Ecole Ménagère Provinciale

Mardi, le 28 avril, à 2 h. de l'après-midi, à l'Ecole ménagère provinciale, 461 est, rue Sherbrooke, démonstration culinaire d'un souper de dimanche soir: Coupe fraise, concombre, avocat, saumon, poulet, salade d'avocat, oignons de dames, charlotte russe à la rhubarbe.

Avis aux infirmières

Une assemblée conjointe des infirmières en hygiène publique et du service privé sera tenue à la Maison des Gardes-Malades de l'hôpital Notre-Dame, 2205, rue Maisonneuve, à 8 heures du soir.

Mme Tancrède Jodoin parlera du "plateau des prix". Gardes Suzanne Giroux traitera des besoins urgents du rôle de la garde-malade.

Faits et glanes

Poule mouillée

Etre une poule mouillée c'est manquer de courage, de décision, ne pas oser prendre un parti, avoir peur de tout, trembler devant le moindre danger. La poule est un animal très peureux et s'enfuit à la moindre alerte. Elle n'aime pas l'eau et si, d'aventure, il lui arrive d'être mouillée, elle tremble d'avantage encore. Un homme en ayant traité un autre de poule mouillée, le second, considérant cette expression comme une injure grave, porta plainte et traduisit devant le juge de paix celui qu'il considérait comme son insulteur. Le magistrat, fort embarrassé, s'en tira de la façon suivante:

Il débouta le plaignant, appuyant son arrêt sur les curieux attendus suivants: "Attendez que la poule est un animal domestique fort utile et que le fait de lui être comparé ne saurait constituer une insulte; Attendez, en outre, que le fait d'être mouillée est un accident qui ne saurait ajouter au nom de la poule quoi que ce soit en sa défaveur. Considérez, qu'il ne peut y avoir dans l'expression employée aucune injure et déboute le plaignant".

Vengeance

Qui se douterait que l'autruche est un animal très féroce quand il veut et qu'il attaque dangereusement l'homme? La chose est exacte, témoin la mésaventure d'un gardien de zoo. Ce gardien essayait de faire rentrer une autruche dans la partie abritée de sa cage et la bouscula un peu trop. Furieuse, l'autruche se rua sur le pauvre gardien avec une telle soudaineté que celui-ci n'eut pas le temps d'éviter un terrible coup de patte de l'oiseau. Il lui taillada la cuisse de ses ongles. L'homme saisit l'autruche par le cou et ils luttèrent pendant un moment. Finalement l'autruche frappa un tel coup de bec sur la tête du gardien que celui-ci s'écroula, assommé. Cette chute le sauva, car une autruche ne s'acharne jamais sur un ennemi étendu sur le sol. Elle se contente dans certaines circonstances de s'asseoir dessus. Cela permit de retirer le gardien de la cage. Fort heureusement, il n'était que superficiellement blessé, mais il ne voulait plus jamais jouer avec l'autruche.

Cymbales

Dans l'échelle des instruments de musique, les cymbales ne jouissent pas d'une considération particulièrement élevée. Cependant, depuis l'apparition du jazz, les cymbales ont conquis leur place au soleil. Tout le monde sait quels effets remarquables on peut obtenir à l'aide de cet humble instrument. Ce que l'on sait moins, c'est la difficulté de construire des cymbales dont le



EATON vous aide à conserver vos vêtements

Messieurs, faites durer les vôtres!

Il a toujours été sensé d'avoir soin de ses vêtements, mais aujourd'hui c'est impératif afin de retarder l'achat de linge neuf aussi longtemps que possible. Le Gouvernement a besoin de laine et autres textiles pour les forces armées et il faut fournir la défense avant les civils. Il est probable que la plupart des tissus de votre garde-robe sont importés. On a risqué des vies, plusieurs ont été perdus, pour vous les procurer; le moins que vous puissiez faire est de les faire durer. Voici la première série de suggestions offertes dans le but de vous aider à prendre soin de ce que vous avez:

En arrivant du bureau le soir, changez de vêtements. Si vous ne sortez pas, passez un pantalon sport et en vous reposant faites repasser vos habits.

Suspendez-les sur un cintre de bois en forme pour garder leur ligne, dans un endroit où ils ne seront pas froissés.

Brossez-les tous les jours, c'est important! Enlevez les taches aussitôt faites.

Ne portez pas le même complet tous les jours. Alternez avec deux complets dureront et resteront beaux plus longtemps.

Surveillez les mites. Préservez-les en tous vos linages. Un bon anc est recommandé pour préserver les vêtements contre la poussière et les mites.

Brossez et étirez vos chaussures régulièrement. Portez-les à tour de rôle, elles dureront plus longtemps.

Placez-y des étendoirs. Pour les mettre servez-vous d'un chausse-pied. N'oubliez pas que chausse-pieds et couvre-chaussures sont précieux et doivent être séchés loin de la chaleur.

Si votre chapeau est mouillé, défaits le pli de la calotte pour le laisser sécher uniformément, abaissez la bande de cuir et faites sécher aussi les transpires beaucoup.

Si vos chaussettes sont lavées à la machine, faites-les sécher sur des sècheurs, faites-les sécher sur des sècheurs, faites-les sécher sur des sècheurs.

Lorsque vos vêtements sont trop usés pour porter au bureau, ne les laissez pas dans le placard, ne les portez pas pour travailler à la maison. Donnez-les à un homme moins fortuné ou à une organisation de charité.

THE T. EATON CO. LIMITED
OF MONTREAL

son soit satisfaisant. Certains fabricants déclarent que c'est un véritable jeu de "pile ou face". Une fois sur deux le son est détestable. Il existe cependant un spécialiste nommé Avedis Zildjian, qui possède le secret de donner le son requis à toutes les cymbales de sa construction. Depuis des siècles, on a dans sa famille fabriqué des

cymbales de père en fils. Son père lui a légué un procédé de traitement du métal qu'il est le seul à connaître, et sa production est recherchée par tous les plus célèbres orchestres d'Europe et d'Amérique. Quoiqu'il emploie des douzaines d'ouvriers, toutes les cymbales reçoivent de ses propres mains le traitement mystérieux.

Dormez en paix...



Si vous avez confié un travail délicat à nos experts, n'avez aucune crainte.

Nos employés connaissent leur métier et notre atelier ultra moderne est des mieux outillés.

NOTRE GARANTIE

Nous garantissons que toute robe nettoyée par nos experts est moussée sur réception et elle vous est retournée EXACTEMENT de mêmes dimensions: sinon le double du coût du nettoyage vous sera remboursé.

TEINTURE

Robes unies ou manteaux

DRAPERIES

(non doublées)

Reps ou soie \$2.00

Velours simple \$2.50

Velours double \$3.00

Nettoyage

COMPLÈTS (3 pièces)

MANTEAUX ou PALETOTS

\$1.00

parfaitement nettoyés et pressés

EMMAGASINAGE

Manteau de fourrure emmagasiné et lustré

2%

Minimum \$100.

Demandez nos prix pour l'emmagasinage de votre pardessus ou de votre manteau de printemps.

Livraison rapide tous les jours, par toute la ville; à St-Eustache, St-Jérôme, Ste-Thérèse, deux fois par semaine.

SIGNELEZ

CR. 3101

C. Charbonneau & Cie

NETTOYEURS-TEINTURIERS

Avec 75 supports en bon état, un bon de \$1.00 vous sera remis.

Troisième centenaire

Les manifestations religieuses du 17 mai

L'autel en plein air au parc Jeanne-Mance — Allocution de Mgr Charbonneau à la grand-messe célébrée par le cardinal Villeneuve — Son Eminence portera aussi la parole

La Commission des fêtes du Troisième centenaire de Montréal communique:

Le Comité des fêtes religieuses du III^e Centenaire a tenu une réunion à la Paillasse Nationale, réunie à laquelle assistaient S. E. Mgr Edgar Laroche, P.A., président du Comité missionnaire, les RR. PP. R. Saint-Cyr, S.S.S., J.-P. Archambault, S.J., Dubé, S.J., administrateur délégué du Comité des fêtes religieuses, et plusieurs autres ecclésiastiques.

Au cours de cette réunion, il a été décidé de fixer à 5 heures, le 17 mai, la célébration du Salut suivi de la bénédiction du Saint-Sacrement. La cérémonie sera précédée d'une procession à laquelle prendront part les membres du clergé. Cette procession partira de l'Hôtel-Dieu pour se rendre au reposoir situé dans le parc Jeanne-Mance.

Magnifique autel en plein air

L'autel grandiose qui servira pour les cérémonies religieuses du matin et de l'après-midi sera dressé sur une plate-forme adossée à l'édifice de pierre dans lequel se trouvent les services de signalisation d'incendies. Cet édifice, avec ses arcades et son architecture d'ensemble susceptible de recevoir une très belle décoration formera un fond pour l'autel.

Les pêcheurs et le service militaire

Résolution de l'Association protectrice des pêcheurs de la province

Lors de l'assemblée annuelle de la Société protectrice des pêcheurs de la province de Québec, Enq., tenue le 14^e jour du mois de mars 1942, à l'hôtel Victoria, à Québec, il a été proposé par M. Arthur H. Derome, président de la Société, appuyé par M. Octave Turbide, des Iles de la Madeleine, P.Q., et adopté à l'unanimité, la résolution suivante:

Attendu que les jeunes pêcheurs de la province sont soumis aux règlements de la mobilisation;

Attendu que nombre de ces jeunes gens ont déjà répondu volontairement à l'appel aux armes et sont enrégimentés sous les drapeaux;

Attendu que, comparé au pourcentage de la population, les jeunes pêcheurs sont en très grand nombre engagés dans la marine et l'armée;

Attendu que l'industrie de la pêche est indispensable au maintien de l'alimentation rationnelle de notre armée et de notre population;

Attendu que la pêche comme l'agriculture manque déjà de bras pour la saison prochaine;

Attendu que nous approvisionnons la Grande-Bretagne et les Dominions en produits de pêche;

Attendu que nous avons déjà une armée de 390,000 hommes sous les armes et que pour varier leur alimentation, il faut nécessairement des produits piscicoles;

Attendu que 75% des jeunes gens des Iles de la Madeleine, qui sont déjà sous les drapeaux sont des pêcheurs et que la production du poisson des Iles de la Madeleine est déjà diminuée de ce fait de plus de 2,000,000 (deux millions) de livres;

Attendu que de nombreuses barges de pêche seront inutilisées du fait de la mobilisation des jeunes pêcheurs;

Attendu que la défense des côtes de l'est requiert la présence de ces jeunes chez eux;

Attendu que la menace précise des Japonais sur la côte du Pacifique diminue la production des pêcheries maritimes de l'Ouest;

Il est résolu

1^o Que ces pêcheurs ne soient appelés pour l'entraînement militaire qu'en dehors de la saison de pêche.

2^o Que copie de cette résolution soit transmise au premier ministre du Canada et au ministre de la Défense nationale.

Logez aux

HÔTELS FORD

Pour CONFORT et

ÉCONOMIE!

HÔTEL FORD

MONTREAL

TAUX-

par personne: de \$1.50 à \$2.50

PAS PLUS

HÔTEL FORD

TORONTO

et à

OTTAWA

Le LORD

ELGIN

TAUX-

par personne

de \$2.50 à

\$3.50

PAS PLUS

Session provinciale

Les pêcheurs et le service militaire

La motion Langlois

Québec, 27 (D.N.C.) — La Chambre a discuté vendredi après-midi une motion présentée par M. Hormidas Langlois, député des Iles de la Madeleine, et qui se lit comme suit:

"Attendu que le gouvernement fédéral a annoncé que les cultivateurs et les fils de cultivateurs utiles aux travaux agricoles sont exemptés du service militaire;

"Attendu que les pêcheurs, les fils de pêcheurs, les aide-pêcheurs et les travailleurs à la préparation du poisson, sont une classe de notre société tout aussi utile à notre effort de guerre que la classe agricole;

"Cette Législature exprime le regret que nos pêcheurs si nécessaires à la vie de la nation et de nos alliés, aient été traités différemment de la part du gouvernement fédéral, demande les mêmes privilèges d'exemption du service militaire obligatoire pour cette classe de la société."

M. Langlois fait valoir que les produits des pêcheries sont un élément essentiel de l'alimentation pour les populations civiles et pour l'armée, notamment dans le domaine de la conserve alimentaire. Or, il se trouve que par suite de la guerre, les pêcheries de la côte du Pacifique se trouvent amoindries par la saisie de 2000 barques de pêche, qui étaient montées par des Japonais, tant qu'on n'aura pas remplacé les équipages. La guerre sous-marine sera aussi probablement de nature à restreindre la pêche au large pour la concentrer surtout dans la pêche côtière. Aussi l'appoint des pêcheurs gaspésien et madeleinois sera-t-il indispensable.

Il se trouve que la pêche ne peut être l'occupation du premier venu, car il faut un entraînement, une préparation de très longue haleine, des connaissances de navigation, etc.

Il est donc élémentaire de garder sous nos pêcheries les fils de pêcheurs. Quant à ceux qui sont déjà dans l'armée, M. Langlois suggère qu'on les fasse revenir pour la saison de pêche.

Le Dr Pouliot

Le député de Gaspé-Sud seconde la motion de M. Langlois. Il souligne tout d'abord le fait que le travail de son collègue des Iles de la Madeleine, en faveur des pêcheurs, a été loué par le Dominion de Terre-Neuve. Puis il fait remarquer que les pêcheurs ne peuvent signer les contrats qui leur sont offerts. Ils ne sont pas assez surs du lendemain. La réduction de la production des pêcheries n'affectera pas seulement les pêcheurs, mais les nations alliées.

M. Pouliot souligne tout particulièrement les avantages de la morue séchée pour l'expédition outre-mer. Elle ne prend pas de place, se conserve presque indéfiniment et n'exige pas de réceptacles métalliques.

Autre raison, nos pêcheurs peuvent devenir de vigiles sentinelles, au large des côtes, pourvu qu'on les équipe en conséquence.

Actuellement, nos pêcheries produisent 90,000,000 de livres de poisson, d'une valeur totale de près de 2,000,000 de dollars. C'est un point à considérer, tant pour les pêcheurs eux-mêmes que pour les alliés.

A l'argument que l'absence d'un homme par-ci, par-là, ne peut affecter sensiblement la pêche, le Dr Pouliot répond que les pêcheurs sont solidaires les uns des autres. Ils sont généralement quatre par barque. S'il en manque un, le maître de barque ne prend pas le large.

L'orateur ajoute que des requêtes ont été envoyées au gouvernement mais qu'elles n'ont pas eu d'effet. Je voudrais, dit-il, que tous ensemble, nous fassions de nouvelles démarches.

M. J.-A. Beaulieu, de Témiscouata, demande l'ajournement du débat.

Au service funéraire de M. Yancey

Plusieurs centaines d'hommes d'affaires, d'industriels, de hauts fonctionnaires et d'employés de Canadian Industries Limited et de plusieurs autres sociétés ont assisté au service funéraire de M. Bradley Yancey, en l'église St. Andrew de Westmount. Le défunt était gérant du groupe des munitions et des explosifs de la Canadian Industries Limited, directeur de Dunlop Tire and Rubber Goods Company Ltd. et de Defence Industries Limited. Américain de naissance, il était venu au Canada en 1912 et fut plus de 35 ans au service de l'industrie des explosifs et des munitions. Il était bien connu dans les cercles industriels du Canada et des États-Unis.

Outre les membres de la famille et diverses personnalités, on remarquait les personnes suivantes, qui représentaient officiellement le conseil de direction et l'administration de Canadian Industries Limited: George W. Huggert, président et directeur général; Greville Smith, vice-président; Winthrop Brainerd, H. Grubb, L. W. Hackett, T. W. Smith, R. W. Sharwood et Russell Smith.

On remarquait aussi divers fonctionnaires du groupe des munitions et des explosifs, dont le défunt était gérant général, plusieurs représentants des usines de la région et des divers départements du bureau-chef.

Étaient venus de l'étranger: J. M. Malcolm, Dr H. M. Lambert et R. B. Carpenter, de Nobel, Ont.; W. S. Thatcher, de James Island, C. B.; H. J. Desbarats, de Valleyfield; V. P. Row, R. J. Walley, Norman Moore et R. Sumner, de Beloeil; P. T. Hafford, de Toronto; J. E. Boone, de Sudbury, Ont., tous de la division des explosifs; E. L. Johnson, A. J. Quinn et H. B. Dawson, de connu dans les cercles industriels du Canada et des États-Unis.

Parmi les offrandes de fleurs, on remarquait celles des directeurs et de tous les employés de Canadian Industries Limited et des compagnies associées, des personnels des divisions des explosifs et des munitions au bureau-chef ainsi que celles des employés des usines de Brownsburg, Beloeil, Nobel, Brainerd et James Island.

Plusieurs tributs personnels ont aussi parvenus d'autres employés de Canadian Industries Limited habitant diverses régions du pays.

"Les Contes de Maska"

par Jeanne DAIGLE

Récits illustrés.

Au comptoir, 75 sous; par la poste, 85 sous.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

430, N.-D. (est), Montréal

A l'Oratoire St-Joseph

ACTIVITES DE LA SEMAINE

1^o—Heure de garde, jeudi

Un peu partout des associations se forment pour protéger la jeunesse. Les gardiens du sanctuaire de Mont-Royal font leur large part.

Les jeunes filles surtout celles qui sont employées dans les maisons privées, n'ont souvent pas l'avantage de participer aux exercices qui se font le dimanche. Depuis trois ans, le R. P. Alfred Laplante, C.S.C., les réunit les jeudis soirs de chaque semaine et leur donne une conférence sur la vie chrétienne. En plus, le jeudi qui précède le premier vendredi du mois, quelques centaines viennent faire une heure de garde devant le T. S. Sacrement. Spectacle des plus touchants que cette cérémonie où règne une atmosphère si intense de piété!

Jeudi, le 30 avril prochain, à 4 h., aura lieu l'Heure de garde devant le T. S. Sacrement. Le soir, à 8 h., une représentation religieuse se réunira dans la salle des pèlerins.

Jeunes filles, dites-le à vos petites amies. Vous êtes attendues très nombreuses jeudi.

2^o—Bibliothèque

Pour occuper les loisirs de ces jeunes filles, une bibliothèque leur est ouverte, où elles reçoivent gratuitement des volumes. Depuis quinze mois, près de mille jeunes filles sont déjà abonnées et lisent des livres sérieux, traitant de spiritualité, action catholique, de sociologie, le vocation, etc.

Plusieurs rayons ne servent pas dans plusieurs bibliothèques personnelles. Avec quel avantage ne seraient-ils pas utilisés au profit de ces jeunes filles qui ne demandent pas mieux que de s'en nourrir!

Cette semaine, à l'occasion du déménagement, plusieurs découvriront des volumes qui ne servent plus. Quel acte de charité ils feraient ceux-là en les offrant au profit de cette œuvre de charité, qui déjà offre des résultats si consolants, au point de vue religieux et social.

3^o—Retraite des fiancés samedi

Au début de chaque mois, les jeunes gens et jeunes filles qui se préparent au mariage reçoivent des instructions spéciales. Ces réceptions consistent en trois conférences, qui ont lieu le soir.

Samedi, dimanche et lundi soir prochains les 2, 3, 4 mai, à 8 h. 15 aura lieu la 3^e réception des fiancés. Elle sera prêchée par le R. P. Lambert Chicoine, C.S.C.

Ceux et celles qui désirent suivre cette réception sont priés de s'inscrire le plus tôt possible.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Le palmarès du concours sur la peinture

Voici le palmarès du concours organisé dans les écoles par le secrétariat de la province, à l'occasion de la récente exposition des chefs-d'œuvre de la peinture (M. Frédéric Pelletier donne ailleurs le compte rendu de la partie artistique de cette manifestation):

Classe A, Section française

1^{er} prix, Yvette Caron, l'École de Belles-Lettres, collège Marguerite-Bourgeoys; 2^e prix ex aequo, Rodolphe Laverne, versification, collège Jean-de-Brébeuf; Claude Lusier, external classique Saint-Sulpice; 3^e prix ex aequo, Thérèse Derome, Belles-Lettres, collège Marguerite-Bourgeoys; Ghislaine LeFebvre, 12^e année, École Saint-Edouard; Helen McConomy, Third Year High, Hochelaga Convent; 4^e prix, Yolande Foisy, 4^eme année, École St-Edouard; 5^e prix, Jonique Lemond, cours d'Art du Monument National; 1^{re} mention honorable, Linette Beaulieu, 4^e année Lettres-Sciences, Mont-St-Marie; Denise Boire, 4^e année Lettres-Sciences, pensionnat l'Ange-Gardien; Claire Cuvier, Collège Jésus-Marie; André Léonard, 13^e année, École Sainte-Marthe; Françoise Lacroix, collège Marie-de-France; J.-Louis Langlois, Philosophie, 2^e année, collège Jean-de-Brébeuf; Hélène MacPeak, Luke Callaghan High School; Irène Simard, collège Jésus-Marie; mention honorable: André Jassin, external classique St-Sulpice; Mariette Lamanque, 10^e année, Académie N.-D. de Lourdes; Nicole Paquette, 10^e année, École Ste-Marthe; Ninon Pedneault, cours d'Art du Monument National; Yves Prevost, collège Jean-de-Brébeuf; Gisèle Richard, 10^e année, Académie Notre-Dame de Lourdes.

Classe A, Section anglaise

1^{er} prix: Colin Elder, Selwyn House School; 2^e prix, Charlotte Scrimger, Trafalgar School; 3^e prix, Edith Mather, Trafalgar School; 4^e prix, B. de Rothschild, Misses Edgar and Cramp's School; 5^e prix, Vickie Reynolds, The Study; 6^e prix, Mary Brockleband, The Study; 7^e prix, B. Steele, Misses Edgar and Cramp's School.

Classe B, Section française

1^{er} prix ex aequo: Armande Perreault, 8^e année, École Marguerite-LeMoine; et Stella Rodrigue, 9^e année, École Notre-Dame de Grâce; 2^e prix ex aequo, Micheline Gosselin, 9^e année, Académie Marie-Anne; et Carol Walker, 2nd High School St. Dominic Girls' School; 3^e prix ex aequo: Simone Gosselin, 9^e année, École Sainte-Philomène, et Yvette Leduc, 9^e année, École Saint-Arsène; 4^e prix ex aequo, Teresa Burgess, 2nd year High, couvent d'Hochelaga, et Lygie Riddez, 9^e année,

École Sainte-Marthe; prix spéciaux: Thérèse Delisle, bibliothèque des enfants, et Claude Vallerand, 7^e année, collège Stanislas; mention honorable: Paule Badeaux, 9^e année, pensionnat du Sacré-Coeur, Sault-au-Récollet; Louise Brais, 9^e année, pensionnat du Sacré-Coeur, Sault au Récollet; Luce Grenier, 9^e année, École Sainte-Marthe; Marcel Hudon, 9^e année, École Saint-Barthélemy; Françoise Joly, 8^e année, Notre-Dame des Écoles; Yolande Lauzon, 8^e année, École Esther-Blondin; Marthe LeBreton, 9^e année, pensionnat Mont-Royal; Thérèse Parent, École Sainte-Philomène; Claire Poliquin, 9^e année, École Lartigue.

Classe B, Section anglaise

1^{er} prix, Joyce Wolffe, Willingdon School; 2^e prix, Betty Birch, Weston School; 3^e prix, Ethel Grimsgaard, Weston School; 4^e prix, Betty Nimmo, William Dawson School; 5^e prix, Peter Dobell, Selwyn House School; 6^e prix, Joy Ballon, The Study; 7^e prix, Barbara Wales, The Study; 8^e prix, Jennifer Thomas, King's School, Westmount; 9^e prix, John S. Moysse, Selwyn School; 10^e prix, Irène Weir, William Dawson School.

Mention honorable: Jean Crestmont, William Dawson High School; Elizabeth Parkin, The Study; Denise Craig, Trafalgar School; Pansie Barr, The Study; Cynthia Scott, Weston School; Mary Robertson, The Study; Phillida Brewis, The Study; Hugh McLennan, Selwyn House School; Joseph Warren, Beacon Study; Margaret Hyde, King's School, Westmount.

Composition du jury

Le jury du concours se composait des personnalités suivantes: M. Charles Maillard, directeur de l'École des Beaux-Arts, président; M. Aurèle Allard, P.S.S., supérieur de l'Externat classique Grasset; M.

Nouveauté

Les guerres modernes

et la

Pensée catholique

par Luigi STURZO

"Ce que tout catholique doit penser de la guerre". Volume de 235 pages. Au comptoir, \$1.25; par la poste, \$1.35.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Pierre Dupaigne, P.S.S., du séminaire de philosophie; M. Jules Bazin, bibliothécaire de l'École des Beaux-Arts; M. René Chicoine, professeur à l'École des Beaux-Arts; M. René Guénette, de la Commission des écoles catholiques; MM. Paul Barril, Wilfrid Gagnon et Rex Desmarchais.

Le P. Paul Drosch

Le P. Paul Drosch, des Pères du Saint-Esprit, ancien supérieur du Collège de Saint-Alexandre de la Pointe-Gatineau, est décédé ces jours derniers, à la Martinique, à l'âge de 64 ans.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Accompagnement Grégorien

De plus en plus apprécié, basé sur le contrepoint, soulignant le petit et le grand rythme, composé par l'abbé Placide Gagnon, D.M.S., gregorien de Paris, ex-directeur de la Maîtrise du Chapitre métropolitain de Paris, ex-directeur de la Maîtrise du Chapitre métropolitain de Québec.

Déjà parus: 1^o Le Kyrie à \$2.50, contenant l'Asperges me, le Vidi aquam, les Messes I, II, IV, VIII, IX, XVII, et celles de Dumont.

2^o Les Chants de Saluts à \$2.25, reproduisant la plupart des morceaux du Cantus Biton et du Dominical de Québec.

3^o La Messe des morts à \$1.00, avec le chant de l'Absoute et du Libera.

En préparation: VESPERAL pour toute l'année. Ajouter 10s par cahier pour frais de poste et la taxe de vente.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

À TOUS LES AUTOS... ET À TOUT LE MONDE

NE LAISSEZ PAS
Votre Voiture à Côté d'une
VOITURE STATIONNÉE

Le Règlement de la circulation vous interdit formellement de laisser votre voiture à côté d'une voiture stationnée. Il vous est déjà arrivé de vouloir vous arrêter quelque part, de ne pas trouver de place et de laisser votre auto à côté d'un véhicule stationné.

Voilà une chose qu'il ne faut pas faire! Une voiture laissée à côté d'une autre gêne la circulation. Les agents ont le pouvoir de sévir contre ceux qui ne se conforment pas au Règlement, mais on demande aux automobilistes de coopérer librement avec les autorités.

Lisez bien chacun des points du Règlement de la circulation et observez-les tous, sans exception... La circulation en sera améliorée et vous aurez contribué à notre œuvre de guerre.

--- Offert par ---

Canadian	Rotary Club
Progress Club	of Montreal
Gyro Club	Rotary Club of
Kinsmen Club	Montreal-Westward
Kiwanis Club	Rotary Club of
of Montreal	Westmount
Lions Club of Montreal	St. Lawrence
Lions Club of Verdun	Kiwanis Club
Optimist Club	Zonta Club

et

Le Conseil Général des Clubs d'Entr'aide

MAINTENEZ LA CIRCULATION LIBRE

Le plébiscite

Ce n'est pas un vote de confiance

M. King déclare à M. Hanson qu'un vote affirmatif ne sera pas un vote de confiance dans le gouvernement — Sa déclaration qu'il quitterait son poste s'il n'a pas la confiance des électeurs est chose toute différente

Ottawa, 27 (C.P.) — Voici le texte d'une déclaration que le premier ministre, M. Mackenzie King, a remise samedi soir, à la presse, après avoir reçu de M. Hanson, chef du parti conservateur, un télégramme au sujet du plébiscite:

"Je viens de recevoir du chef de l'opposition, M. R.-B. Hanson, un télégramme dans lequel il se dit d'opinion que le discours que j'ai prononcé, hier soir, à la radio, prête à l'interprétation que je considérerais un vote affirmatif, lundi, comme un vote de confiance que l'on accorderait au gouvernement.

"Rien, évidemment, n'était plus loin de ma pensée que cela. Je voudrais que l'on sache que je ne considérerais pas un vote affirmatif comme un vote de confiance. Je l'ai dit très clairement dans la réponse que j'ai faite à la communication que j'ai reçue de M. Hanson. Voici cette réponse:

"Je vous suis très obligé de m'avoir signalé que certaines paroles de mon discours d'hier peuvent être interprétées comme signifiant que, si un vote affirmatif était donné au plébiscite de lundi, je considérerais ce vote comme un vote de confiance que l'on accorderait au gouvernement.

"Rien ne pouvait être plus éloigné de ma pensée. J'ai déclaré au Parlement, le 25 février, que, si le vote donné au plébiscite, devait être, dans une proportion écrasante, affirmatif, je ne prétendrais pas un seul moment que ce vote serait interprété comme un vote de confiance. C'est là l'attitude que j'ai prise et c'est celle que je maintiendrai. D'aucune façon le plébiscite n'est pas une affaire de parti. Dans le discours que vous avez vu-même prononcé à la radio, vous avez déclaré: "Voter "oui", ce n'est pas donner un vote à un parti politique. Voter "oui", ce n'est pas voter confiance à M. Mackenzie King. Le sort du gouvernement n'est pas en jeu. Vous n'êtes pas invités à voter pour ou contre le gouvernement. Il n'est pas actuellement question de considérations politiques dans l'affaire du plébiscite."

"Toutes ces déclarations que vous avez faites, je les fais moi-même. La déclaration que j'ai faite, dans mon discours, que je ne dési-

rais pas continuer de rester à mon poste, si je ne continuais pas de jour de la confiance de ceux qui m'ont envoyé, était l'expression d'une attitude personnelle que j'ai toujours maintenue et que je maintiendrai toujours.

"C'est là, toutefois, quelque chose de très différent de l'intention qu'on paraît vouloir me prêter et qui me ferait considérer un vote affirmatif comme un vote de confiance donné au présent gouvernement. Qu'il me soit permis de répéter que je ne considérerais nullement dans ce sens un vote affirmatif sur le plébiscite.

"Je donne le contenu de ce télégramme à la presse et j'ai pris les dispositions nécessaires pour que Radio-Canada l'inclue dans ses programmes de nouvelles, ce soir et demain. Les règlements m'interdisent à moi-même de parler une fois de plus à la radio.

"Je serais très reconnaissant à la presse de donner le plus de publicité possible, d'ici lundi, à cette déclaration."

M. Hanson

Fredericton, 27 (C.P.) — Dans une déclaration qu'il a faite hier soir, M. Hanson, chef du parti conservateur aux Communes, a dit qu'il était entièrement satisfait de la déclaration que le premier ministre, M. Mackenzie King, a faite, samedi soir, pour répéter qu'un vote affirmatif, donné au plébiscite d'aujourd'hui, ne serait pas considéré par son gouvernement comme un vote de confiance.

"J'accepte cette déclaration, a dit M. Hanson, et j'espère que tous les amis que nous avons dans le pays suivront l'exemple que je leur donne. Je crois toujours qu'il est de la plus grande importance que le vote affirmatif le plus considérable possible soit donné demain.

M. Coldwell

Ottawa, 27 (C.P.) — M. M.-J. Coldwell, chef du parti C.C.F. aux Communes, a déclaré hier soir, après avoir lu, samedi, la déclaration que M. King a faite au sujet du plébiscite: "Nous sommes heureux d'avoir obtenu cette nouvelle assurance du premier ministre qu'un vote affirmatif, au plébiscite de lundi, ne sera pas considéré par son gouvernement comme un vote de confiance."

Résines naturelles à vernis

(Communiqué)
Ottawa, le 25. — Afin de conserver les approvisionnements disponibles et de les distribuer aux industries essentielles, Mme Phyllis G. Turner, administrateur des huiles et des graisses de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre a émis une ordonnance qui restreint le procédé, l'usage et la vente de la résine naturelle à vernis ainsi que tous les matériaux qui la contiennent.

La majeure partie des résines naturelles utilisées au Canada, vient de l'Extrême-Orient et l'approvisionnement de ces résines est sujet à l'incertitude des conditions d'expédition. Leur usage principal se trouve dans les peintures, les vernis et les achetés de tous genres, y compris les couches protectrices et aussi dans la fabrication de disques phonographiques, ciment, encres et cirages.

L'ordonnance rendue en fin de semaine sur demande du président de la Commission de contrôle des industries en temps de guerre, stipule que sauf avec la permission spécifique, par écrit, de l'administrateur des huiles et des graisses, aucune personne, à l'avenir, ne peut conditionner, utiliser, vendre, offrir, en vente, exploiter autrement, distribuer ou livrer toute résine naturelle à vernis ou tout matériel qui contient cette résine, y compris couche protectrice, isolant électrique, disques phonographiques, composition ou substances (y compris adhésifs et ciments, sécheurs, encres, encens, papier et collés à textile, cirages, compositions de cire) fabriqués à compter du 20 avril 1942, inclusivement.

Ces dispositions ne s'appliquent pas aux matériaux de couche protectrice, isolant électrique, disques phonographiques ou divers articles fabriqués ou matériaux importés au Canada.

Les stocks de matériaux de couche protectrice, isolant électrique, disques phonographiques et

Caisse de réserve pour les livres de France

Pour la bibliothèque municipale

Depuis le début de la guerre, les écrivains français ont continué à publier des œuvres très importantes. Les principales revues continuent aussi de paraître, bien que sous un format réduit quelquefois. Comme l'importation du livre français est maintenant prohibée, les autorités municipales ont pensé à constituer une caisse de réserve, afin de pouvoir acheter pour la bibliothèque au-delà de la guerre finie toutes les œuvres remarquables publiées depuis le mois de septembre 1939.

Voici le texte de la résolution que le comité exécutif a adoptée à cet effet, le 17 avril 1942:

"Résolu d'autoriser la création, à compter du 1er février 1942 et à même les crédits votés pour achat de livres, d'une caisse de réserve de \$100 par mois, afin de pourvoir à l'achat et au paiement, aussitôt que les circonstances le permettront, de livres français d'une valeur correspondante."

Par son administrateur délégué, M. Honoré Parent, la Commission municipale de Québec a approuvé la création de cette caisse. Alors, quand la guerre sera terminée, la bibliothèque municipale de Montréal pourra acheter immédiatement tous les volumes publiés pendant la guerre et compléter la belle collection de revues qu'elle possède.

Les Syndicats catholiques et le plébiscite

Le Conseil central des syndicats catholiques de Montréal, au cours de sa réunion régulière de jeudi soir, tenue sous la présidence de M. G.-A. Gagnon, a adopté l'importante déclaration qui suit:

"Le Conseil central des syndicats catholiques de Montréal tient à déléguer sa responsabilité des déclarations faites par des officiers et des membres des syndicats au cours de la campagne au sujet du plébiscite et ce, afin de faire cesser la confusion qui peut exister dans le public tant à cause des déclarations personnelles faites au cours d'assemblées publiques que par les rapports des journaux.

Cette décision fut adoptée à l'unanimité des délégués présents. Cette décision du Conseil fut prise à la suite d'une lettre venant du Conseil des métiers de la construction.

LE PLEBISCITE

M. Fernand de Haerne demande un "non" à l'électorat féminin

Dans une causerie qu'il a prononcée, vendredi dernier, sous les auspices de la Ligue pour la Défense du Canada, M. Fernand de Haerne s'est adressé particulièrement à l'électorat féminin.

Il a rappelé d'abord que toutes les femmes, mariées ou non, de 21 ans et plus ont le droit de vote au présent plébiscite, si elles sont sujetes britanniques. Il leur a demandé à toutes d'user de leur privilège et d'aller voter au poll qui leur a été assigné, même si leur nom n'est pas sur les listes. Dans ce cas, la procédure est très simple. S'il s'agit de femmes résidentes à la campagne, elles n'ont qu'à se présenter au poll le plus rapproché de leur demeure et à se faire identifier par un électeur inscrit; dans les villes, même procédure, sauf que le votant ou votante non inscrits doivent en plus présenter leur carte d'enregistrement national.

M. de Haerne dit qu'il ne s'agit pas, dans le présent plébiscite, d'un vote de confiance dans le gouvernement King, mais d'une question absolument libre, comme l'a affirmé à maintes reprises le premier ministre.

L'orateur, en demandant à ses auditrices de refuser, par un vote négatif au plébiscite, de relever le gouvernement de ses engagements anticonscriptionnistes dit, qu'il se voit expéditionnaire outre-mer les conscrits actuellement sous les armes au Canada, nos expositions grandement non seulement la défense de notre sol mais aussi la protection que nous devons accorder à nos industries de guerre, à nos chantiers maritimes et aussi à notre population agricole. "Ne l'oublions pas", dit-il, nos soldats actuellement outre-mer et ceux qui les rejoindront par le volontariat, ainsi que les armées de nos alliés, ont surtout besoin d'engins de guerre, de munitions, de vivres et de navires pour transporter tout cela. Nous devons donc protéger ces sources de ravitaillement, si nous voulons gagner la guerre et aider ceux qui nous sont chers et nous font honneur outre-mer."

L'orateur dit que, dans ce plébiscite, nous ne devons pas écouter trop facilement la voix du cœur ou l'appel des couleurs politiques mais plutôt entendre le souffle de la raison et ne pas dédaigner l'inspiration de l'intelligence.

Répondre "non" au plébiscite, c'est dire au gouvernement actuel que l'on approuve sa politique passée, c'est le féliciter d'avoir respecté l'engagement solennel qu'il a pris devant l'électorat de ne pas imposer la conscription pour service hors du pays.

Faits divers

Un officier de police et trois autres personnes blessés — Piéton tué par un chauffard, ce dernier est appréhendé — Trouvé mort percé d'une balle

Un officier de police et trois autres personnes ont été blessées hier matin lors d'une violente collision d'automobiles produite à l'angle des rues des Pins et des Cèdres. Les deux voitures qui se heurtèrent de front furent très endommagées. Le lieutenant Reginald Barnes, 41 ans, 7289, rue Boyer, est actuellement hospitalisé à l'hôpital Victoria par suite de cet accident. Les autres blessés sont: Robert Quinlan, 36 ans, 126 chemin Dufferin; Louis Holzman, 42 ans, 4349, avenue Marcell, à Notre-Dame-de-Grâce; Mme Ann Wiswell, 33 ans, 2124, rue Burke. Le lieutenant Barnes a la jambe droite fracturée et il souffre d'autres blessures au visage et aux mains.

M. James McLulay, 65 ans, 2138, avenue de Lorimier, traversait la chaussée vers l'est, rue Bordeaux, vers 8 h. 30 hier soir, quand il fut heurté par une auto filant vers l'est, rue Ontario, et tournant vers le nord rue Bordeaux.

Le conducteur de l'auto continua sa route après l'accident. Un peu plus tard, Paul-Emile Brassard, jeune homme de 21 ans, 1913, rue Cartier, fut appréhendé près du parc Lafontaine alors qu'il conduisait une auto louée. On présume qu'il était le chauffeur qui heurta McLulay. Ce jeune homme comparaitra sous peu en correctionnelle sous l'accusation d'avoir conduit sans permis.

M. Anacleto Gagnier, 59 ans, 6759, rue Hadley à Ville-Émard, a été trouvé mort peu après cinq heures, samedi matin, dans les bureaux de la Dominion Tar and Chemical Co. Ltd, 3547, rue Allard. M. Gagnier avait fait son dernier point de repère vers 2 h. 30 le même matin. Il fut trouvé la tête trouée d'une balle de carabine calibre 303 et l'arme fut découverte à ses côtés. Le cadavre a été transporté à la morgue où se tiendra une enquête à ce sujet.

Accident d'aviation à Mont-Carmel

Les Trois-Rivières, 27. — Le sergent S. Rogow, de Toronto, instructeur-pilote de l'École élémentaire d'aviation numéro 11, du Cap-de-la-Madeleine, a perdu la vie dans un accident d'aviation survenu samedi après-midi, à 12 milles au nord-ouest de l'aéroport.

Dans le même accident, l'aviateur-chef J.-C. McAllister, de Montréal, a été sérieusement blessé. Il repose actuellement à l'hôpital Saint-Joseph de notre ville. Son état n'inspire pas de craintes immédiates, toutefois.

L'accident se produisit en plein bois, à quelque distance du champ d'un cultivateur de Mont-Carmel. Ce dernier se porta au secours des aviateurs et il prévint les autorités de l'école d'aviation. L'instructeur Rogow expira pendant qu'on le transportait sur une civière, à l'ambulance.

La cause de l'accident est encore obscure et une cour d'enquête essaiera de la déterminer.

L'appareil Fleet-Finch, servant à l'entraînement, est une ruine complète. La dépouille de Rogow a été transportée, hier soir, à Toronto.

Prix et commerce

La livraison des commandes de moins d'un dollar

Ceux qui y ont droit

La Commission des prix et du commerce en temps de guerre communique:

Les cultivateurs et les marchands ambulants de thés, cafés, médicaments, etc., qui ne possèdent pas d'établissement de détail, conservent le droit de livrer les commandes de moins d'un dollar à leurs pratiques ordinaires. L'administrateur du détail, M. E.-B. Burton, fait cette précision dans les nouveaux éclaircissements qu'il vient d'apporter à l'ordonnance 120 de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

De même, dit M. Burton, les boulangeries-pâtisseries et les charcuteries de quartier peuvent livrer pour moins d'un dollar de produits de leur industrie à leurs clients ordinaires, même si ceux-ci ont l'habitude de commander au besoin par téléphone.

Toutes les livraisons de combustibles, bois, charbon, kérosène, charbon de bois, etc., sont également exemptes de l'ordonnance. De même celles d'objets trop lourds ou trop encombrants pour que l'acheteur les transporte lui-même (par exemple, la glace, le ciment, les pommes de terre, les poubelles), etc. Les restaurateurs qui ont une clientèle établie dans les édifices à bureaux et les manufactures, pour la vente des eaux gazeuses, bonbons et tabacs, peuvent continuer à livrer à des chalandes les commandes de moins d'un dollar.

L'ordonnance ne s'applique pas non plus à la livraison des objets récents et des photographies que le client a faites et dont il a confié l'impression à un spécialiste.

Le tarif de nuit dans les tramways

Nous avons reçu plusieurs appels téléphoniques de gens se plaignant que depuis quelques jours, les percepteurs de billets exigent d'eux dix sous au lieu du billet de 6-14 sous, dans les tramways, entre quatre et cinq heures du matin. L'explication que nous donne un représentant autorisé de la Compagnie des Tramways est la suivante: Le règlement dit que le tarif est de 10 sous de minuit à cinq heures du matin.

Si les voyageurs ont payé jusqu'à ces jours derniers six sous et quart ou sept sous au lieu de dix, c'est simplement par faveur, tolérance ou privilège, bref par inobservance du règlement.

Avant cinq heures, le matin, des tramways quittent les remises pour aller chercher les employés de tramway eux-mêmes aux points extrêmes des circuits. Ainsi un tramway Saint-Denis quitte la remise de la rue de Fleurimont et se rend à Ahuntsic. Là, il monte dedans des employés de la compagnie. Les voyageurs ordinaires peuvent y monter aussi. De ceux-ci on n'exigeait jusqu'à date que le billet brun du tarif du jour, sans doute parce que les percepteurs se disaient que ces tramways n'étaient pas en service régulier mais simplement pour les besoins mêmes de la compagnie. Instruction vient d'être donnée aux percepteurs d'exiger désormais dix sous des voyageurs qui veulent profiter de ces voitures avant cinq heures du matin.

FRANCE

Darlan à l'Elysée

Paris — En prévision de l'installation de l'amiral de la flotte, Darlan, chef des forces militaires, terrestres, navales et aériennes, dont on annonçait qu'il résiderait désormais au palais de l'Elysée durant ses séjours à Paris, son secrétaire prend possession d'un certain nombre de bureaux au secrétariat de la présidence de la République à l'angle du Faubourg Saint-Honoré et de la rue de l'Elysée.

L'entrée de la résidence de l'Etat, fermée depuis les événements de juin 1940, est de nouveau ouverte. De la cour d'honneur, on peut apercevoir, comme naguère, le hall vitré devant lequel venait se ranger la voiture présidentielle, on voit également les escaliers menant aux somptueux salons de réception.

Cependant nulle trace de vie apparaît aux alentours. "Les consignes", aucun renseignement ne doit être communiqué à la presse, que sur l'ordre de l'amiral lui-même."

"La vie merveilleuse de Sarah Bernhardt"

PAR LOUIS VERNEUIL

(Pour public averti)

Ce livre captivant, écrit par un homme qui connaît bien le théâtre, apporte pour la première fois des lumières sur la vie de celle qui souleva pendant un demi-siècle l'admiration de tous les pays du monde.

Pour écrire ce récit, Louis Verneuil a tiré de sa parenté avec Sarah Bernhardt (il avait épousé sa petite-fille) les éléments qui lui permettent de raconter l'histoire vraie de cette enchantresse.

En Sarah Bernhardt, il s'est attaché à dépeindre non seulement l'actrice, mais la femme. A même des souvenirs très personnels, il a reconstitué une vie qui apparaît très riche, très mobile, très actuelle aussi.

Au début du livre, l'auteur dissipe le mystère qui plane sur la naissance et la nationalité de Sarah Bernhardt. Il nous raconte ensuite l'adolescence, chez une mère qui est l'amie d'un parent de l'Empereur. Puis ce sont les premières amours. Ensuite vient la renommée, la naissance de son fils et en même temps la grande dépression, les peines, les soucis. On voyage à travers le monde, on rencontre des rois, des chefs d'Etat, des écrivains, des artistes. Verneuil nous donne les raisons du mariage de l'actrice et les causes de sa déception.

Cette biographie, attachante comme le plus beau roman, apprendra beaucoup de choses, même à ceux qui connaissent bien le théâtre français sur l'une des personnalités les plus marquantes d'une époque pourtant fertile en prodiges.

(1) Un fort volume de 325 pages. En vente au prix de \$1.25 l'exemplaire au comptoir, \$1.35 par la poste. Service de Librairie du Devoir.

Le 8 juin, jour férié

Ottawa, 27 (C.P.) — Une proclamation publiée par la Gazette Officielle du Canada annonce que la fête du roi sera observée lundi, le 8 juin, cette année. La proclamation suit la coutume établie depuis quelques années d'observer la fête du roi durant l'état de guerre. Le 14 décembre, date de l'anniversaire de naissance de sa majesté.

Réellement Délicieux

THE "SALADA"

Lettres au "Devoir"

Nous ne publions que les lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Le "Devoir" ne prend pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Mise au point

Monsieur, Nous croyons qu'il est de notre devoir auprès du public et envers nos artistes confrères membres de l'orchestre de venir ici faire une mise au point, en ce qui concerne le déficit des Concerts Symphoniques, annoncé lors du dernier concert de la saison, le 24 mars dernier.

Les journaux, le pamphlet inséré dans le programme et la présentation verbale de notre président des "Concerts Symphoniques" laissent savoir au public et aux abonnés un déficit de \$2,500 qui avait pour cause une demande d'augmentation de salaire accordée aux musiciens, vu la cherté de la vie. Il ne faudrait pas que le public, les auditeurs du dernier concert soient induits en erreur, croyant que les musiciens sont réellement responsables de ce solde; il est donc juste de laisser savoir nous aussi, par la voix des quotidiens, que la petite augmentation demandée était amplement comblée par la vente des billets de saison, au taux de 10% de plus que les saisons précédentes, de même que par l'exemption des taxes d'amusement municipales et fédérales, dont bénéficient les Concerts Symphoniques.

Le conseil d'orchestre:

(signé)
Réal GAGNIER,
Eugène CHARTIER,
Pierre IOSCH,
Joseph MASTROCOLA,
Paul ROBILARD.

Pas de bulletin français

Montréal, le 27 avril 1942
M. Georges Pelletier,
directeur du Devoir,
rue Notre-Dame est, Montréal.

Cher monsieur, Je tiens à vous mettre au courant d'un petit incident qui m'est arrivé aujourd'hui. A la demande de l'Etat et de l'Eglise, je suis allé voter à 9 h. 27 m. du matin, au poll No 91, rue Vendôme, dans le quartier Notre-Dame de Grâce, et bien que ce poll fut ouvert seulement depuis une heure et vingt-sept minutes, il ne restait plus aucun bulletin de vote rédigé en français. Ne trouvez-vous pas cela outrageant envers les Canadiens français que l'on n'oublie pas cependant de solliciter dans leur langue lorsqu'il s'agit de s'enrôler ou de souscrire aux emprunts de la victoire? J'espère que mon cas est excep-

tionnel, mais si cet état de chose a existé ailleurs, il serait bon qu'on le sache.

Sincèrement votre,

Raymond HURTUBISE,
3777 avenue Grey, N.D.G.,
Montréal.

Mort de Mme J.-H. Poulin

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mme J.-H. Poulin, née Archambault (Marie), survenue samedi à son domicile, 4454, rue Parthenais, à l'âge de 74 ans. Lui survivent: ses fils, Lucien, Georges, Gaston, René, Henri et Paul; ses filles, Juliette (Mme J.-Armand Lachapelle), Berthe (Mme J.-A. Séguin) et Yvette; une sœur, Mme Albert Archambault, et nombre de petits-enfants.

La dépouille est exposée aux salons mortuaires Jos. Gougeon, 1557 est, rue Mont-Royal. Les funérailles auront lieu mardi, à 8 h., à l'église de l'Immaculée-Conception.

"Revue du Barreau"

Sommaire d'avril. Procédure civile: moyens de se pourvoir contre les jugements. Rosario Genest: Bonne foi et prescription par tiers acquiesceur. Albert Mayrand: Liability of hospitals, doctors and nurses. Luke MacDougall: La critique des arrêts. Antonio Perrault: Questions posées aux examens du Barreau (janvier 1942); Nos disparus, par Jean-Jacques Lefebvre et Louis-Philippe Gagnon.

Décès de Mme F.-X. Charbonneau

Mme F.-X. Charbonneau, née Laporte (Rose-Anna), veuve de F.-X. Charbonneau, de son vivant, entrepreneur-plâtrier, est décédée à l'âge de 79 ans.

Elle laisse dans le deuil quatre enfants: Yvonne (Mme Léon Halpin), Georgette (Mme Jean Proulx), et Médéric et Edgar Charbonneau; deux bruns, Mme M. Charbonneau (Bella Bernard), Mme E. Charbonneau (Mariette Ducharme), et six petits-enfants: Ronald Halpin, Hugues, Ginette et Lise Proulx, Yolande et Edgar Charbonneau; un gendre, M. Jean Proulx. Les funérailles auront lieu mardi matin à l'église du Sacré-Cœur à 9 heures.

Pas de bulletins français dans certains polls de Notre-Dame-de-Grâce

Un votant nous signale qu'il lui a été impossible d'obtenir un bulletin rédigé en français, de même que d'obtenir un mot en français dans les polls 87 et 87 "A", dans le comté de Mont-Royal. Ces deux polls sont situés boulevard Décarie, donc en plein quartier Notre-Dame-de-Grâce où la proportion des Canadiens français est considérable.

50 supports en bon état vous donnent droit à un crédit de 40¢.

Nous voudrions le CRIER sur tous les toits:
"POURQUOI NE PAS ÉCONOMISER 50% SUR VOS FRAIS DE NETTOYAGE - PRESSAGE - TEINTURE ... en vous rendant à l'un de nos 14 magasins Des milliers de ménagères avisées ont déjà profité des services LEO."

EMMAGASINAGE
MANTEAUX de FOURRURE \$1.00
Emmagasinés et lustrés. Minimum \$100.
PALETOTS de DRAP 50

SERVICE DE 6 HEURES
Paletots — manteaux ou complets (3 pièces) 24¢
parfaitement éponges et pressés

RÉPARATIONS
PAR NOS EXPERTS
Sous-bras 24¢
Bas de pantalons 29¢
Bords de manches 35¢
Doublures de manches 99¢
Doublures de gilets 2.95
Doublures de première qualité garanties pour 24 mois.

TEINTURE
Vos draperies de velours si changées soient-elles, vous redeviendront parfaitement teintes de la nuance désirée, pile ou frisée, et toutes rafraîchies comme des neuves.

DRAPERIES
(non doublées)
Velours simple \$2.00 et plus
Velours double \$2.50 et plus
ROBES UNIES \$1.29 (autres ou marines)

14 Magasins pour vous servir
5127 Masson 4518 St-Denis 2582 E. Beaubien
4331 Papineau 8607 St-Denis 4300 E. St-Catherine
6808 St-Hubert 2582 E. Beaubien 2124 E. Beaubien
1010 St-Denis 7801 St-Denis 2105 Frontenac
Agence: 711 Jarry Agence: 1811 Amherst

J. O. PICHETTE, président et gérant général

NETTOYAGE
Articles de maison
Couvre-pieds en chenille .89 et plus
Couvre-pieds en satin, infatés .99 et plus
Draperies reps ou sole .59 et plus
Draperies velours simple .99 et plus
Draperies velours double 1.50 et plus
Rideaux en velours .49 et plus

VETEMENTS
parfaitement nettoyés
Paletots, manteaux ou complets (3 pièces) ou robe de crêpe unies .49¢

Deux heures à NEW YORK
HORAIRE
Départ 8 a.m. — Arr. 10.40 a.m.
Départ 1 p.m. — Arr. 3.10 p.m.
Départ 5 p.m. — Arr. 7.30 p.m.
Départ 8 p.m. — Arr. 10.45 p.m.

Service de liaison en avions Douglas — arrêts à Burlington et Albany — connections directes pour Washington et pour toutes les villes principales aux États-Unis.

Pour renseignements supplémentaires, s'adresser à:
1409, rue Peel.
Tél: Plateau 2501
CANADIAN COLONIAL Airways
1409, rue Peel, Montréal, P.Q.

Le congrès régional de la Fédération des Chambres de commerce cadettes

Il s'est tenu hier au Windsor — Conférences de Mgr Olivier Maurault et de M. René Guenette — Résolutions

La Fédération des Chambres de commerce des jeunes de la région de Montréal a tenu un congrès régional hier au Windsor, au cours duquel ont eu lieu des conférences de Mgr Olivier Maurault et de M. René Guenette. Les résolutions adoptées par le congrès sont les suivantes :

1.—(Proposé par la Chambre de Montréal) Que l'on prenne les moyens de noter la population canadienne-française de la région de Montréal du nombre de leurs requêtes pour le traitement des tuberculoses.

2.—(Proposé par la Chambre de Joliette) Que l'on exerce les pressions nécessaires pour faire augmenter le budget de l'éducation.

3.—(Proposé par la Chambre de L'Épiphanie) Que le gouvernement provincial voie au plus tôt à recourir les routes gravées de calcium.

M. René Guenette

Le premier conférencier fut M. René Guenette, professeur à l'Université de Montréal. Il avait intitulé sa causerie : "Toute notre espoir". C'était un plaidoyer en faveur du maître d'école qui, comme il a dit, la conférence, mérite un meilleur salaire et une meilleure considération.

Nous pouvons espérer survivre, a dit M. Guenette, à condition que nous développions au maximum les talents que la Providence nous a donnés. Et le maître d'école a une rôle tout-puissant à jouer dans ce domaine. Parler des maîtres d'école, a-t-il dit, ce n'est pas régler toute la question. Il y a d'autres problèmes : il faudrait plus d'écoles ; il faudrait abattre la cloison qui divise les trois stades de l'enseignement ; il faudrait revoir les programmes et réviser les manuels ; il faudrait tenter de dépister les aptitudes des enfants au moyen de l'orientation professionnelle ; il faudrait créer de nombreuses bourses. Mais au-dessus de tout cela il y a la question du maître d'école, jusqu'à quel point il est responsable du développement de la personnalité de nos instituteurs, il faudrait à l'avenir songer à les mieux payer, pour rendre la profession extrêmement intéressante et attirer les jeunes qui se dirigent actuellement vers d'autres carrières, et qui apporteraient à l'enseignement leurs qualités. Cela nous permettrait d'avoir des maîtres d'école profondément cultivés et qui sauraient communiquer leur science.

Il va falloir songer à augmenter graduellement le budget de l'instruction publique, a dit M. Guenette. Actuellement on trouve de l'argent pour une œuvre de mort, la guerre ; après la victoire il faudra en trouver pour une œuvre de vie et une œuvre essentielle, l'éducation.

M. Guenette a terminé en demandant aux jeunes des Chambres de commerce d'entreprendre une campagne discrète, mais tenace en faveur des maîtres d'école.

Les résolutions

Voici les résolutions qui ont été

Statistiques boursières

Voici, pour la semaine terminée samedi, les statistiques de la Bourse et du Curb de Montréal :

Volume des échanges	Cette semaine	Semaine précédente	Semaine correspondante l'an dernier
Bourse	20,131	20,512	20,446
Mines	32,851	34,509	66,046

Nombre des valeurs traitées	Cette semaine	Semaine précédente	Semaine correspondante l'an dernier
Bourse	127	127	127
Mines	72	72	72
Mines 1942	1,568	1,568	1,568
Mines 1941	37	37	37

DIX DES VALEURS INDUSTRIELLES LES PLUS ACTIVES

	Cette semaine	Semaine précédente	Semaine correspondante l'an dernier
Montreal Power	2,532	2,532	2,532
Imperial Tobacco	2,048	2,048	2,048
C. P. R.	1,625	1,625	1,625
St. Lawrence	1,568	1,568	1,568
International Nickel	1,239	1,239	1,239
Consolidated Paper	1,229	1,229	1,229
International Union	1,190	1,190	1,190
St. Lawrence	1,190	1,190	1,190
Canadian Breweries	792	792	792
Brazilian Traction	687	687	687

DIX DES VALEURS MINIERES LES PLUS ACTIVES

	Cette semaine	Semaine précédente	Semaine correspondante l'an dernier
Homestead Oil	3,500	3,500	3,500
Home Oil	3,250	3,250	3,250
Sierra	2,485	2,485	2,485
St. Lawrence	1,400	1,400	1,400
O'Brien	1,300	1,300	1,300
Beaufort	700	700	700
Falconbridge	500	500	500
Adams	500	500	500
Canadian Malartic	500	500	500

VALEURS DES TRANSACTIONS

	Cette semaine	Semaine précédente	Semaine correspondante l'an dernier
Montreal Power	11,265	11,265	11,265
Imperial Tobacco	9,125	9,125	9,125
C. P. R.	8,125	8,125	8,125
St. Lawrence	7,850	7,850	7,850
International Nickel	6,195	6,195	6,195
Consolidated Paper	6,145	6,145	6,145
International Union	5,950	5,950	5,950
St. Lawrence	5,950	5,950	5,950
Canadian Breweries	3,960	3,960	3,960
Brazilian Traction	3,465	3,465	3,465

MOYENNE DE LA BOURSE ET DU CURB DE MONTREAL

	Cette semaine	Semaine précédente	Semaine correspondante l'an dernier
Bourse	40.3	40.3	40.3
Mines	40.3	40.3	40.3
Mines 1942	40.3	40.3	40.3
Mines 1941	40.3	40.3	40.3

Progrès de "La Survivance"

L'assemblée annuelle de la Survivance, compagnie mutuelle d'assurance, a eu lieu ces jours derniers à Saint-Hyacinthe, où se trouve le siège social. Le rapport annuel de la compagnie pour l'année 1941 a été soumis à cette assemblée.

Au 31 décembre dernier, la Survivance avait pour \$3,529,287 d'assurance en vigueur. Son actif était de \$702,435. A noter que tout cet actif est la propriété exclusive des assurés, puisqu'il s'agit ici d'une compagnie mutuelle. Cet actif comprend des obligations pour un montant de \$554,173 ou 79 pour cent ; les prêts aux assurés au montant de \$47,832, représentent 7 pour cent de tout l'actif ; les prêts hypothécaires se totalisent à \$39,211 ou 5 pour cent ; l'encaisse est de \$26,415 ou 4 pour cent. Le reste comprend les primes et les intérêts dus et accrus de même que l'amortissement et autre actif, soit 3 pour cent.

Les recettes au cours de la dernière année se sont totalisées à \$117,803 dont \$85,845 représentent les primes perçues et \$32,739 les intérêts et le change. D'autre part, au poste des dépenses, on note que les réclamations payées pour décès, maladie, rachat de polices ont été de \$60,270 ; les commissions, salaires et dépenses des agents se sont élevées à \$29,788 et les dépenses générales à \$18,383. Le total des dépenses a été, en tout cas, de \$108,866, ce qui fait qu'on est arrivé avec un excédent de recettes sur les dépenses de \$9,137.

Le surplus de l'actif sur le passif était au 31 décembre dernier de \$64,339.

Le conseil d'administration de la Survivance se compose comme

Marché des oeufs et de la volaille

Le marché des oeufs a fléchi légèrement au cours de la dernière semaine. Les arrivages ont augmenté, mais l'accumulation des A Gros et A Moyens est absorbée aux prix actuels par les commerçants qui emballent en vue d'entreposer pour l'automne à l'Office des produits spéciaux ; il en est de même quant à ce qui a trait aux arrivages croissants de ces catégories. Les grossistes signalent que leurs ventes se maintiennent bonnes, sauf pour ce qui concerne les catégories A de poulettes et C, qui languissent. On offre au camion wagon de l'Ouest en présentement ; d'ailleurs les commerçants ne manifestent aucun intérêt à l'endroit des B et des C de l'Ouest.

Les expéditions triées se vendent sur place ce matin aux cours suivants : catégorie A Gros 28½, Moy. 28, Poulettes 24, catégorie B 27, catégorie C 24.

Les prix de gros aux détaillants sont les suivants : catégorie A Gros 33-34, Moyens 32-33, Poulettes 28-30, B 31-32, C 27-28. Les oeufs non en cartons d'une douzaine, deux cents de moins.

Voici les prix aux consommateurs : catégorie A Gros 33-38, Moyens 33-36, Poulettes 31-33, B 32-37, C 29-31.

Les livraisons de volailles vivantes ont été plus abondantes cette semaine, mais elles ont été vendues assez facilement, grâce à une demande satisfaisante. On a éprouvé un peu de difficulté à écouler les poulets de 6 livres et plus et on a dû en abattre un certain nombre pour débarrasser les planchers entièrement.

La demande au détail a porté principalement sur les poids légers qui se sont vendus rapidement. Les poulets de grill, qui arrivent en plus grand nombre, sont absorbés de leur arrivée.

Du gros au détail les ventes de volailles vivantes se sont faites aux prix suivants : poules 5 livres et plus 25-26 cts, 4-5 livres, 24-25, poids légers 21-22; poulets de grill 2-2½ livres 26, 1½-2 livres, 24. Les prix payés aux expéditeurs sont de un à deux cents inférieurs à ceux ci-haut.

Le marché des volailles abattues reste ferme et la demande bonne en général, pour ce qui est des poulets et des poules. Les offres de poulets lourds venant de l'extérieur sont très restreintes et les commerçants locaux rapportent que les stocks de ces pesanteurs ici sont très faibles. Les poulets lourds sont toujours les plus recherchés, bien que les oiseaux plus légers se vendent assez bien maintenant. Les ventes de dindons demeurent lentes. Les poules, sont aussi l'objet d'une bonne demande, mais les stocks en magasin sont très rares et l'on n'en offre pas du tout de l'extérieur.

Du gros au mi-gros on offre les volailles emballées en caisses sur la base suivante : poulets de 5 livres et au-dessus, nourris au lait, A, 28½-29 cts, nourris au lait B 27-27½, catégorie B 25; poules 5 livres et au-dessus, catégorie A 24-25, catégorie B 23; dindons de tous poids catégorie A 30-30½; catégorie B 28-29 cts.

Parmi les valeurs provinciales, celles de la province de Québec sont demeurées inchangées. Celles de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick ont baissé d'environ ½ de point. Parmi les valeurs des provinces de l'Ouest celles de la Colombie anglaise sont restées stables, tandis que celles de l'Alberta et de la Saskatchewan ont été recherchées, mais ont varié.

Au groupe des valeurs des services publics, les United Securities 5½% 1952 ont été en vedette, gagnant 5 points. Les associated Tel. & Tel. ont monté de 2 points, tandis que les B. C. Power 4½% 1960 et les International Hydro 6½% 1944 ont avancé 1½ point. Les Gati-neau Power A, les Great Lakes 5% 1957 et les Lower St. Lawrence Power 5% 1955 ont monté de ½ point. Au contraire, les Bell Telephone 5% 1960 et les Calgary 5% 1960 ont perdu ½ point et les Maritime Electric 4½% 1955, ½ point.

Au groupe des valeurs industrielles, les Acadia Sugar 6% 1954 ont avancé de 1 point et les Dominion Steel & Coal 6½% 1955, les Lake St. John Power & Paper 6½% 1961 et les Massey-Harris 14% 1954 ont toutes monté de ½ point. Les Burns & Co. 5% 1958, les Canadian Vickers 6% 1947 et les Lake St. John 5½% 1961 ont été faibles, perdant 1 point. Les Moirs Ltd. 6% 1953 ont glissé de 3 points durant la semaine.

Les obligations

Le marché des obligations a été peu actif la semaine dernière, et il relève hebdomadaire de la maison Nesbitt, Thomson & Co. Les valeurs de tout repos ont été peu recherchées, l'Emprunt de la Victoire de 2½% et 3% faiblissent de ¼ de point. Les valeurs du C. N. R. ont glissé modérément.

Parmi les valeurs provinciales, celles de la province de Québec sont demeurées inchangées. Celles de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick ont baissé d'environ ½ de point. Parmi les valeurs des provinces de l'Ouest celles de la Colombie anglaise sont restées stables, tandis que celles de l'Alberta et de la Saskatchewan ont été recherchées, mais ont varié.

Au groupe des valeurs des services publics, les United Securities 5½% 1952 ont été en vedette, gagnant 5 points. Les associated Tel. & Tel. ont monté de 2 points, tandis que les B. C. Power 4½% 1960 et les International Hydro 6½% 1944 ont avancé 1½ point. Les Gati-neau Power A, les Great Lakes 5% 1957 et les Lower St. Lawrence Power 5% 1955 ont monté de ½ point. Au contraire, les Bell Telephone 5% 1960 et les Calgary 5% 1960 ont perdu ½ point et les Maritime Electric 4½% 1955, ½ point.

Au groupe des valeurs industrielles, les Acadia Sugar 6% 1954 ont avancé de 1 point et les Dominion Steel & Coal 6½% 1955, les Lake St. John Power & Paper 6½% 1961 et les Massey-Harris 14% 1954 ont toutes monté de ½ point. Les Burns & Co. 5% 1958, les Canadian Vickers 6% 1947 et les Lake St. John 5½% 1961 ont été faibles, perdant 1 point. Les Moirs Ltd. 6% 1953 ont glissé de 3 points durant la semaine.

Les obligations

Le marché des obligations a été peu actif la semaine dernière, et il relève hebdomadaire de la maison Nesbitt, Thomson & Co. Les valeurs de tout repos ont été peu recherchées, l'Emprunt de la Victoire de 2½% et 3% faiblissent de ¼ de point. Les valeurs du C. N. R. ont glissé modérément.

Parmi les valeurs provinciales, celles de la province de Québec sont demeurées inchangées. Celles de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick ont baissé d'environ ½ de point. Parmi les valeurs des provinces de l'Ouest celles de la Colombie anglaise sont restées stables, tandis que celles de l'Alberta et de la Saskatchewan ont été recherchées, mais ont varié.

Au groupe des valeurs des services publics, les United Securities 5½% 1952 ont été en vedette, gagnant 5 points. Les associated Tel. & Tel. ont monté de 2 points, tandis que les B. C. Power 4½% 1960 et les International Hydro 6½% 1944 ont avancé 1½ point. Les Gati-neau Power A, les Great Lakes 5% 1957 et les Lower St. Lawrence Power 5% 1955 ont monté de ½ point. Au contraire, les Bell Telephone 5% 1960 et les Calgary 5% 1960 ont perdu ½ point et les Maritime Electric 4½% 1955, ½ point.

Au groupe des valeurs industrielles, les Acadia Sugar 6% 1954 ont avancé de 1 point et les Dominion Steel & Coal 6½% 1955, les Lake St. John Power & Paper 6½% 1961 et les Massey-Harris 14% 1954 ont toutes monté de ½ point. Les Burns & Co. 5% 1958, les Canadian Vickers 6% 1947 et les Lake St. John 5½% 1961 ont été faibles, perdant 1 point. Les Moirs Ltd. 6% 1953 ont glissé de 3 points durant la semaine.

Les obligations

Le marché des obligations a été peu actif la semaine dernière, et il relève hebdomadaire de la maison Nesbitt, Thomson & Co. Les valeurs de tout repos ont été peu recherchées, l'Emprunt de la Victoire de 2½% et 3% faiblissent de ¼ de point. Les valeurs du C. N. R. ont glissé modérément.

Parmi les valeurs provinciales, celles de la province de Québec sont demeurées inchangées. Celles de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick ont baissé d'environ ½ de point. Parmi les valeurs des provinces de l'Ouest celles de la Colombie anglaise sont restées stables, tandis que celles de l'Alberta et de la Saskatchewan ont été recherchées, mais ont varié.

Au groupe des valeurs des services publics, les United Securities 5½% 1952 ont été en vedette, gagnant 5 points. Les associated Tel. & Tel. ont monté de 2 points, tandis que les B. C. Power 4½% 1960 et les International Hydro 6½% 1944 ont avancé 1½ point. Les Gati-neau Power A, les Great Lakes 5% 1957 et les Lower St. Lawrence Power 5% 1955 ont monté de ½ point. Au contraire, les Bell Telephone 5% 1960 et les Calgary 5% 1960 ont perdu ½ point et les Maritime Electric 4½% 1955, ½ point.

Au groupe des valeurs industrielles, les Acadia Sugar 6% 1954 ont avancé de 1 point et les Dominion Steel & Coal 6½% 1955, les Lake St. John Power & Paper 6½% 1961 et les Massey-Harris 14% 1954 ont toutes monté de ½ point. Les Burns & Co. 5% 1958, les Canadian Vickers 6% 1947 et les Lake St. John 5½% 1961 ont été faibles, perdant 1 point. Les Moirs Ltd. 6% 1953 ont glissé de 3 points durant la semaine.

Les obligations

Le marché des obligations a été peu actif la semaine dernière, et il relève hebdomadaire de la maison Nesbitt, Thomson & Co. Les valeurs de tout repos ont été peu recherchées, l'Emprunt de la Victoire de 2½% et 3% faiblissent de ¼ de point. Les valeurs du C. N. R. ont glissé modérément.

Parmi les valeurs provinciales, celles de la province de Québec sont demeurées inchangées. Celles de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick ont baissé d'environ ½ de point. Parmi les valeurs des provinces de l'Ouest celles de la Colombie anglaise sont restées stables, tandis que celles de l'Alberta et de la Saskatchewan ont été recherchées, mais ont varié.

Au groupe des valeurs des services publics, les United Securities 5½% 1952 ont été en vedette, gagnant 5 points. Les associated Tel. & Tel. ont monté de 2 points, tandis que les B. C. Power 4½% 1960 et les International Hydro 6½% 1944 ont avancé 1½ point. Les Gati-neau Power A, les Great Lakes 5% 1957 et les Lower St. Lawrence Power 5% 1955 ont monté de ½ point. Au contraire, les Bell Telephone 5% 1960 et les Calgary 5% 1960 ont perdu ½ point et les Maritime Electric 4½% 1955, ½ point.

Au groupe des valeurs industrielles, les Acadia Sugar 6% 1954 ont avancé de 1 point et les Dominion Steel & Coal 6½% 1955, les Lake St. John Power & Paper 6½% 1961 et les Massey-Harris 14% 1954 ont toutes monté de ½ point. Les Burns & Co. 5% 1958, les Canadian Vickers 6% 1947 et les Lake St. John 5½% 1961 ont été faibles, perdant 1 point. Les Moirs Ltd. 6% 1953 ont glissé de 3 points durant la semaine.

Les obligations

Le marché des obligations a été peu actif la semaine dernière, et il relève hebdomadaire de la maison Nesbitt, Thomson & Co. Les valeurs de tout repos ont été peu recherchées, l'Emprunt de la Victoire de 2½% et 3% faiblissent de ¼ de point. Les valeurs du C. N. R. ont glissé modérément.

Parmi les valeurs provinciales, celles de la province de Québec sont demeurées inchangées. Celles de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick ont baissé d'environ ½ de point. Parmi les valeurs des provinces de l'Ouest celles de la Colombie anglaise sont restées stables, tandis que celles de l'Alberta et de la Saskatchewan ont été recherchées, mais ont varié.

Au groupe des valeurs des services publics, les United Securities 5½% 1952 ont été en vedette, gagnant 5 points. Les associated Tel. & Tel. ont monté de 2 points, tandis que les B. C. Power 4½% 1960 et les International Hydro 6½% 1944 ont avancé 1½ point. Les Gati-neau Power A, les Great Lakes 5% 1957 et les Lower St. Lawrence Power 5% 1955 ont monté de ½ point. Au contraire, les Bell Telephone 5% 1960 et les Calgary 5% 1960 ont perdu ½ point et les Maritime Electric 4½% 1955, ½ point.

Au groupe des valeurs industrielles, les Acadia Sugar 6% 1954 ont avancé de 1 point et les Dominion Steel & Coal 6½% 1955, les Lake St. John Power & Paper 6½% 1961 et les Massey-Harris 14% 1954 ont toutes monté de ½ point. Les Burns & Co. 5% 1958, les Canadian Vickers 6% 1947 et les Lake St. John 5½% 1961 ont été faibles, perdant 1 point. Les Moirs Ltd. 6% 1953 ont glissé de 3 points durant la semaine.

Les obligations

Le marché des obligations a été peu actif la semaine dernière, et il relève hebdomadaire de la maison Nesbitt, Thomson & Co. Les valeurs de tout repos ont été peu recherchées, l'Emprunt de la Victoire de 2½% et 3% faiblissent de ¼ de point. Les valeurs du C. N. R. ont glissé modérément.

Parmi les valeurs provinciales, celles de la province de Québec sont demeurées inchangées. Celles de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick ont baissé d'environ ½ de point. Parmi les valeurs des provinces de l'Ouest celles de la Colombie anglaise sont restées stables, tandis que celles de l'Alberta et de la Saskatchewan ont été recherchées, mais ont varié.

Au groupe des valeurs des services publics, les United Securities 5½% 1952 ont été en vedette, gagnant 5 points. Les associated Tel. & Tel. ont monté de 2 points, tandis que les B. C. Power 4½% 1960 et les International Hydro 6½% 1944 ont avancé 1½ point. Les Gati-neau Power A, les Great Lakes 5% 1957 et les Lower St. Lawrence Power 5% 1955 ont monté de ½ point. Au contraire, les Bell Telephone 5% 1960 et les Calgary 5% 1960 ont perdu ½ point et les Maritime Electric 4½% 1955, ½ point.

Au groupe des valeurs industrielles, les Acadia Sugar 6% 1954 ont avancé de 1 point et les Dominion Steel & Coal 6½% 1955, les Lake St. John Power & Paper 6½% 1961 et les Massey-Harris 14% 1954 ont toutes monté de ½ point. Les Burns & Co. 5% 1958, les Canadian Vickers 6% 1947 et les Lake St. John 5½% 1961 ont été faibles, perdant 1 point. Les Moirs Ltd. 6% 1953 ont glissé de 3 points durant la semaine.

Les obligations

Le marché des obligations a été peu actif la semaine dernière, et il relève hebdomadaire de la maison Nesbitt, Thomson & Co. Les valeurs de tout repos ont été peu recherchées, l'Emprunt de la Victoire de 2½% et 3% faiblissent de ¼ de point. Les valeurs du C. N. R. ont glissé modérément.

Parmi les valeurs provinciales, celles de la province de Québec sont demeurées inchangées. Celles de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick ont baissé d'environ ½ de point. Parmi les valeurs des provinces de l'Ouest celles de la Colombie anglaise sont restées stables, tandis que celles de l'Alberta et de la Saskatchewan ont été recherchées, mais ont varié.

Au groupe des valeurs des services publics, les United Securities 5½% 1952 ont été en vedette, gagnant 5 points. Les associated Tel. & Tel. ont monté de 2 points, tandis que les B. C. Power 4½% 1960 et les International Hydro 6½% 1944 ont avancé 1½ point. Les Gati-neau Power A, les Great Lakes 5% 1957 et les Lower St. Lawrence Power 5% 1955 ont monté de ½ point. Au contraire, les Bell Telephone 5% 1960 et les Calgary 5% 1960 ont perdu ½ point et les Maritime Electric 4½% 1955, ½ point.

Au groupe des valeurs industrielles, les Acadia Sugar 6% 1954 ont avancé de 1 point et les Dominion Steel & Coal 6½% 1955, les Lake St. John Power & Paper 6½% 1961 et les Massey-Harris 14% 1954 ont toutes monté de ½ point. Les Burns & Co. 5% 1958, les Canadian Vickers 6% 1947 et les Lake St. John 5½% 1961 ont été faibles, perdant 1 point. Les Moirs Ltd. 6% 1953 ont glissé de 3 points durant la semaine.

Les obligations

Le marché des obligations a été peu actif la semaine dernière, et il relève hebdomadaire de la maison Nesbitt, Thomson & Co. Les valeurs de tout repos ont été peu recherchées, l'Emprunt de la Victoire de 2½% et 3% faiblissent de ¼ de point. Les valeurs du C. N. R. ont glissé modérément.

Parmi les valeurs provinciales, celles de la province de Québec sont demeurées inchangées. Celles de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick ont baissé d'environ ½ de point. Parmi les valeurs des provinces de l'Ouest celles de la Colombie anglaise sont restées stables, tandis que celles de l'Alberta et de la Saskatchewan ont été recherchées, mais ont varié.

Au groupe des valeurs des services publics, les United Securities 5½% 1952 ont été en vedette, gagnant 5 points. Les associated Tel. & Tel. ont monté de 2 points, tandis que les B. C. Power 4½% 1960 et les International Hydro 6½% 1944 ont avancé 1½ point. Les Gati-neau Power A, les Great Lakes 5% 1957 et les Lower St. Lawrence Power 5% 1955 ont monté de ½ point. Au contraire, les Bell Telephone 5% 1960 et les Calgary 5% 1960 ont perdu ½ point et les Maritime Electric 4½% 1955, ½ point.

Au groupe des valeurs industrielles, les Acadia Sugar 6% 1954 ont avancé de 1 point et les Dominion Steel & Coal 6½% 1955, les Lake St. John Power & Paper 6½% 1961 et les Massey-Harris 14% 1954 ont toutes monté de ½ point. Les Burns & Co. 5% 1958, les Canadian Vickers 6% 1947 et les Lake St. John 5½% 1961 ont été faibles, perdant 1 point. Les Moirs Ltd. 6% 1953 ont glissé de 3 points durant la semaine.

Les obligations

Le marché des obligations a été peu actif la semaine dernière, et il relève hebdomadaire de la maison Nesbitt, Thomson & Co. Les valeurs de tout repos ont été peu recherchées, l'Emprunt de la Victoire de 2½% et 3% faiblissent de ¼ de point. Les valeurs du C. N. R. ont glissé modérément.

Parmi les valeurs provinciales, celles de la province de Québec sont demeurées inchangées. Celles de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick ont baissé d'environ ½ de point. Parmi les valeurs des provinces de l'Ouest celles de la Colombie anglaise sont restées stables, tandis que celles de l'Alberta et de la Saskatchewan ont été recherchées, mais ont varié.

Au groupe des valeurs des services publics, les United Securities 5½% 1952 ont été en vedette, gagnant 5 points. Les associated Tel. & Tel. ont monté de 2 points, tandis que les B. C. Power 4½% 1960 et les International Hydro 6½% 1944 ont avancé 1½ point. Les Gati-neau Power A, les Great Lakes 5% 1957 et les Lower St. Lawrence Power 5% 1955 ont monté de ½ point. Au contraire, les Bell Telephone 5% 1960 et les Calgary 5% 1960 ont perdu ½ point et les Maritime Electric 4½% 1955, ½ point.

Au groupe des valeurs industrielles, les Acadia Sugar 6% 1954 ont avancé de 1 point et les Dominion Steel & Coal 6½% 1955, les Lake St. John Power & Paper 6½% 1961 et les Massey-Harris 14% 1954 ont toutes monté de ½ point. Les Burns & Co. 5% 1958, les Canadian Vickers 6% 1947 et les Lake St. John 5½% 1961 ont été faibles, perdant 1 point. Les Moirs Ltd. 6% 1953 ont glissé de 3 points durant la semaine.

Les obligations

Le marché des obligations a été peu actif la semaine dernière, et il relève hebdomadaire de la maison Nesbitt, Thomson & Co. Les valeurs de tout repos ont été peu recherchées, l'Emprunt de la Victoire de 2½% et 3% faiblissent de ¼ de point. Les

LA VIE SPORTIVE

Les Royaux et les Orioles se partagent les honneurs

Les joueurs du Baltimore ont gagné la première partie par un compte de 10 à 5 mais les Montréalais ont pris leur revanche dans la deuxième joute en gagnant par 7 à 2 — De nombreux coups de circuit — Une deuxième victoire consécutive pour Max Macon

Baltimore, 27 — Les Royaux de Montréal et les Orioles de Baltimore inaugureront une série hier en cette ville et pas moins de treize mille personnes ont vu ces deux équipes du circuit Shaugnessy à l'œuvre et se partager les honneurs de ce programme double.

Dans la première partie à l'effacement des Orioles ont eu raison de leurs rivaux en triomphant par 10 à 5 tandis que les hommes de Clyde Sukeforth s'orientaient victorieux pour prendre leur revanche dans la seconde rencontre par 7-2.

La première joute a été un duel de coups de circuit, avec le jeune Bob Lemon des Orioles, en vedette, et dans la deuxième, les circuits ont aussi joué un rôle important. Lemon a été un terror pour les lanceurs montréalais tout l'après-midi. Dans la première partie, Bb est venu 5 fois au bâton. Il a frappé 3 coups de circuit, un 3-but et un simple, faisant compter 5 buts, et il a compté 5 buts lui-même.

Lemon n'est pas content de cela. Il a réussi un 4e circuit, faisant compter les 2 points des siens à la 2e partie, mais cela n'a fait qu'éveiller un sentiment de revanche chez les Orioles, qui ont été tenus en respect presque complet par Max Macon et Al Sherer.

Macon a reçu le crédit de sa 2e victoire de la saison dans la 2e partie. Jack Paekke a commencé la 1ère mais il a cédé sa place à Spencer Smith à la 7e manche, après avoir accordé 3 points aux Orioles, lesquels ont compté leur dernier but à la 8e.

Le gérant Clyde Sukeforth, des Royaux, a protesté vivement, mais en vain, contre le fait que les arbitres permettaient à un groupe de spectateurs sur le terrain au champ centre de se promener un peu partout dans le champ extérieur, nuisant ainsi aux joueurs.

Sukeforth a protesté tant et si bien que l'arbitre s'est irrité et l'a chassé du terrain.

Les Royaux ont frappé 4 circuits à la première partie, mais les buts étaient vides à chaque occasion excepté une fois. Gene Moore, Herman Franks, Paekke et Carl Furillo ont réussi les circuits.

MONTREAL
Rojek, ac. 5 0 0 2 3 0
Tatum, cc. 4 0 2 0 0 0
Moore, cc. 5 1 0 0 0 1
Furillo, cc. 3 1 1 2 0 0
Burge, lb. 5 0 0 10 4 1
Sherlock, lb. 4 0 0 2 1 0
Stewart, lb. 3 1 2 0 0 0
Franks, r. 4 1 1 5 1 0
Paekke, l. 3 1 2 2 4 0
Smith, l. 0 0 0 1 0 0
x-Moran 1 0 1 0 0 0

Totaux 37 5 0 24 13 2

BALTIMORE
Conway, ac. 5 2 3 3 2 0
Lemon, lb. 5 5 1 2 0 0
Hamilton, cc. 1 1 0 2 0 0
Robinson, lb. 4 1 2 8 0 0
Seiling, cc. 3 1 0 2 0 0
Stallor, cc. 4 0 1 1 0 0
Bell, lb. 3 0 1 1 2 0
Becker, r. 3 0 0 8 0 0
Center, l. 4 0 0 0 1 0
Roche, l. 0 0 0 0 0 0

Totaux 32 10 12 27 7 0

x-A frappé pour Smith à la 9e.

Résultat par manches:

Montréal 000200102—5

Baltimore 30102031x—10

Les amateurs montréalais ont eu l'occasion de voir les artistes du patinage évoluer sur la glace du Forum, depuis plusieurs années, mais les sportsmen locaux n'ont jamais eu l'avantage de voir les vedettes du patin à roulettes dans des exhibitions du genre de celles qui seront données par les "Skating Vanities", à la patinoire de la rue Ste-Catherine, à partir de mercredi soir prochain, pour une durée de cinq jours.

Il a fallu près de 80 ans au sport du patin à roulettes avant qu'il ne soit reconnu au point où l'est le patinage de fantasia et les Skating Vanities sont une immense amélioration sur les exhibitions par J. L. Blimpston, en 1863, alors qu'il créa les patins à roulettes à son retour d'un voyage en Hollande. Aujourd'hui, les grands artistes sur les patins à roulettes peuvent accomplir tous les tours difficiles pratiqués par les patineurs sur glace et les numéros d'ensemble offerts par les 36 Rollerettes surpassent tous ce qui a été tenté sur la glace.

Gloria Nord, de Californie, est en tête de la liste des vedettes chez les Skating Vanities, pendant que Lucille Page et Buster West sont les artistes les plus importants parmi les artistes des comédies musicales recrutés sur le Broadway.

Un des membres les plus sensationnels de la troupe est Lew Testa, dont les tours à l'encontre de la gravité lui ont valu une fameuse réputation dans le monde du patin. Testa a remporté 18 championnats professionnels aux Etats-Unis avant de se joindre aux Vanities et avec un partenaire remporta la victoire dans le championnat de vitesse de 2,500 milles. Il est le seul homme vivant qui puisse accomplir le "Flying Dutchman" au complet sans arrêt.

Les billets pour les cinq représentations seront en vente au Forum, lundi, et les réservations par téléphone sont actuellement acceptées au Forum.

Les billets pour les cinq représentations seront en vente au Forum, lundi, et les réservations par téléphone sont actuellement acceptées au Forum.

Les billets pour les cinq représentations seront en vente au Forum, lundi, et les réservations par téléphone sont actuellement acceptées au Forum.

Les billets pour les cinq représentations seront en vente au Forum, lundi, et les réservations par téléphone sont actuellement acceptées au Forum.

Les billets pour les cinq représentations seront en vente au Forum, lundi, et les réservations par téléphone sont actuellement acceptées au Forum.

Les billets pour les cinq représentations seront en vente au Forum, lundi, et les réservations par téléphone sont actuellement acceptées au Forum.

Le Syracuse est déclassé par Montréal

Syracuse, 27. — Les Royaux ont complètement déclassé les Chiefs de Syracuse, samedi après-midi dans la dernière partie de la série alors que les hommes de Clyde Sukeforth ont vaincu leurs rivaux par un compte de 14 à 4.

Les Royaux se sont particulièrement distingués au bâton en obtenant un total de 17 coups sûrs, dont quatre coups de circuit, ce qui constitue un nouveau record local.

Jack Graham a frappé deux coups de circuit, les Burge et Gene Moore ont frappé deux coups sûrs sur les lancers du lanceur gaucher Mike Schultz, prouvant par là que les lanceurs gauchers ne sont pas une terreur pour les Royaux, cette année. Gene Moore a frappé le sien contre les Hinkle.

Joe Hatten a débuté sur le monticule pour les Royaux, mais il a pris le chemin des douches dans la troisième manche après avoir accordé quatre coups sûrs, trois buts et un simple, à la suite de quoi il a été remplacé et il a limité les Chiefs à deux coups sûrs seulement en six manches complètes.

Graham Tatum et Rojek ont frappé chacun trois coups sûrs. Rojek a croisé le marbre quatre fois tandis que Graham a fait compter cinq points. Moore a aussi fait compter trois points.

Après avoir fait compter cinq points avec ses trois coups sûrs, Graham a été abandonné par la cinquième manche lorsqu'il est tombé en tentant d'attraper un coup de Bobby Adams. Graham s'est blessé à une épaule et on ne sait exactement quand il pourra jouer, quoique la blessure ne soit pas grave.

MONTREAL

Rojek, ac. 5 4 3 3 1 1
Tatum, cc. 6 3 3 5 0 0
Moore, cc. 5 2 2 3 0 0
Graham, cc. 3 2 3 0 0 0
Furillo, cc. 4 1 2 1 0 0
Burge, lb. 4 1 2 7 4 0
Sherlock, lb. 4 0 1 2 4 0
Gelbert, lb. 1 0 1 0 0 0
Stewart, lb. 4 0 0 0 0 0
Hatten, r. 4 1 0 0 6 1
Hinkle, l. 1 0 0 0 0 0
Scherer, l. 3 0 1 0 1 0

Totaux 42 14 17 27 7

SYRACUSE

Rosen, cc. 4 1 1 0 0 0
Williams, ac. 3 0 0 1 0 0
Adams, lb. 4 2 1 3 3 0
Vollmer, cc. 3 1 2 1 0 0
Lukon, cc. 4 0 2 2 0 0
Shokes, lb. 4 0 0 13 1 0
Juelich, lb. 4 0 0 0 4 0
Hartie, r. 1 0 0 0 0 0
zMele 1 0 0 0 0 0
Schultz, l. 2 0 0 0 0 0
Hinkle, l. 1 0 0 0 0 0
Harris, l. 0 0 0 0 0 0
zzBjovanni 1 0 0 0 0 0

Totaux 33 4 6 27 12

2-Frappa pour Hartie à la 9e.

zz-Frappa pour Harris à la 9e.

Sommaire: — Erreurs: Rojek, Lukon, Points produits par Graham 5, Lukon 2, Shokes, Burge, Vollmer, Moore 3, Tatum, Furillo, Sherlock, Deuts-but: Tatum, Gelbert, Rojek, Sherer, Trois-but: Vollmer, Circuits: Graham 2, Burge, Moore. But volé: Burge, Sacrifice: Sherer, Double-jeu: Adams à Williams à Shokes. Laissés sur les buts: Montréal 6; Syracuse 6. Buts sur balles de Hatten 3; Sherer 1; Hinkle 4. Retirés au bâton, par Hatten 1; Sherer 3; Harris 3. Coups sûrs, sur balles de Hatten, 4 en 2 manches (aucun de retiré à la 3e); Sherer, 4 en 7 manches; Schultz, 9 en 4 manches (aucun de retiré dans la 5e); Hinkle, 7 en 3 manches 2-3; Harris, 1 en 1-3 manche. Lanceur perdant: Sherer. Lanceur perdant: Schultz. Arbitres: Grabowski et Solodare. Temps 2.10. Assistance: 2,516.

AUTRES PARTIES

Buffalo 021010320—9 13 6
Syracuse 000010100—2 7 2
Thomas et Garbark; Andrews 6; Harris 8 et Hartie.
Deuxième partie: —
Buffalo 3000000—3 3 2
Syracuse 010030x—4 8 0
Barley, Sierra 6 et Redmond; Barrett et Lakeman.

Rochester 210000000—3 9 2

Jersey City 000000000—8 8 0

Dockins et Naron; Coombs, Maglie 9 et Poland.

Deuxième partie: —
Rochester 00030000—3 6 2

Jersey City 1000200—4 10 0

Pearce, Sakas 5 et Robinson; Naron 6; Wittig et Poland.

AUTRES JOUTES

Buffalo 100000100—2 7 2

Jersey City 20000100x—3 7 3

Roscoe et Garbark; Fischer et Poland.

Rochester 000100100—2 5 2

Newark 30004032x—12 14 0

Surkoal, Clark 6, Wiseman 8 et Naron; Gerhauser et Bartola.

Toronto 000000000—0 5 0

Baltimore 000000001—1 6 1

Sullivan et Fernandez; Miller et Becker.

L'Association Américaine

SAMEDI

Kansas City 00110000—6 7 1

Minneapolis 10030100—5 8 4

Levee, Volpi et Sears; Haefner, Scheetz, Lefebvre et Linton.

Indianapolis 01011004—10 11 1

Columbus 00200010—3 8 3

Rachunok et Harinetti; Burkhardt, Roe, Debbie et Blaumire.

Milwaukee 01000000—1 4 1

St-Paul 00020000—2 8 0

Petter, Biebler et Blaumire.

Louisville 00100220—6 18 6

Toledo 041301x—13 14 2

Dickman, Karl, Rudd et Lacy; Marcum, Parmelee et Spindel.

HIER

Columbus 00004000—4 9 1

Lucier et Richards; Walters, Crouch, Gahler et Blumire.

Louisville 0010131—6 12 0

Columbus 003000—3 5 1

Petter, Biebler et Blaumire.

Indianapolis 00103010—5 11 3

Toledo 0020100—4 8 0

Logan et Paek; Cox, Sanford, Hulton, Parmelee et Keller.

Indianapolis 100000—2 11 0

Toledo 000100x—3 8 0

Hogsett, Tauscher et Hartnett; Paek; Ostermuller et Spindel.

Minneapolis 40100100—8 10 0

Minneapolis 30000000—3 9 0

Kush, Meers et George; Hash, Scheetz, Kline et Blaumire.

Minneapolis 040020—10 17 0

Minneapolis 020010—3 9 2

Nakten, Schenck, Schenck, Kline, Neese, Schetz et Giuliani.

Kansas City 0400—6 9 0

St-Paul 00020—2 5 1

Arrivée à la 5e, pluie.

Wendoff et Sears; Smith, Bowman et Andrews.

2e partie remise.

Jés en 24 heures. Le renvoi de Lamanna a été une surprise, car le gros lanceur droitier avait remporté cinq victoires et subi quatre défaites pour les Braves l'an dernier.

Les Aviateurs d'Ottawa s'assurent le championnat senior amateur du Canada

Les protégés de l'instructeur Bill Touhey ont déclassé les Bearcats de Port Arthur samedi soir, à Toronto, dans la joute décisive pour la coupe Allan — Les champions de l'Est ont triomphé de leurs rivaux par un score de 7 à 1 — Belle tenue de la Ligne Chouchoute

Toronto, 27. — Les Aviateurs de la R. C. A. F. d'Ottawa sont les champions amateurs seniors du Canada depuis samedi soir car lors de la dernière joute de la série, disputée en cette ville avant-hier, les hommes dirigés par Bill Touhey ont eu raison des Bearcats de Port Arthur et ont pu s'assurer la possession de la Coupe Allan pour un an.

Les Aviateurs ont enregistré une victoire décisive dans cette joute car c'est par un compte de 7 à 1 que les champions de l'Est triomphèrent de ceux de l'Ouest canadien.

La ligne "chouchoute" a figuré dans cinq des sept buts des Aviateurs et le trio a fait preuve du même esprit de combat que l'an dernier alors qu'il a conduit les Bruins au championnat de hockey professionnel du monde. Chaque fois que les trois joueurs apparaissent sur la glace, quelques huchés se faisaient entendre mais les applaudissements étaient plus grands.

Durant la première période les Bearcats ont mené d'allonger leur série de retour à trois victoires consécutives contre les Aviateurs. Après avoir livré une lutte corse, ils ont pris une avance d'un but environ quatre minutes avant la fin. Bill McKenzie s'est échappé par suite d'une offensive générale des Aviateurs et il a compté.

Dès le commencement de la deuxième période les Aviateurs ont déclenché une puissante offensive et ils ont obligé les Bearcats à batailler en dedans de leur propre ligne bleue durant quelque trois minutes. Finalement Walter Murray a intercepté une passe de Bauer à la ligne bleue, et s'est avancé légèrement et a trompé la vigilance de Russ Dertell dans les buts par un lancer de revers.

Le but qui devait décider de la victoire a été compté environ deux minutes plus tard après que Schmidt eût conduit une attaque dans le territoire de Port-Arthur. La rondelle s'est échappée en arrière des filets et Dumart s'en est emparé pour déjouer ensuite le gardien de buts qui s'était couché sur la glace dans l'espoir de bloquer le coup.

Les Aviateurs ont compté deux autres buts dans la deuxième période et trois dans la dernière reprise. Murray et Pickles MacNicholl, capitaine de l'équipe, ont compté chacun deux buts. Les autres compteurs ont été Dumart, Acheson et Schmidt.

Volontaires de toutes les parties du Canada réunis pour servir leur pays dans la guerre, les Aviateurs ont ramené avec eux la coupe d'Ottawa pour la première fois depuis qu'elle a été donnée en 1908.

Les Cliffside, d'Ottawa, ont été les premiers détenteurs du fameux trophée.

Composition des équipes: PORT-ARTHUR. — Buts: Dertell; défenses: B. Laprade et Maki; centre: E. Laprade; avants: Wochoy et Koivisto. Subs.: Manahan, Kelly, McDougall, Wright, Poile et McKenzie.

OTTAWA. — Buts: Pinke; défenses: Cain et Murray; centre: Schmidt; avants: Bauer et Dumart. Subs.: Snell, Hellyer, MacNicholl, Campbell, Heneberry, Acheson.

Arbitres: Curly Wheatley, Trail, C.C. et Army Armstrong, Oshawa, Ont.

Première période

1-Port-Arthur, McKenzie (McDougall) 16.14

Aucune punition.

Deuxième période

2-Ottawa, Murray 3.17

(Bauer) 5.34

3-Ottawa, Dumart 5.44

4-Ottawa, MacNicholl 7.44

5-Ottawa, MacNicholl 14.37

(Bauer) 14.37

Punitions: Murray, Koivisto, (Dumart) 1.23

7-Ottawa, Acheson 4.11

(MacNicholl) 16.35

8-Ottawa, Murray 16.35

(Schmidt) 16.35

Aucune punition.

SAMEDI

New-York 000000002—2 10 1

Boston 1101100x—4 10 0

Gomez, Queen (6), Murphy (8) et Dickey; Dobson, Brown (9) et Conroy.

St-Louis 010001000—2 6 0

Detroit 03000010x—4 7 1

R. Harris, Caster (3) et Ferrell; Fuchs, Newhouse (8) et Tebbets.

Philadelphia 10010023—7 10 4

Washington 05500000—10 10 1

Besse, Caligiuri (2) et Hayes, Wagner (3); Hudson et Evans.

Cleveland 000001301—5 13 0

Chicago 031000000—4 5 0

Milnar et Desautels, Denning (8), Humphries, Ross (6) et Turner.

LIGUE NATIONALE

Dans la Ligue Nationale, les Dodgers ont défait les Phils de Philadelphia par 3 à 1 et 10 à 2. Curt Davis et Ed Head, qui officieront pour les vainqueurs, ont réussi chacun leur troisième triomphe de la saison. Cliff Drapper, un receveur recruté des Dodgers, a cogné pour le circuit dans la deuxième partie.

Dans la Ligue Nationale, les Dodgers de Brooklyn ont augmenté leur avance sur les autres clubs du circuit et encore la direction de l'équipe est confiée à un Franco-Américain, Leo Durocher. Nous pouvons donc être fiers du succès remporté par nos compatriotes du pays de l'Oncle Sam.

Les clubs de Detroit et Boston viennent respectivement en troisième et quatrième positions et l'on est d'opinion que les quatre clubs précités termineront la saison en première division.

Dans la Ligue Nationale, les Dodgers de Brooklyn ont augmenté leur avance sur les autres clubs du circuit et encore la direction de l'équipe est confiée à un Franco-Américain, Leo Durocher. Nous pouvons donc être fiers du succès remporté par nos compatriotes du pays de l'Oncle Sam.

Les clubs de Detroit et Boston viennent respectivement en troisième et quatrième positions et l'on est d'opinion que les quatre clubs précités termineront la saison en première division.

Dans la Ligue Nationale, les Dodgers de Brooklyn ont augmenté leur avance sur les autres clubs du circuit et encore la direction de l'équipe est confiée à un Franco-Américain, Leo Durocher. Nous pouvons donc être fiers du succès remporté par nos compatriotes du pays de l'Oncle Sam.

Deux autres victoires pour le club Newark

Newark, 27. — Les Ours de Newark ont pu augmenter leur avance en tête de la Ligue Internationale de baseball, en triomphant deux fois hier des Leafs de Toronto, gagnant la première joute par 3 à 2 et la seconde par 9 à 3.

Malgré sept buts sur balles, Milo Candini, a pu enregistrer une victoire sur Tom Drake dans la joute initiale. Ce fut un véritable duel de lanceurs, mais la chance a semblé favoriser Candini.

Dans la deuxième rencontre à l'effacement, limitée à sept manches, les locaux n'eurent aucune difficulté, car l'avance prise à la deuxième manche fut conservée jusqu'à la fin.

Résultat détaillé:

TORONTO

Yount, ac. 4 0 0 0 1 0
Wyrostek, cc. 5 1 2 5 0 0
Whitehead, lb. 4 0 0 3 2 0
Colman, cc. 4 0 0 1 1 0
Rubeling, lb. 2 0 1 0 2 0
Jackson, r. 4 0 0 5 5 0
Mack, lb. 2 0 0 7 1 0
Gregory, cc. 3 0 0 2 0 0
xFernandez 1 1 0 0 0 0
Drake, l. 3 0 0 1 0 0
xxBucher 1 0 1 0 0 0

Totaux 32 2 6 24 10

NEWARK

La campagne est finie

(suite de la première page)

kenzie King doit penser et agir. Tous les Canadiens, tous ceux d'entre nous, des neuf provinces canadiennes, qui considèrent le Canada comme leur unique patrie, n'admettent pas de voir qu'un homme du Canada s'attende à ce que le Canada King agisse en Canadien, pour des fins canadiennes, pour le plus grand bien des Canadiens. Si M. King agissant en Canadien, pour le plus grand bien des Canadiens, ne trouve pas l'absolue nécessité d'imposer la conscription, il doit se placer en face de son devoir. S'il a procédé autrement, s'il a tenu un plébiscite, c'est sans doute que son devoir ne paraissait pas aussi impérieux que les orateurs ministériels nous l'ont dit.

Pas d'alliance, en 1939

Cela se comprend. Le Canada est dans une situation particulière. Il n'était pas, en septembre 1939, comme la France et l'Angleterre. Ses alliances ne l'obligeaient pas à faire une intervention armée immédiate et automatique. Il n'était pas, non plus, dans le cas de la Pologne, du Danemark, de la Norvège, de la Hollande, de la Belgique, de la Yougoslavie, de la Grèce, qui ont été entrainés dans le conflit malgré eux, par le fait de l'invasion de leur territoire. Il n'est pas même entré dans le conflit comme les États-Unis, qui, subitement, sans déclaration de guerre, ont vu leurs possessions et leurs navires de guerre attaqués. Le premier ministre conviendrait que la situation du Canada est spéciale et que sa participation à la guerre doit nécessairement se ressentir des conditions particulières dans lesquelles il se trouve. C'est pour cela qu'une question comme celle de la conscription pour notre pays, en 1942, comme elle l'a fait en 1917, des problèmes complexes et des doutes sérieux que ne connaît pas les pays menacés directement par l'ennemi, qui subissent l'invasion, dont les territoires et les navires sont attaqués sans avertissement, ou dont les possessions ou les intérêts sont mis en danger par un agresseur.

Moins justifiable qu'en 1917

La question de la conscription se pose, en 1942, dans des conditions encore moins justifiables qu'en 1917. Nos armées n'ont pas encore subi de pertes, pour ainsi dire. Le besoin de renforts considérables — grand argument invoqué par sir Robert Borden pour imposer la conscription en 1917 — n'est pas aussi impérieux qu'il y a vingt-cinq ans. Et beaucoup plus qu'en 1917 le Canada est susceptible d'attaques, à l'Ouest et à l'Est. Par conséquent il est nécessaire de maintenir des troupes territoriales pour la défense du pays, alors que pendant la guerre de 1914-1918, la défense du pays se réduisait à sa plus simple expression. Pour ces raisons de fond et de circonstances, la manœuvre du plébiscite est apparue à des centaines de milliers de Canadiens comme une mesure inutile, pouvant, sans nécessité transcendantale, porter un coup terrible à l'unité nationale. On conviendrait qu'un tel acte ne peut être assumé à la légère, pour des motifs politiques.

Le volontariat suffit

Si, en outre, on tient compte du fait que les enrôlements volontaires — M. J. L. Ralston, ministre de la Défense nationale, l'affirmait encore jeudi soir de la semaine dernière aux Communes — suffisent amplement à faire honneur à nos engagements, il semble précisément que le plébiscite n'ait été, dans l'esprit des libéraux, que manœuvre politique destinée à sauver la face de leur parti. On a voulu épargner au parti libéral le sort du parti conservateur. On a cru que la population accepterait volontiers de libérer le gouvernement de ses engagements anticonscriptionnistes, comme elle a accepté jusqu'ici tout ce que le gouvernement lui avait demandé. Le parti libéral n'est en tout-puissant. L'opposition au plébiscite ne pouvait venir que d'une partie de la population et tout particulièrement de la province de Québec. Dans notre province si les conservateurs avaient pris la direction du mouvement en faveur du "non", cela aurait magnifiquement servi les fins des libéraux. Ceux-ci n'auraient eu qu'à rappeler ce qui s'est passé de 1914 à 1918 pour venir à bout d'adversaires discrédités.

Erreur de calcul

Mais M. Mackenzie King et ses conseillers ont fait une erreur de calcul. Ils ont compté sans les libéraux dissidents. Le gouvernement n'aurait jamais cru que des membres du parti eussent eu l'effronterie de se faire aussi, que l'opposition à la conscription, pût s'organiser en un groupe agissant, soutenir un duel oratoire avec les ministériels à la radio et sur les tribunes publiques, neutraliser complètement une bonne partie de la presse libérale fonder une Ligue pour la Défense au Canada.

Adoptez
Les CAFÉS, THÉS, et CONFITURES de J. A. DÉSY,
(limitée)
Qualité supérieure
Montréal

Tél. AMherst 1543
GEORGES PRINCE
OPTOMETRISTE-OPHTHALME
Bureau au magasin C.N. Messier
1490, ave Mont-Royal (est) — Montréal

faire une campagne de publicité dans les journaux, mobiliser une armée de jeunes et enthousiastes travailleurs, alerter l'opinion publique, parcourir toute la province, visiter plusieurs centres en dehors de Québec, se porter à l'attaque sur tous les points, réfuter tous les arguments. Le gouvernement a été surpris et décontenancé. Il a été obligé de se défendre. Il a pris peur. Il a confié à son ministre de l'Etat et lancé sur la ligne de bataille des hommes qui n'exercent aucune influence réelle, dont certains même se sont déplaçés.

Comme les toris

Pour se défendre et se justifier, les libéraux orthodoxes (dont bon nombre de soubreux) ont été obligés de tenir le même langage que les toris, de s'appuyer sur eux dans plusieurs centres du pays, de pacifier avec eux, de faire des discours comme M. Meighen en faisait en 1917. Ils ont été entraînés à faire des déclarations qui révélaient leur jeu. Il est vrai que les ministres de langue française soutenaient une thèse dans la province de Québec, et que les ministres de langue anglaise la contredisaient nettement dans les provinces anglo-canadiennes. Cela n'a servi qu'à montrer à la population que les ministres n'étaient pas sincères et qu'à lui révéler la nécessité d'être sur ses gardes, de mettre de côté l'esprit de parti, de juger les hommes d'après leurs actes et non plus seulement d'après leurs paroles. Sous le rapport des actes, le dossier du gouvernement était suffisamment chargé pour leur faire perdre confiance même chez de vieux partisans endurcis.

Quels que soient les résultats du vote d'aujourd'hui, la population ne saura jamais la dette de reconnaissance que lui a contractée envers les députés libéraux qui ont eu le courage de l'acte, du danger qu'ils ont représenté, pour elle, le plébiscite. N'ont-ils été de cette douzaine d'hommes — et de tous ceux qui ont prêté leur appui — la population n'aurait jamais compris ce que le plébiscite signifiait, tant les ministres ont fait preuve d'habileté pour embrouiller la question et arracher à l'électeur un consentement à la conscription pour service outre-mer. Ces députés sont la bête depuis cinq ans. Ils ont été fidèles à leurs engagements. Ils ont préconisé une véritable politique canadienne, ce qui ne veut pas dire une politique sans horizon, comme des soubreux ont eu la maladresse de soutenir. Depuis quelques semaines ces députés se sont dévoués sans compter. Sans eux le plébiscite eût été une manœuvre sourde précédant le coup de force. Grâce à leur intervention courageuse et tenace et à celle de la Ligue pour la Défense au Canada, l'électeur a compris ce qui était en jeu et il a pu donner un vote libre et éclairé.

L'électeur qui n'a pas voulu écouter leur conseil et suivre leur exemple, s'en repentira. Les Canadiens qui, dépouillant le vieil homme et se débarrassant des entraves de l'esprit de parti, auront tenu compte des mises en garde que les députés dissidents ne leur ont pas ménagées, auront l'occasion de se féliciter d'avoir eu à la Chambre des communes un groupe d'hommes capables de résister à l'entraînement général. On regrettera seulement que ces députés ne soient pas plus nombreux.

Leopold RICHER

Bloc-notes

(suite de la première page)

Improbable qu'il ait accepté des privilèges dont parle Berlin et qui eussent gêné ses mouvements. Incidemment, M. Archambault note que les évènements sont fréquents en Allemagne, bien que manifestement plus exceptionnels pour un officier général du rang de commandant d'armées que pour un simple soldat. Nombre de fugitifs rapportent que, surtout dans les régions rurales, ils ont été volontiers aidés par les paysans. Quelques évadés ont raconté que les civils leur ont non seulement procuré des vêtements, mais ont même acheté pour eux des billets de chemin de fer. On n'aurait pas de même, cependant, envers les évadés allemands.

Remède à la disette de logements

Un M. Oscar Boelens adresse une lettre aux journaux dans laquelle il suggère aux autorités municipales de mettre à la disposition des gens sans gîte les quelque 100 mille terrains vagues qui sont propriété de la ville. Nombre de ces lotissements sont cultivés temporairement sans que la ville en tire profit (mais ce sont les jardins de guerre et, comme tels, très utiles, M. Boelens l'explique). On pourrait permettre aux particuliers ou encore aux entrepreneurs d'ériger des habitations temporaires et exemptes de taxes, mais les occupants ou locataires verseraient à la ville l'équivalent du loyer. Pour ne pas saboter les règlements municipaux, l'on pourrait ériger ces constructions éphémères à l'arrière du terrain.

Ce qui nous semble périlleux dans la suggestion de M. Boelens, c'est que le temporaire risque de devenir le permanent. Ces bâtiments de fortune auraient chance de durer toujours et d'être une source d'enrichissement. Notre ville n'en a pas besoin de nouvelles. Ne voit-on pas, en dépit des règlements d'hygiène, dans nombre d'endroits des écuries, des caves transformées en logements et habités? Et cela s'est fait à une époque où il y avait pléthore de locaux plutôt que disette.

Puisse en temps de guerre le gouvernement fédéral toucher à tout, est disposé ou forcé à tout finan-

cer, il vaudrait mieux dresser rapidement des plans d'ensemble et ériger des constructions d'un caractère durable. Architectes et entrepreneurs sont capables de l'exécuter, exploitant l'urbanisme, l'esthétique, l'hygiène et aussi la paix sociale trouveraient leur compte.

L. D.

27-IV-42

L'actualité

(suite de la première page)

seillent à tous et à chacun de se laver, de se rincer, de se rincer encore. De se baigner dans l'eau savonneuse, de baigner les vêtements de sorte qu'ils soient pleins de fraîcheur. La vogue est au lavage quotidien, dit un annonceur, en s'adressant aux femmes. "Ne risquez pas l'odeur de défranchi. Soyez sages. Chaque soir, lavez-vous soigneusement avec le savon... Commencez ce soir". Et cet autre: "Ne risquez pas d'offenser, employez le savon... Risquez l'odeur de défranchi et l'absence de fraîcheur et l'absence de bien-être s'en suivra". dit ce poète qui trempe sa plume dans la mousse savonneuse de son produit. Toute cette réclame bébéte se fait aussi autour du sentiment de l'amour. "Y a-t-il dans votre vie un homme à qui vous voulez plaire ou voulez-vous être populaire avec tous? Savonnez-vous, rincez-vous avec le savon le plus populaire... Vite la propreté; mais faut-il descendre à ce degré de propreté collective pour rechercher l'hygiène?"

Chacun sait qu'il est défendu de faire des réserves de sucre ou d'essence chez soi. Le gouvernement impose des peines sévères contre les violateurs de ce règlement de temps de guerre. Mais il y a les loustics dont il faut se défier. On en raconte une fort bonne à ce sujet. Un client d'une laverie se vantait récemment d'avoir amassé de l'essence pour six mois à venir. Des voisins de table l'interrogèrent et le firent jusqu'à ce qu'il avouât qu'il n'avait rien fait. Il avait simplement acheté du papier à cigarette et l'avait rempli de l'essence. Il demandait au maître de la maison où était l'essence. Je la tiens dans ma main, de dire notre loustic avec un sourire malicieux en exhibant un petit contenant. "Vous voyez, ce briquet? J'ai fait une provision pour six mois".

Un journal américain rapporte un mariage assez original. Une jeune fille qui était en danger de se noyer fut sauvée par un gardien qui connaissait auparavant mais qui n'était pas son fiancé. Pleine de reconnaissance, elle épousa son sauveur en sortant de l'eau. Voilà un couple qui a échappé au danger des longues fréquentations. Mais d'autre part, ces Américains sont si réalistes que les nouveaux mariés ont peut-être voulu signifier par là que leur union hâtive trait bien vite à l'eau.

27-IV-42

M. H.

Citation d'actualité

"(...) Lorsqu'un père commet une injustice, le devoir de ses enfants est de quitter le toit paternel; lorsque le directeur d'une institution dirige son école d'après des principes contraires à la morale, le devoir des élèves est de quitter l'école; lorsque le président d'une corporation est corrompu, le devoir des membres de la corporation est de s'en aller; lorsque le gouvernement commet une grave injustice; celui qui en est le sujet doit lui retirer sa coopération entière ou partielle, jusqu'à ce qu'il l'ait amené à renoncer à son injustice. Dans chacun de ces cas imaginés par moi, il y a un élément de souffrance physique ou morale. La liberté ne saurait s'acquiescer qu'à ce prix."

Mahmūd GHANDI

(D'après son journal "La Jeune Inde", 16 juin 1920.)

Attaques allemandes contre des hôpitaux de Malte

Le Caire, 27 (A. P.). — Dans un bulletin extraordinaire émis hier, le haut commandement anglais a accusé les Allemands d'avoir délibérément attaqué les hôpitaux à Malte. Il précise que les avions allemands ont démolé cinq bâtiments de l'hôpital général de Malte au cours de deux attaques successives en dépit du fait qu'ils étaient nettement marqués de croix rouges et d'avoir atteint un autre hôpital et un camp de prisonniers voisin. Il y aurait eu 10 morts et plusieurs blessés à l'hôpital Général de Malte. Les attaques aériennes contre Malte ont été menées sur une grande échelle en fin de semaine et les Allemands ont perdu au moins six appareils.

Le plébiscite et la police

Interrogées tour à tour à midi par notre représentant, les polices fédérale, provinciale et municipale ont déclaré par la bouche de leur porte-parole que le vote pour le plébiscite s'était effectué dans le plus grand calme aux premières heures d'aujourd'hui. En fait, aucune arrestation n'a été signalée ce matin aux divers quartiers généraux, pour infraction aux règlements du plébiscite.

Le rationnement du pain en France

Vichy, 27 (A. P.). — Le cabinet Laval s'est réuni une deuxième fois samedi. On a annoncé à la suite de cette réunion que le rationnement du pain restera le même pour le mois de mai. On avait craint un rationnement plus sévère encore. L'approvisionnement en pain demeure un problème aigu et le demeure jusqu'à la récolte prochaine.

L'Art dans les fleurs.
LA PATRIE, Fleuriste
Service téléphonique partout
Radio-programme C.H.P.P.
le lundi entre 12.15 et 12.30 h.
Série "haute attention au studio"
168 STE-CATHERINE EST
PL. 178-81
J.-R. BRULÉ, ORN. VIVANT
Prés. Ass. Fleuristes de M.

Comment voter aujourd'hui

Consentez-vous à libérer le Gouvernement de toute obligation résultant d'engagements antérieurs restreignant les méthodes de mobilisation pour le service militaire?

OUI **NON X**

M. Ralston à Saint-Jérôme

Il insiste sur le rôle important que les cadets auront à remplir et sur la nécessité de s'y bien préparer. — Le ministre, dont la visite n'avait pas été annoncée fait une inspection complète du camp et de l'école.

Le camp et l'école des cadets-officiers de Saint-Jérôme ont été l'objet, samedi matin, d'une visite surprise de la part du colonel J. L. Ralston, ministre de la Défense nationale. Arrivé par avion vendredi soir dans la Métropole, le ministre a passé la soirée en compagnie du major-général B. W. Brown, directeur général de l'Armée Canadienne de Réserve, du brigadier-général E. de B. Panet, C.M.G., D.S.O., commandant du district militaire No 4, des lieutenants-colonels A. Magee et G. S. Currie, des officiers seniors de l'état-major du district militaire No 4, ainsi que de tous les commandants des nombreuses unités de réserve du district, comprenant Trois-Rivières et Sherbrooke, ou de nombreuses questions relatives à l'armée de réserve ont été discutées.

Dès 8h. samedi matin, le ministre, accompagné du brigadier-général Panet, des lieutenants-colonels Magee et G. S. Currie, a visité leurs chambres, leurs salles à manger, en somme fait une inspection complète des établissements.

Au cours de l'inspection des pelotons de cadets-officiers, le colonel Ralston a posé de nombreuses questions aux cadets-officiers R. Raymond, M. Contrail, A. Duchesne de Rimouski, Gaston Lambert, Québec, Jean Brodeur d'Ottawa, Benoit Denis, qui était sous-lieutenant de réserve au Régiment de Châteauguay, Robert Joazeux, de Montréal, qui faisait partie de l'artillerie de réserve, R. Laperrière de Cornwall, et le cadet-officier Carl Jensen, qui était aussi officier de réserve au Régiment de Châteauguay, et Olivier Daoust, de Montréal, qui a été 6 ans dans l'armée de réserve, tous ces jeunes hommes font leur période préliminaire d'entraînement et d'instruction militaire à l'école des cadets-officiers de Saint-Jérôme et s'en iront se qualifier comme officiers de l'armée active à l'école de Brockville.

Le ministre les a longuement questionnés sur leurs aptitudes, leur instruction et particulièrement sur leur habileté à parler le français et l'anglais.

Une fois son inspection terminée, le ministre a réuni dans un cercle intime autour de lui tous ces jeunes futurs officiers et leur a adressé la parole. "Vous devez bien comprendre l'importance et la responsabilité qu'impose le poste d'officier dans l'armée active canadienne, a dit le ministre. Vous avez une chance exceptionnelle de pouvoir venir à cette école de cadets-officiers de Saint-Jérôme afin de vous préparer à entreprendre le cours régulier des officiers de l'école de Brockville. Vous devez être des chefs et pour être des chefs il faut connaître son métier à fond car dans cette guerre, tous les officiers, y compris même les sous-officiers et les hommes, doivent pouvoir combattre sans attendre d'ordres de leurs supérieurs et pour ce faire ils doivent avoir beaucoup d'initiative et de ressources."

L'armée canadienne, au cours de l'autre guerre, s'est acquise la réputation d'avoir de l'initiative et nos compatriotes l'ont prouvé à maintes reprises: Cambray, Ypres, Vimy, Courcellette et en de nombreuses autres occasions.

"Dans la présente guerre, vous devez faire preuve encore de plus d'initiative que dans l'autre et vous ne pouvez certainement pas être des chefs si vous n'avez pas pleine et entière confiance en vous-mêmes et que vous n'êtes pas capables d'inspirer cette confiance à vos hommes."

Parlant des devoirs d'un officier envers ses hommes, le ministre a dit: "Vous devez apprendre à connaître chacun des hommes de votre peloton ou de votre compagnie. Il ne s'agit pas par exemple pour un officier du jour de jeter un simple regard dans une hulle pour croire qu'il a fait son devoir. Il doit y pénétrer, voir au confort de ses hommes soit au point de vue nourriture, logement, etc. Il doit être le conseiller de ses hommes; il doit savoir les écouter s'ils ont quelque grief et il doit savoir rectifier les choses."

Un officier même junior doit être un père pour ses hommes. C'est de cette manière que nous devons agir dans notre "grand Club", car, ce grand "Club" c'est l'armée canadienne.

Et le colonel Ralston d'ajouter: "Le Canada n'a jamais eu à faire face à une situation aussi grave que maintenant et c'est à vous qu'il incombera la tâche de diriger nos troupes quand elles entreront en action."

Le ministre a terminé ses remarques en félicitant les candidats et les cadets-officiers de leur superbe tenue et de l'attention qu'ils

Vos évêques ne vous ont jamais trahis ni vendus

De toutes les directives que j'ai données, je n'ai eu en vue que mon devoir et votre bien, déclare le cardinal Villeneuve.

Québec, 27 (D.N.C.). — L'histoire est là pour démontrer que vos évêques ne vous ont jamais trahis, ni vendus. De toutes les directives que j'ai données, je n'ai eu en vue que mon devoir et votre bien. Il y a lieu de se demander quelques fois si on parle en connaissance de cause, si on n'est pas injuste en critiquant l'autorité religieuse. Vos chefs spirituels ne parlent jamais sans réflexion et sans le sens de leurs responsabilités.

Voilà en substance ce que déclarait hier Son Eminence le Cardinal Villeneuve dans une allocution aux paroissiens de Saint-Joseph de Québec, à l'occasion d'une messe pontificale chantée par Son Eminence dans cette paroisse.

Le communiqué de Rome

Rome, 27 (A.P.). — Voici le texte du bulletin émis aujourd'hui par le haut commandement italien: "Il y a eu de l'activité de la part des troupes allemandes à l'ouest de la région de l'artillerie en divers secteurs du front de Cyrénaique. Au cours d'attaques réussies d'avions allemands contre les aérodromes égyptiens, on a détruit huit appareils de type américain dans des engagements aériens et attaqué et fortement endommagé d'autres appareils sur le sol."

"Des attaques massives d'avions allemands contre Malte ont causé des dommages étendus ainsi que des incendies et endommagé des batteries antiaériennes. Au cours d'engagements aériens, quatre appareils anglais ont été détruits et quatre autres endommagés."

"La dernière, deux avions anglais ont tenté de jeter des bombes dans la région de Calais. Ils n'ont fait ni victimes ni dommages. Un Hurricane a été abattu en flammes par les défenses de terre."

Conférence de M. Lednicki

M. Wacław Lednicki, professeur à l'Université de Cracovie et chargé de cours à New-York, prononcera deux conférences publiques à Montréal sous le patronage de l'Acas. Le lundi 4 mai, il traitera de Rome et de Byzance dans les pays slaves et le lendemain de l'Apocalypse romantique de la révolution. Ses deux conférences auront lieu à 8 h. 30 du soir, dans la salle des conférences de l'Université de Montréal.

Conférence du baron van der Elst

Le jeudi 7 mai, à 8 h. 45, à l'hôtel Windsor, le baron J. van der Elst, conseiller de l'ambassade de Belgique aux États-Unis, prononcera une conférence sur l'Art et la Vie avec projections lumineuses. Cette conférence sera au profit du fonds de secours aux victimes belges de la guerre et sous le patronage du baron Silvercruys, ministre de Belgique au Canada.

Nominations aux services aériens du P.C.

M. C. R. Troup, surveillant général des écoles d'aviation, annonce de nombreux changements dans les écoles d'observateurs et d'entraîneurs, organisés en marge du Plan d'Entraînement du Commonwealth britannique et placés sous la juridiction de la Canadian Pacific Airlines.

M. W. Woollett, ancien gérant général de la Dominion Skyways Limited (Entraînement), de Malton, Ont., est nommé gérant général de la Dominion Skyways Limited (Observateurs), et il aura ses bureaux à Saint-Jean, Québec.

M. W. L. Resseguier, chef-pilote de la Dominion Skyways Limited (Observateurs), est promu au poste de chef des services de cette filiale de la compagnie et aura ses bureaux à l'École d'Observateurs No 9, Saint-Jean, Québec.

M. J. A. Munroe, ancien assistant trésorier de la Dominion Skyways Limited (Entraînement), a été promu au poste d'assistant surveillant général des écoles à Montréal.

M. C. R. Beck, ancien chef des services de la Dominion Skyways Limited (Observateurs), a Saint-Jean, Québec, a été promu au poste

HEURES D'AFFAIRES :
10 h. a.m. à 6 h. 30 p.m. Le samedi: 10 h. a.m. à 10 h. p.m.

DUPUIS Plateau 5151

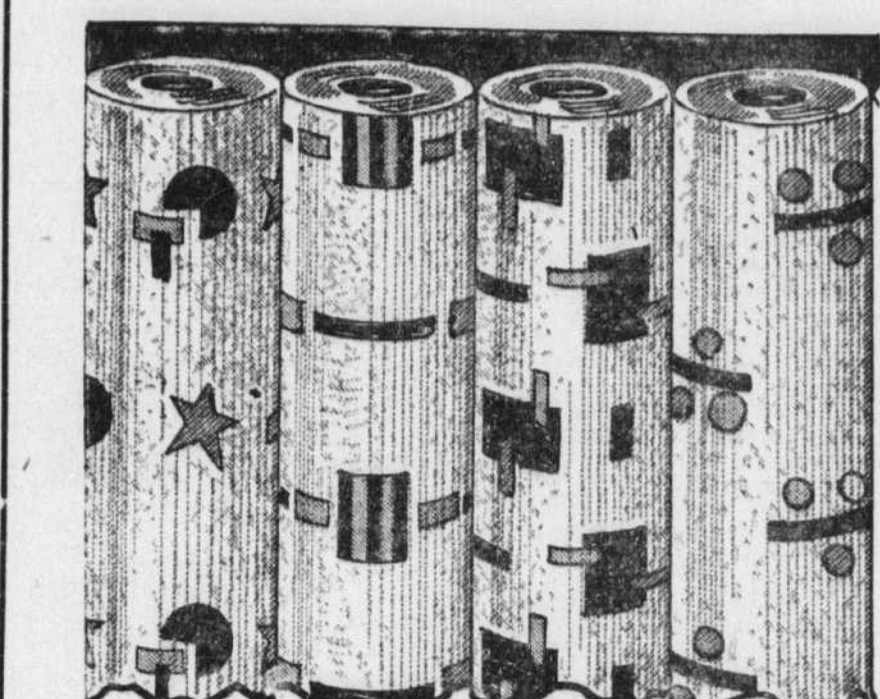
Linoléum incrusté "marbré"

Dessins faciles d'entretien

Les dessins ou patrons discontinués sont de ceux que l'on veut pratiques. Ainsi, n'hésitez pas et venez sans faute mardi acheter un linoléum incrusté pour plus d'une pièce. Qualité exceptionnelle et coloris attrayants.

(DESSINS DISCONTINUES)

La verge carrée
1.39



Linoléum incrusté dessins nouveaux

Cette qualité supérieure de LINOLEUM INCROUTE est offerte dans plusieurs patrons aux coloris imprégnés jusqu'au canévas. Que les personnes intéressées n'attendent pas indéfiniment pour acheter, une telle marchandise.

LA VERGE CARREE :

1.65

Linoléum de liège qualité SECONDE (4 verges)

Ce linoléum est offert en COUPONS de 12 à 30 verges carrés. Quoique classé SECONDE les dessins sont très beaux et la marchandise durable. Les gères importations n'affectent en rien la résistance du linoléum. LA VERGE CARREE :

.79

DUPUIS — cinquième (De Montigny)

Conformément aux ordonnances fédérales

- nous ne faisons que la livraison des achats de 1.00 ou plus;
- nous ne faisons qu'une livraison par jour;
- nous n'allons pas chercher la marchandise devant être échangée;
- nous n'envoyons pas de marchandise à l'étranger;
- nous ne faisons aucun échange ni remboursement après six jours d'affaires, de la date de livraison;
- nous ne faisons aucun échange de marchandises faites sur commande, modifiées d'après les indications du client, portées par le client, ou coupées spécialement pour le client.

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président
A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

Le communiqué de Berlin

Berlin, 27 (A.P.). — Voici le texte du bulletin émis aujourd'hui par le haut commandement allemand: "Sur le front oriental, il y a eu de l'activité offensive locale de la part de l'infanterie et des troupes de choc allemandes. Plusieurs attaques et sorties ennemies ont été repoussées. En Laponie, des troupes allemandes et finlandaises ont repoussé d'autres attaques ennemies au cours de durs combats défensifs. L'ennemi a subi des pertes lourdes et sanglantes. Plusieurs chars ont été détruits. Dans la région de Mourmansk, des chasseurs allemands ont détruit neuf chasseurs ennemis au cours d'engagements aériens sans subir eux-mêmes de pertes."

Depouillé de \$700

M. Elmhé Labelle, gérant de la taverne située au No 1821, rue Wellington, a été battu et depouillé d'une somme de \$700 alors qu'il retournait chez lui à 1 h. du matin. M. Labelle marchait rue Charbon, près de la rue Wellington, quand deux hommes l'attaquèrent et lui assénèrent des coups de poings, pendant que l'un frappait l'autre fouillait ses goussets. Les deux voleurs s'enfuyaient une fois leur méfait accompli.

Vernis à Plancher

SECHE EN QUATRE HEURES

Séchage rapide

Des planchers de miroir de toute beauté peuvent s'obtenir par l'emploi du vernis "61" résistant à l'usure et à l'eau. Non glissants, ces planchers sont d'entretien facile des années entières.

QUINCAILLERIE J. M. RAVARY

Incorporée

4041, STE-CATHERINE EST MONTREAL